

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



PROJET DE LOI DE FINANCES 2021

**PROJETS DE PPA 2021 DES COMPTES
D'AFFECTATION SPECIALE (CAS)**

■ VERSION FRANCAISE ■

Table des matières

CAS POSTE (MINPOSTEL) : DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITE POSTALE	03
I. DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE.....	07
II. EVALUATION DES RECETTES DU CAS.....	11
III. EVALUATION DES CHARGES DU CAS.....	15
 CAS EAU (MINEE) : FINANCEMENT DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT DURABLE EN MATIERE D'EAU ET ASSAINISSEMENT	24
I. DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE.....	28
II. EVALUATION DES RECETTES DU CAS.....	30
III. EVALUATION DES CHARGES DU CAS.....	33
 CAS FAUNE (MINFOF) : FONDS SPECIAL DE PROTECTION DE LA FAUNE.....	40
I. DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE.....	44
II. EVALUATION DES RECETTES DU CAS.....	48
III. EVALUATION DES CHARGES DU CAS.....	52
 CAS FDSE : FONDS DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE.....	65
I. DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE.....	69
II. EVALUATION DES RECETTES DU CAS.....	73
III. EVALUATION DES CHARGES DU CAS.....	76
 CAS FORET : DEVELOPPEMENT FORESTIER.....	84
I. DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE.....	88
II. EVALUATION DES RECETTES DU CAS.....	92
III. EVALUATION DES CHARGES DU CAS.....	95
 CAS FSE : FONDS SPECIAL POUR LA SECURITE ELECTRONIQUE.....	142
I. DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE.....	146
II. EVALUATION DES RECETTES DU CAS.....	149
III. EVALUATION DES CHARGES DU CAS.....	153
 CAS FST : FONDS SPECIAL DE DEVELOPPEMENT DES TELECOMMUNICATIONS.....	172
I. DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE.....	176
II. EVALUATION DES RECETTES DU CAS.....	178
III. EVALUATION DES CHARGES DU CAS.....	181
 CAS MINAC : SOUTIEN DE LA POLITIQUE CULTURELLE.....	212
I. DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE.....	216

II.	EVALUATION DES RECETTES DU CAS.....	218
III.	EVALUATION DES CHARGES DU CAS.....	220

CAS MINEPDED : FONDS NATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE..226

I.	DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE.....	230
II.	EVALUATION DES RECETTES DU CAS.....	234
III.	EVALUATION DES CHARGES DU CAS.....	239

CAS MINT : PRODUCTION DES DOCUMENTS SECURISES DE TRANSPORT.....256

I.	DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE.....	260
II.	EVALUATION DES RECETTES DU CAS.....	263
III.	EVALUATION DES CHARGES DU CAS.....	267

CAS MINTOUL : SOUTIEN ET DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES DE TOURISME ET DE LOISIRS.....276

I.	DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE.....	280
II.	EVALUATION DES RECETTES DU CAS.....	283
III.	EVALUATION DES CHARGES DU CAS.....	290

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE

**DEVELOPPEMENT DU SECTEUR
POSTAL**

■ VERSION FRANÇAISE ■

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	3
I.	DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE	4
I.1.	SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS	5
I.2.	MISSIONS À ASSIGNER AU CAS	6
I.3.	DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS	6
II.	EVALUATION DES RECETTES DU CAS	8
II.1.	BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS	9
II.2.	DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	9
II.3.	PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES	10
III.	EVALUATION DES CHARGES DU CAS	12
III.1.	ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS	13
III.2.	BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS	13
III.2.a.	BILAN TECHNIQUE	13
III.2.b.	BILAN FINANCIER	15
III.3.	IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION	
III.3.a.	CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS	16
III.3.b.	MOYENS DU CAS	18
III.3.b.i.	SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE	18
III.3.b.ii.	DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS	18
	ANNEXE	23

NOTE EXPLICATIVE

Le budget du CAS-Poste, exercice 2021 est élaboré dans le respect des principes généraux édictés par la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'État, la loi de finances en cours et la loi n°2020/004 du 23 avril 2020 régissant l'activité postale au Cameroun.

Il s'appuie également sur les articles 23^{ème} de la loi de finances n°2019/023 du 24 décembre 2019 pour l'exercice 2020 qui crée le Compte d'Affectation Spéciale pour le développement du secteur postal(CAS-Poste). Le budget du CAS-Poste au titre de l'exercice 2021, est arrêté en recettes et en dépenses à la somme d'un milliard (1 000 000 000) FCFA, conformément aux indications de Monsieur le Ministre des Finances contenues dans la lettre n°20/00006493/L/MINFI/SG/MINFI/DPB/CCC/ETS du 06 octobre 2020.

Les décrets n°2005/0706/PM du 21 mars 2005 fixant les taux, des modalités de calcul et de recouvrement de la redevance postale au Cameroun et n°2012/512 du 12 novembre 2012 portant organisation du MINPOSTEL ont également été consultés. En outre, l'article 98 de la loi régissant l'activité postale susvisée stipule que l'administration chargée des postes assure les fonctions de régulation jusqu'à la mise en place effective de l'Agence de Régulation.

Ce budget a été structuré selon le cadre logique du programme 586 (Densification du réseau et amélioration de la couverture postale nationale) du MINPOSTEL.

Il s'élève en recettes et en dépenses à la somme d'un milliard (1 000 000 000) FCFA.

I.

**DU FONDEMENT JURIDIQUE DU
COMPTE D'AFFECTION SPECIALE**

La loi de Finances n°2019/023 du 24 décembre 2019 crée en son article vingt troisième, un Compte d'Affectation Spéciale intitulé « Développement du secteur postal ».

■ I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS

La loi de Finances 2020 qui crée le Compte d'Affectation Spéciale pour le Développement du secteur postal précise que ses ressources sont issues:

- des prélèvements au titre de l'exercice par les opérateurs privés des activités concédées conformément aux dispositions de la loi régissant l'activité postale ;
- de la contribution du secteur des Télécommunications au secteur Postal ;
- de tout autre prélèvement sur les opérateurs publics et privés au titre du financement des missions de service public postal ;
- des dons et legs ;
- de la subvention de l'Etat.

En ce qui concerne les prélèvements sur les opérateurs privés et public au titre du financement des missions de Service Public Postal, deux principales sources de recettes existent :

- les droits d'entrée à l'exercice de l'activité postale dont le montant est fonction de la catégorie et de la nature de l'activité (messagerie postale, transfert postal de fonds...) sur une période de dix ans ;
- la redevance de 5% assise sur le chiffre d'affaires hors taxes des opérateurs.

Il convient de noter en outre, que la procédure de délivrance des titres d'exploitation exige à un postulant, le paiement des frais d'étude des dossiers de demande d'agrément qui sont de 200.000FCFA.

L'opération de répression des opérateurs a permis d'enregistrer de nouveaux opérateurs de messagerie postale ; le nombre actuel des opérateurs privés postaux passe de 11 à 24 opérateurs en règle (dont 22 de messagerie postale et 02 de transfert postal de fonds). Le montant des recettes en termes de redevance postale va certainement augmenter au cours de l'exercice 2021 à condition que les opérations de contrôle, de répression et de recouvrement soient permanentes et efficaces sur le terrain.

En perspective, l'article 20 de la loi postale n°2020/004 du 23 avril 2020 prévoit une taxe de 1% à prélever sur toutes les opérations de transfert postal des fonds. En attendant le texte d'application y afférent, le MINFI a été saisi par le MINPOSTEL par lettre n°0003895/MPT/SG/DRP du 15 octobre 2020 en vue de l'inscription de cette taxe dans la loi de finances 2021 conformément aux articles 4(6) et 5(1) du Régime Financier de l'Etat.

Le décret 2005/0706/PM du 21 mars 2005 fixe les taux des droits d'entrée suivants :

- Messagerie postale :
- 1^{ère} catégorie (international) : 45 millions;
- 2^{ème} catégorie (national) : 35 millions.

Transfert postal de fonds :

- 1^{ère} catégorie (international) : 75 millions;
- 2^{ème} catégorie (national) : 40 millions.

Par ailleurs, le décret n°2010/2429/PM du 12 août 2019 fixe la durée de l'autorisation à dix (10) ans renouvelable.

■ I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS

S'agissant des missions assignées au CAS-Poste, les dispositions de la loi de finances 2020 portant création et fonctionnement d'un Compte d'Affectation du Trésor pour le Développement du secteur postal précise que ses ressources du CAS-Poste sont notamment destinées au financement de :

- les opérations de développement du Secteur Postal ;
- la mission de Service Public Postal ;
- la formation ;
- les contributions financières de l'Etat aux organisations internationales chargées des questions postales.

Les opérations de développement du secteur postal concernent la planification et le développement des investissements postaux, la desserte équilibrée du territoire national par la réalisation des infrastructures des réseaux et services postaux, la régulation du secteur postal et la promotion de l'épargne nationale.

Les missions de Service Public Postal s'assurent de l'accès égal à toute la clientèle aux prestations postales à des tarifs abordables et l'offre des services postaux de base de manière permanente à des prix abordables et homogènes, autant que possible en tout point du territoire national.

La formation assure le renforcement des capacités des personnels et acteurs du secteur postal, les investissements dans les institutions de formation du secteur postal.

Le guichet « contribution aux organisations internationales chargée des questions postales » comprend les contributions auprès des organisations postales auxquelles appartient le Cameroun, notamment l'UPU et l'UPAP.

■ I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS

Les dépenses éligibles au Compte d'Affectation Spéciales pour Développement du secteur postal (CAS-Poste) se déclinent ainsi qu'il suit :

- les dépenses relatives à la mise en place de la régulation et développement des activités postales ;

- celles relatives à la mise en place des infrastructures de codification et d'adressage postal au Cameroun ;
- les dépenses liées au développement des infrastructures du réseau postal ;
- et enfin, celles de la coordination des activités des services de la Poste.

II.

EVALUATION DES RECETTES DU CAS

■ II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS

Les recettes du CAS-Poste pour les trois dernières années étaient adossées essentiellement sur les frais d'étude, le paiement des droits d'entrée et enfin la redevance postale de 8%. Il convient de préciser que depuis le 23 avril 2020, date de promulgation de la loi n°2020/004 régissant l'activité postale au Cameroun, cette redevance est passée à 5% du montant du chiffre d'affaires annuel hors taxes.

■ **Tableau 1 : Réalisation des Recettes du C.A.S.**

NATURE DES RECETTES	REALISATION			
	2017	2018	2019	2020
Prélèvements au titre de l'exercice par les opérateurs privés des activités concédées , conformément aux dispositions de la loi régissant l'activité postale	8 850 000	150 025 000	281 125 000	254 910 500
Autre prélèvement sur les opérateurs publics et privés au titre du financement des missions de service public	0	0	0	195 089 500
Dons et legs	0	0	0	0
Subvention de l'Etat	0	200 000 000	0	0
Reports (solde à reporter)	15 552 687	258 780 234	398 729 406	300 000 000
TOTAL GENERAL	24 402 687	608 805 234	679 854 406	750 000 000

■ II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

En termes de difficultés, il convient de citer :

- l'absence des statistiques fiables et indispensables pour une évaluation rigoureuse des potentiels du CAS-Poste ;
- l'absence des outils de régulation et d'une étude de marché postal ;
- absence des textes organisant la régulation postale ;
- les difficultés à créditer de manière automatique le compte CAS-Poste à la paierie générale à la suite du paiement des droits d'entrée et des redevances par certains opérateurs postaux ;
- le taux de la redevance postale qui est passée, à la faveur de la loi 2020/004 du 23 avril 2020 régissant l'activité postale au Cameroun de 8% à 5%.
- le processus de répression et de recouvrement des créances dues auprès des opérateurs privés postaux a été perturbé par la situation sanitaire mondiale due à la pandémie du Covid-19 ;
- le non-respect de la fréquence de déclaration du chiffre d'affaires mensuel par les opérateurs privés postaux.

Aussi, la redynamisation des opérations d'assainissement et de recouvrement des recettes postales et l'inscription des projets ont-elles été retenues dans le cadre de ce budget

conformément aux orientations issues des travaux d'arrimage des CAS au budget général de l'État et du Plan Intégral de réforme et de Développement Postal (PIDEP).

Actions envisagées.

Le MINPOSTEL a retenu un certain nombre d'actions permettant de redynamiser le processus de recouvrement des redevances et d'assainissement du marché postal, au rang desquelles :

- l'opération de répression des opérateurs exerçant en marge de la réglementation sur l'ensemble du territoire national ;
- la redynamisation du processus de recouvrement par une équipe conjointe MINFI-MINPOSTEL ;

la tenue à Yaoundé et Douala, d'un séminaire de sensibilisation des opérateurs privés postaux sur leurs obligations vis-à-vis des textes réglementaires

■ II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

En 2021, les prévisions budgétaires prennent en compte :

- les droits d'entrée (fixes) en valeur relative de 40% en majorité en provenance des opérateurs de transfert d'argent ;
- les redevances postales à collecter auprès de 24 opérateurs privés postaux en règle, et quelques-uns notamment du transfert postal des fonds qui vont régulariser leur situation administrative au cours du premier trimestre 2021 ;
- les frais d'étude des dossiers d'agrément.

En 2022, les prévisions de recettes prennent en compte :

- les droits d'entrée (fixes) en valeur relativement faible à collecter auprès des opérateurs de transfert postal des fonds ;
- la redevance postale à hauteur de 5% du chiffre d'affaires hors taxes à collecter auprès de plus de 22 opérateurs privés de messagerie postale et d'une dizaine d'opérateurs de transfert postal de fonds ;
- les contributions au titre de la taxe de 1% à collecter sur les opérations de transfert d'argent, objet de l'article 20 de la loi n°2020/004 du 23 avril 2020 régissant l'activité postale au Cameroun, dès signature du texte d'application y afférent ;
- les frais d'étude des dossiers d'agrément.

En 2023, les prévisions de recettes prennent en compte pour l'essentiel :

- la redevance postale à hauteur de 5% du chiffre d'affaires hors taxes à collecter auprès d'une trentaine d'opérateurs privés postaux ;
- les contributions au titre de la taxe de 1% à collecter sur les opérations de transfert d'argent, objet de l'article 20 de la loi n°2020/004 du 23 avril 2020 régissant l'activité postale au Cameroun.

Pour atteindre les objectifs et les projections faites en matière de recettes, le MINPOSTEL entend poursuivre un certain nombre d'activités visant à assainir le marché postal au rang desquelles :

- la sensibilisation des opérateurs postaux et la concertation permanente avec les acteurs du secteur postal et de la société civile ;
- les activités de contrôle du marché postal ;
- les activités de répression des opérateurs exerçant en marge de la réglementation en vigueur ;
- les activités de consolidation des chiffres d'affaires mensuels déclarés par les opérateurs en attendant la mise en place d'un dispositif informatique approprié auprès des opérateurs postaux ;
- les activités de recouvrement des ressources du CAS auprès des opérateurs ;
- les activités spécifiques du régulateur en rapport avec l'assainissement du marché postal.

■ **Tableau 2 : Projection des Recettes des trois prochaines années**

NATURE DES RECETTES	MONTANT DE L'AFFECTATION		
	2021	2022	2023
Prélèvements au titre de l'exercice par les opérateurs privés des activités concédées , conformément aux dispositions de la loi régissant l'activité postale	252 000 000	1 200 000 000	1 650 000 000
Autre prélèvement sur les opérateurs publics et privés au titre du financement des missions de service public	598 000 000	800 000 000	850 000 000
Dons et legs	0	0	0
Reports (solde à reporter)	150 000 000	0	0
TOTAL GENERAL	1 000 000 000	2 000 000 000	2 500 000 000

III.

EVALUATION DES CHARGES DU CAS

■ III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS

Le programme opérationnel 586 « Densification du réseau et amélioration de la couverture postale nationale » a pour objectif d'étendre et d'optimiser le réseau postal national. Bâti autour de deux (02) indicateurs à savoir le nombre de points de contact postaux fonctionnels et le nombre de points de contacts postaux ayant une connexion internet haut débit, ce programme comporte quatre (04) actions :

- Action 1 : Coordination et suivi des activités de services de la Poste ;
- Action 2 : Développement des infrastructures du réseau postal ;
- Action 3 : Mise en place des infrastructures de codification et d'adressage postale au Cameroun ;
- Action 4 : Mise en place de la régulation et développement des activités postales.

■ III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS

■ III.2.a. BILAN TECHNIQUE

Activité	Date de début		Date de fin		Résultats		Ecart	Justification des écarts	Activités à reprogrammer/action à entreprendre
	Prévue	Réalisé e	Prévue	Réalis ée	Prévue	Réalisé e			

Equipped des bureaux de poste		Octobre 2020	Décembre 2020		Bureaux de poste équipés en terminaux de paiement électronique	Marché attribué et en cours d'exécution	-	Retard dans la passation du marché dû en partie à la Covid 19	
Réhabilitation des bureaux de poste		Octobre 2019	Janvier 2020	Janvier 2020	Amélioration des conditions des personnels dans les 6 bureaux de postes concernés	Bureaux de poste réhabilités	-		Certains marchés prévus pour être achevés en 2020 l'ont été en décembre 2019 et les factures y afférentes, payées sur le budget 2019
Adressage postale des communes du Cameroun		Réalisation partielle en 2018		Décembre 2018	Facilités dans la distribution des correspondances à domicile	Paiement des décomptes.	-	-	-
Maîtrise de l'environnement du marché postal		Juin 2020	Octobre 2020	Décembre 2020	Elaboration des outils de régulation et début assainissement du marché	Marché sur le marché postal en cours d'exécution ; Actualisation des données statistiques en cours à la suite de l'opération de répression des opérateurs privés postaux	-	Retard dans la passation du marché et de la mission de répression dû en partie à la Covid-19	
Intensification des activités de régulation	Avril 2019	Activité permanente	-	Décembre 2020	Statistiques sur les acteurs du secteur disponibles	Actualisation du fichier en cours suite aux descentes sur le terrain.	-	-	

Modernisation des écoles et centre de formation du secteur postal.		Octobre 2019	Février 2020	Décembre 2020	01 Amphithéâtre de SUP'TIC à réhabiliter aux normes de l'UPU	Travaux réalisés à 5% au plan technique et 0% au plan financier.	Non-respect du délai contractuel	Travaux supplémentaires identifiés et procédure de formalisation de l'avenant.	
Activités de mobilisation et de sécurisation des ressources	Activité permanente			-	Coordination assurée par l'Ordonnateur Délégué	Activité effective	-	-	-
Examen des projets du CAS Poste	Activité permanente			-	Assurer l'examen et l'éligibilité des projets aux guichets des CAS	Activité réalisée	-	-	-
Activités spécifiques d'assainissement du marché postal	Activité permanente			Décembre 2020	Assainissement progressif du marché postal	Sensibilisation, Infractions postales, mise en demeure et scellés		Il était prévu deux descentes dans le cadre de la répression, les activités perturbées par la Covid-19 n'ont permis qu'une seule opération.	-
Activités de recouvrement des ressources du CAS auprès des opérateurs	Activité permanente			Décembre 2020	Opérateurs payent leurs redevances	Mobilisation des droits d'entrée et des frais d'étude des dossiers	Opérations de mise en recouvrement	-	-

III.2.b. BILAN FINANCIER

Compte	Libellé	Prévision budgétaires	Exécution	Taux d'exécution
BUDGET DE FONCTIONNEMENT				
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureau	39884916	39884916	100%
6102	Achat matériels courants informatiques bureautique	11000000	11000000	100%
6103	Achats de mobilier de bureau	2000000	2000000	100%

6104	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et technique)	46000000	46000000	100%
6121	Carburants et lubrifiants de véhicules automobiles	34000000	34000000	100%
6171	Indemnité de mission à l'intérieur	39000000	39000000	100%
6187	Frais de formation, stages et organisations des séminaires	36000000	36000000	100%
BUDGET D'INVESTISSEMENT				
2023	Elaboration des outils techniques du régulateur et adressage de la ville d'Ebolowa	150000000	27000000	18%
2230	Réfection de l'amphithéâtre de SUP'PTIC et réfection des bureaux de poste	286838849	70259091	24.49%
2040	Etude du marché postal	170000000		0%
2079	Mise en place de la base de données de suivi des activités de la régulation	59416060	59416060	100%
2276	Fourniture des terminaux de paiement électronique dans les bureaux de poste	103160175		0%
TOTAL		1000000000		

III.3 IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION

III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS

Tableau 5 : Chaîne de résultats prévisionnels :

Activités/Projets		Extrants				Effets directs attendus des extrants	Horizon d'évaluation des effets
Libellé	Coût 2021	Libellé	Année de Référence	Valeur de Référence	Valeur Cible 2020		
Programmes : 586 - DENSIFICATION DU RÉSEAU ET AMÉLIORATION DE LA COUVERTURE POSTALE NATIONALE							
Actions : 01 - COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DE LA POSTE						Amélioration des rapports entre les acteurs du secteur	2021
Contribution aux organisations internationales	140 000 000						
Pilotage des activités du programme 586	20 000 000						
Activité de gestion du CAS-Poste par l'ordonnateur	59 500 000						
Activité de comptabilité	6 000 000						

matière						
Activité de contrôle des opérations de gestion du CAS-Poste	8 000 000					
Cadre de concertation permanente avec les acteurs du secteur postal et de la société civile	20 000 000					
Examen des projets du CAS-Poste en commission ministérielle de Passation des Marchés	8 000 000					
Activité de recouvrement du CAS-Poste auprès des opérateurs	22 000 000					
Total Action	283 500 000					
Actions : 02 - DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES PHYSIQUES DU RESEAU POSTAL					Rendre fonctionnel les bureaux de poste de Meyo Centre et de Mboma	2021
Equipped des bureaux de poste	83 000 000					
Construction et réhabilitation des bureaux de poste	95 000 000					
Modernisation des écoles et centres de formation du secteur postal	96 000 000					
Total Action	274 000 000					
Actions : 02 - MISE EN PLACE DES INFRASTRUCTURES DE CODIFICATION ET D'ADRESSAGE POSTAL AU CAMEROUN					Extrant nécessaire à la mise en œuvre du projet	2021
Etude sur l'adressage numérique	50 000 000					
Total Action	50 000 000					
Actions : 04 - MISE EN PLACE DE LA REGULATION ET DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES POSTALES					Maitrise des outils technique de la régulation	2021
Maitrise de l'environnement postal	207 000 000					
Intensification des activités de la régulation à travers le contrôle et le suivi des activités des opérateurs	100 500 000					
Suivi et évaluation de la mise en œuvre des cahiers de charges des opérateurs privés postaux	22 000 000					
Activité de consolidation des chiffres d'affaires mensuel déclarés par les opérateurs en attendant la mise en place d'un dispositif informatique approprié auprès des opérateurs postaux	18 000 000					
Renforcement de la capacité des acteurs du secteur postal	45 000 000					
Total Action	392 500 000					
Total Programme	1 000 000 000					

TOTAL C.A.S.	1 000 000 000
---------------------	----------------------

III.3.b. MOYENS DU CAS

III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE

Tableau 6 : Synthèse des dépenses par nature économique

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
BUDGET DE FONCTIONNEMENT		453 500 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	59 500 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	60 000 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	79 000 000
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	30 000 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	76 000 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	25 000 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	35 000 000
6641	Cotisations à des organisations internationales	85 000 000
BUDGET D'INVESTISSEMENT		546 500 000
2040	Etudes d'économie générale	174 000 000
2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	40 000 000
2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	96 000 000
2261	Achats de mobilier de bureau	50 000 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	159 500 000
2280	Achats de voitures de fonction, de liaison ou de service	27 000 000
TOTAL DEPENSES DU C.A.S.		1 000 000 000

III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS

Tableau 7 : Détails des dépenses par activités

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
Programmes : 586 - DENSIFICATION DU RÉSEAU ET AMÉLIORATION DE LA COUVERTURE POSTALE NATIONALE		
Actions : 01 - COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DE LA POSTE		
Activités : Contribution aux organisations internationales		
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	30 000 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	25 000 000
6641	Cotisations à des organisations internationales	85 000 000
Total Activité		140 000 000
Activités : Pilotage des activités du programme 586		
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000 000

Total Activité		20 000 000
Activités : Activité de gestion du CAS-Poste par l'ordonnateur		
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	4 500 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	15 000 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	20 000 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000 000
Total Activité		59 500 000
Activités : Activité de comptabilité matière		
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000 000
Total Activité		6 000 000
Activités : Activité de contrôle des opérations de gestion du CAS-Poste		
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000 000
Total Activité		8 000 000
Activités : Cadre de concertation permanente avec les acteurs du secteur postal et de la société civile		
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000 000
Total Activité		20 000 000
Activités : Examen des projets du CAS-Poste en commission ministérielle de Passation des Marchés		
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000 000
Total Activité		8 000 000
Activités : Activité de recouvrement du CAS-Poste auprès des opérateurs		
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000 000
Total Activité		22 000 000
Total Action		283 500 000
Actions : 02 - DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES PHYSIQUES DU RESEAU POSTAL		
Activités : Equipement des bureaux de poste		
2261	Achats de mobilier de bureau	35 000 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	40 000 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000 000
COMPTE	LIBELLE	MONTANT
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000 000
Total Activité		83 000 000
Activités : Construction et réhabilitation des bureaux de poste		
2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de	40 000 000

	bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	
2261	Achats de mobilier de bureau	15 000 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	40 000 000
Total Activité		95 000 000
Activités : Modernisation des écoles et centres de formation du secteur postal		
2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	96 000 000
Total Activité		96 000 000
Activités : Etude sur l'adressage numérique		
2040	Etudes d'économie générale	50 000 000
Total Activité		50 000 000
Total Action		324 000 000
Actions : 04 - MISE EN PLACE DE LA REGULATION ET DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES POSTALES		
Activités : Maitrise de l'environnement postal		
2040	Etudes d'économie générale	124 000 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	75 000 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000 000
Total Activité		207 000 000
Activités : Intensification des activités de la régulation à travers le contrôle et le suivi des activités des opérateurs		
2280	Achats de voitures de fonction, de liaison ou de service	27 000 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	8 500 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	9 000 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	36 000 000
Total Activité		100 500 000
Activités : Suivi et évaluation de la mise en œuvre des cahiers de charges des opérateurs privés postaux		
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 000 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000 000
Total Activité		22 000 000
Activités : Activité de consolidation des chiffres d'affaires mensuel déclarés par les opérateurs en attendant la mise en place d'un dispositif informatique approprié auprès des opérateurs postaux		
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 000 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000 000
Total Activité		18 000 000

Activités : Renforcement de la capacité des acteurs du secteur postal		
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	35 000 000
Total Activité		45 000 000
Total Action		392 500 000
Total Programme		1 000 000 000
Total C.A.S.		1 000 000 000

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



COMPTE D'AFFECTION SPECIALE

**FINANCEMENT DES PROJETS DE
DEVELOPPEMENT DURABLE EN
MATIERE D'EAU ET
ASSAINISSEMENT**

■ VERSION FRANÇAISE ■

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	3
I. DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE	4
I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS	5
I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS	5
I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS	5
II. EVALUATION DES RECETTES DU CAS	6
II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS	7
II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	7
II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES	7
III. EVALUATION DES CHARGES DU CAS	9
III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS	10
III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS	10
III.2.a. BILAN TECHNIQUE	10
III.2.b. BILAN FINANCIER	11
III.3. IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION	
III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS	13
III.3.b. MOYENS DU CAS	14
III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE	14
III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS	14
ANNEXE	17

NOTE EXPLICATIVE

La création d'un compte d'affectation spécial alimenté par les recettes du secteur de l'eau traduit la volonté de l'Etat de mettre sur pied une politique publique spéciale dont l'objectif est d'impulser le développement du dit secteur. La mission du CAS est donc clairement définie : permettre à l'Etat de réaliser le pari de l'émergence en 2035 à travers la réalisation sur tout l'étendue du territoire national des projets de développement durable en matière d'eau et d'assainissement liquide. En effet, le DSCE réaffirme la volonté des pouvoirs publics d'approvisionner les populations en eau potable, et de garantir un assainissement liquide. Le CAS renforce le volet investissement du Ministère dans la réalisation urgente des projets inscrits dans son budget annuel.

L'article 47 alinéa 1 de la loi 2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat dispose que les comptes d'affectation spéciale retracent, dans les conditions prévues par une loi de finances, des opérations budgétaires financées au moyen de recettes particulières qui sont, par nature, en relation directe avec les dépenses concernées.

L'article 44 alinéa 3 du texte sus visé dispose que « Tout compte spécial concourt à l'atteinte des objectifs d'un ou de plusieurs programmes ».

I.

**DU FONDEMENT JURIDIQUE DU
COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE**

■ I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS

La loi N°98/005 du 14 Avril 1998 portant Régime de l'eau au Cameroun prévoit à ses articles 8 et 10 respectivement une taxe d'assainissement et une redevance de prélèvement, perçues par l'Etat sur les personnes physiques ou morales propriétaires d'installation de prélèvement et /ou déversement des eaux de surface ou souterraines à des fins industrielles ou commerciales. En application des dispositions de ladite loi, le décret N°2001/216 du 02 aout 2001, a créé un compte d'affectation Spéciale des projets de développement durable en matière d'eau et d'assainissement et la loi de finances de l'exercice 2020 a recrée ce Compte pour qu'il respecte les prescriptions du régime financier de 2018.

■ I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS

Le compte d'affectation spéciale pour le financement des projets de développement durable en matière d'eau et d'assainissement a pour missions:

- le développement des ressources en eau ;
- l'alimentation en eau potable des centres urbains, ainsi que des zones rurales ;
- l'assainissement des zones urbaines et rurales ;
- l'hydraulique agro-pastorale

■ I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS

Les dépenses éligibles sont de deux ordres:

Les dépenses d'investissement.

Constructions, aménagements, et rénovations des réseaux d'eaux (forage)

Constructions, aménagements et rénovations des réseaux d'assainissements (latrines et rigoles)

Constructions, aménagement, rénovations des réseaux d'eaux des ouvrages et installations hydrauliques et digues (Adductions en eaux potables)

Les formaions, stages et séminaires dans le domaine de l'eau et l'assainissement

Les dépenses de fonctionnement

Achat de fourniture et petit entretien de bureau

Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution

Carburants et lubrifiants, entretien véhicules automobiles

Entretien, réparation des véhicules courants, achat de pièces de recharges

Indemnité de mission des agents à l'intérieur

Mission de contrôle et de suivi de l'exécution des opérations d'investissement

Frais bancaires

Autres charges exceptionnelles

II.

EVALUATION DES RECETTES DU CAS

■ II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS

Les recettes du CAS/MINEE n'ont pas été constantes durant ces trois (03) dernières années comme l'illustre le tableau de l'évolution des recettes du CAS. Ces recttes ont drastiquement chutées de près de 50% en 2020 du fait de plusieurs raisons énumérées au prochain titre.

■ Tableau 1 : Réalisation des Recettes du C.A.S.

NATURE DES RECETTES	REALISATION			
	2017	2018	2019	2020
Reports (solde à reporter)	169 118 211	52 583 274	247 351 996	166 601 641
taxe d'assainissement	0	0	0	0
Redevance de prélèvement des eaux	154 446 029	349 245 012	282 835 782	124 975 838
TOTAL GENERAL	323 564 240	401 828 286	530 187 778	291 577 479

■ II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Les difficultés rencontrés rencontrées sont dues à plusieurs facteurs qui ont plombé celles-ci. Il s'agit:

- Du manque des moyens de coercition pour effectuer le recouvrement des restes à recouvrer dans les régions ;
- De l'incivisme des contribuables;
- De la mauvaise comptabilisation des recettes du secteur de l'eau par la Recette des Impôts de la Direction des Grandes Entreprises et la Trésorerie Générale de Yaoundé ;
- De l'ignorance de l'existence de la taxe d'assainissement et la redevance de prélèvement des eaux par les contribuables.
- Les effets de la pandémie de la COVID19.

■ II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

Pour les trois prochaines années, le CAS/MINEE propose un plafonnement au moins égal à cinq cent million (500 000 000) pour les deux années suivantes (2021 et 2022) et sept cent millions (700 000 000) de FCFA en 2023. Cela sera possible si les mesures ci-après sont exécutées :

- La proposition du projet d'amendement du décret du PM sus cite qui portait préjudices aux recettes du CAS/MINEE (joint en annexe) ;
- De la création d'une brigade nationale de contrôle et des inspections dans le secteur de l'eau dont le produit alimentera le CAS/MINEE ;

- Du suivi permanent de la comptabilisation des recettes du CAS à la Recette des Impôts de la Direction des Grandes Entreprises (RIDGE) et à la trésorerie générale de Yaoundé ;
- De l'organisation de missions trimestrielles de suivi de recouvrement de recettes du CAS à travers le territoire national ;
- De la publicité des deux taxes du CAS/MINEE dans les médias nationaux ;
- De l'organisation de missions de recouvrement des restes à recouvrer en instance dans certaines délégations régionales et des grandes entreprises en collaboration avec le Programme de Sécurisation des Recettes des Mines de l'eau et de l'énergie ;
- De la confection d'un fichier national des contribuables assujettis au paiement des taxes, redevance, amendes et pénalités du secteur de l'eau ;
- L'ouverture des régies de recettes au niveau départemental avec nomination des régisseurs ;
- Mutation de certains Agents Intermédiaires de Recettes.

■ **Tableau 2 : Projection des Recettes des trois prochaines années**

NATURE DES RECETTES	MONTANT DE L'AFFECTATION		
	2021	2022	2023
taxe d'assainissement	200 000 000	200 000 000	250 000 000
Amendes et transactions	50 000 000	50 000 000	50 000 000
Redevance de prélèvement des eaux	250 000 000	250 000 000	400 000 000
TOTAL GENERAL	500 000 000	500 000 000	700 000 000

III.

EVALUATION DES CHARGES DU CAS

■ III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS

Le Ministère de l'Eau et de l'Energie a quatre programmes dans son budget :

421 : offre d'énergie ;

422 : accès à l'énergie ;

423 ; accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide ;

424 : gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Eau et Energie.

Le CAS/MINEE est rattaché au programme 423 conformément aux missions qui lui sont assignées par le décret de création. En effet les missions du CAS/MINEE sont celles de la production, du transport, et de la distribution de l'eau potable, l'assainissement liquide, la maintenance des ouvrages construits. Tout cela doit contribuer à l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide.

■ III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS

Présenter les principaux extrants obtenus et justifier les écarts par rapport à ce qui était attendu ;

■ III.2.a. BILAN TECHNIQUE

Activité	Date début		Date fin		Résultats		Ecart	Justificati on des écarts	Activités à programm er/ action à entrepren dre
	prévue	Réaliser	prévue	Réaliser	prévue	Réaliser			
Constru ction des forages	01/01/2020	30/09/2020			10	11	+1	Grande demande et des urgences de l'ordonnat eur	Attribution des marches a temps. Programm ation des marches dans les temps juridiques
Constructi on des AEP	01/01/2020	30/09/2020			02	02	0	Marchés non encore attribués	
Constructi on des latrines	01/01/2020	30/09/2020			0	0	0		

III.2.b. BILAN FINANCIER

Pour le bilan financier de l'exercice 2020, et concernant principalement le recouvrement, il est effectué dans les dix régions du pays. Les recettes recouvrées à 98% proviennent du littoral, du centre, du sud et du sud-ouest.

Compte	Libellés	Prévision budgétaire	Exécutions	Taux d'exécution
BUDGET DE FONCTIONNEMENT				
6101XX	Achat de fourniture et petit entretien de bureau	20 000 000	11 781 025	58.90%
6111XX	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution	1000 000	450 000	45%
6121XX	Carburants et lubrifiants, entretien véhicules automobiles	18 000 000	18 000 000	100%
6166XX	Entretien, réparation des véhicules courants, achat de pièces de recharges	5000 000	4 998 770	99%
61711XX	Indemnité de mission des agents à l'intérieur	20 000 000	20 000 000	100%
61712XX	Mission de contrôle et de suivi de l'exécution des opérations d'investissement	5 000 000	3550000	71%
6410XX	Frais bancaires	500 000	250 000	50%
6592XX	Autres charges exceptionnelles	12 000 000	4 477 581	37%
Total		81.500.000	63 847 036	78%
BUDGET D'INVESTISSEMENT				

1607	Arriérés budgétaires de l'État audités et admis en dette intérieure: eau et assainissement financement CAS	217 000 000	163 006 627	
2090	A u t r e s immobilisations incorporelles	5 000 000	0	
22406	Constructions, aménagements, et rénovations des réseaux d'eaux (forage)	122 000 000	0	
2247	Constructions, aménagements et rénovations des réseaux d'assainissement s (latrines et rigoles)	3500.000	0	
2252	Constructions, aménagement, rénovations des réseaux d'eaux des ouvrages et installations hydrauliques et d i g u e s (Adductions en eaux potables)	80 000.000	0	
Total		418 500 .000	163 006 627	38%

III.3 IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION

Pour chaque programme où le CAS a des activités à inscrire, rappeler la stratégie programme avant de montrer le lien avec une action du programme et la pertinence des activités ou des projets proposés par rapport à l'atteinte de l'objectif de l'action :

III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS

Tableau 5 : Chaîne de résultats prévisionnels :

Activités/Projets		Extrants				Effets directs attendus des extrants	Horizon d'évaluation des effets
Libellé	Coût 2021	Libellé	Année de Référence	Valeur de Référence	Valeur Cible 2020		
Programmes : 423 - ACCES A L'EAU POTABLE ET A L' ASSAINISSEMENT LIQUIDE							
Actions : 01 - ELABORATION ET MISE À JOUR DES POLITIQUES ET DES STRATÉGIES DU SECTEUR DE L'EAU						équilibre du budget des réalisations	une (01) année
Amélioration des conditions de travail	5 000 000	Proportion de personnel disposant d'un poste de travail fixe au CAS-EA	2019	40,00	70,00		
Amélioration de la performance du CAS-MINEE	81 500 000	niveau de performance des services du CAS-EAU	2019	40,00	70,00		
Total Action	86 500 000						
Actions : 02 - DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION D'EAU POTABLE						Amélioration des engagements et de la signature du CAS-MINEE	Une (01) année
Construction des Adductions en eau potable	45 500 000	Capacité de production journalière	2019	840,00	900,00		
prise en charge des arriérés audités et admis en dette intérieur-AEP	225 500 000	taux de prise en charge des arriérés contractés dans les projets d'AEP CAS-EAU	2019	18,75	53,78		
Total Action	271 000 000						
Actions : 03 - DÉVELOPPEMENT DE L'ACCÈS À L'EAU POTABLE						Amélioration des engagements et de la signature du CAS-MINEE-forage	Une (01) année
Construction des forages	42 500 000	Taux de desserte en eau potable en milieu péri-urbain et en milieu rural	2019	32,00	39,00		
Prise en charge des arriérés budgétaire du CAS-MINEE-Forage	60 000 000	taux de prise en charge des arriérés contractés dans les projets de forages CAS-EAU	2019	25,00	31,00		
Total Action	102 500 000						
Actions : 04 - DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT LIQUIDE						amélioration des engagements et del a signature du CAS-MINEE	un (01) année

Constructions des latrines	10 000 000	Nombre d'ouvrages réalisés (latrines)	2019	32,00	40,00	
Prise en charge des arriérés budgétaires audités du CAS-MINEE-en assainissement	30 000 000	taux de prise en charge des arriérés dans les projets de latrines CAS-EAU	2019	5,00	100,00	
Total Action	40 000 000					
Total Programme	500 000 000					
TOTAL C.A.S.	500 000 000					

III.3.b. MOYENS DU CAS

Synthèse des dépenses par nature économique

III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE

Tableau 6 : Synthèse des dépenses par nature économique

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
BUDGET DE FONCTIONNEMENT		81 500 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	15 000 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	1 000 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000 000
6152	Locations de véhicules	8 000 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	32 000 000
6410	Frais bancaires	500 000
BUDGET D'INVESTISSEMENT		418 500 000
2246	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'eau	102 500 000
2247	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'assainissement	40 000 000
2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	271 000 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	5 000 000
TOTAL DEPENSES DU C.A.S.		500 000 000

III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS

Tableau 7 : Détails des dépenses par activités

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
Programmes : 423 - ACCES A L'EAU POTABLE ET A L' ASSAINISSEMENT LIQUIDE		
Actions : 01 - ELABORATION ET MISE À JOUR DES POLITIQUES ET DES STRATÉGIES DU SECTEUR DE L'EAU		
Activités : Amélioration des conditions de travail		
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	5 000 000
Total Activité		5 000 000
Activités : Amélioration de la performance du CAS-MINEE		

6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	15 000 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	1 000 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000 000
6152	Locations de véhicules	8 000 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	32 000 000
6410	Frais bancaires	500 000
Total Activité		81 500 000
Total Action		86 500 000
Actions : 02 - DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION D'EAU POTABLE		
Activités : Construction des Adductions en eau potable		
2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	45 500 000
Total Activité		45 500 000
Activités : prise en charge des arriérés audités et admis en dette intérieur-AEP		
2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	225 500 000
Total Activité		225 500 000
Total Action		271 000 000
Actions : 03 - DÉVELOPPEMENT DE L'ACCÈS À L'EAU POTABLE		
Activités : Construction des forages		
2246	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'eau	42 500 000
Total Activité		42 500 000
Activités : Prise en charge des arriérés budgétaire du CAS-MINEE-Forage		
2246	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'eau	60 000 000
Total Activité		60 000 000
Total Action		102 500 000
Actions : 04 - DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT LIQUIDE		
Activités : Constructions des latrines		
2247	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'assainissement	10 000 000
Total Activité		10 000 000
Activités : Prise en charge des arriérés budgétaires audités du CAS-MINEE-en assainissement		
2247	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'assainissement	30 000 000
Total Activité		30 000 000
Total Action		40 000 000
Total Programme		500 000 000
Total C.A.S.		500 000 000

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE

**FONDS SPECIAL DE PROTECTION DE
LA FAUNE**

■ VERSION FRANÇAISE ■

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	3
I.	DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE	4
I.1.	SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS	5
I.2.	MISSIONS À ASSIGNER AU CAS	6
I.3.	DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS	7
II.	EVALUATION DES RECETTES DU CAS	8
II.1.	BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS	9
II.2.	DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	10
II.3.	PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES	10
III.	EVALUATION DES CHARGES DU CAS	12
III.1.	ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS	13
III.2.	BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS	13
III.2.a.	BILAN TECHNIQUE	14
III.2.b.	BILAN FINANCIER	16
III.3.	IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION	
III.3.a.	CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS	19
III.3.b.	MOYENS DU CAS	21
III.3.b.i.	SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE	21
III.3.b.ii.	DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS	22
	ANNEXE	25

NOTE EXPLICATIVE

Le Fonds Spécial Protection de la Faune est un Compte d'Affectation Spéciale du Trésor Public, institué auprès du Ministre chargé de la faune, Ordonnateur du budget dudit Fonds, dans les conditions prévues par les lois et règlements en vigueur.

Il retrace, dans les conditions prévues par une loi de finances, les opérations budgétaires financées au moyen de quotes-parts des recettes de la faune et des aires protégées, au profit de la mise en œuvre de certaines opérations spécifiques liées à la conservation et au développement durable des ressources fauniques et des aires protégées.

A cet effet, dans le cadre du Budget-Programme, son action contribue à l'atteinte des objectifs stratégiques du Programme 962 intitulé "Sécurisation et Valorisation des Ressources Fauniques et des Aires Protégées", à travers le financement d'activités spécifiques au Programme et autres projets structurants, visant le relèvement et le développement de la filière "faune et aires protégées" au sein du Ministère en charge de la faune et des aires protégées.

Son budget est préparé, exécuté et rapporté dans les mêmes conditions que les budgets généraux et annexes de l'Etat.

I.

**DU FONDEMENT JURIDIQUE DU
COMPTE D'AFFECTION SPECIALE**

Le Fonds Spécial de Protection de la Faune est prévu par la Loi N° 94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche, sous la dénomination "Fonds Spécial D'Aménagement et d'Equipement des Aires de Conservation et de Protection de la Faune", en son article 105, pour le soutien aux actions et activités liées à la sécurisation et à la valorisation des ressources faunique et des aires protégées.

Ses modalités de fonctionnement sont fixées par Décret N° 96/237/PM du 10 avril 1996 fixant modalité de fonctionnement de certains Comptes d'Affectation Spéciale(CAS) prévu par la Loi N° 94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche, et participant à la mise en œuvre du budget programme du Ministère des Forêts et de la Faune avec pour objectifs, le financement des opérations d'aménagement, de conservation et de développement durable des ressources fauniques et des Aires Protégées, et la contribution pour le compte de l'Etat au financement des organismes internationaux.

Conformément à la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques, qui instruit la création des CAS dans le cadre des lois de finances, le Compte d'Affectation Spéciale pour la Protection de la Faune, le Développement et l'Aménagement des Aires Protégées, a été créé par loi des finances n° 2019-23 du 24 décembre 2019 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020, et ses charges et ressources fixées en complément des textes susmentionnés.

■ I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS

Conformément à la loi n° 2019-23 du 24 décembre 2019 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020, reprenant et complétant le décret n° 96/237/PM du 10 avril 1996 fixant modalité de fonctionnement de certains Comptes d'Affectation Spéciale(CAS) prévu par la Loi N° 94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche, les sources d'approvisionnement du Fonds sont définies aux articles 20 de la loi n° 2019-23 et 9 du décret n° 96/237/PM et sont constituées par les quotes-parts des droits et taxes ci-après cités :

- droits d'affermages ;
- droits de permis et licences de chasse
- droits de licence de guide chasse
- droits de licence de game farming et game ranching
- taxe journalières pour la chasse dans les zones cynégétiques non affermées pour la conduite des expéditions de chasse par un guide de chasse
- droits de permis de capture des animaux sauvages
- droits de permis de recherche à but scientifique
- droits de permis de capture à but scientifique, commercial et pour exportation
- droits de collecte de peau et dépouilles de certains animaux sauvages des classes B et C à des fins commerciales
- taxe sur les peaux et dépouilles collectées

taxes d'abattages
taxe de détention
taxe d'exportation
permis de petite chasse
permis spécial de chasse
permis de chasse cinématographique et photographique
licence de chasse cinématographique et photographique
permis de cession des zones et produit de la faune
produit des amendes, transactions, dommages-intérêts, ventes aux enchères publiques
ou gré à gré des produits et objets divers saisis
les droits d'entrée dans les aires protégées ;
les autres recettes affectées par la loi et,
la subvention de l'Etat
les subventions, contributions, dons et legs de toute personne physique ou morale

■ I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS

En application des dispositions de l'article 22 du Décret N° 2005/099 du 06 avril 2005 portant organisation du Gouvernement, le Ministère des Forêts et de la Faune est chargé de l'aménagement et la gestion des aires protégées, de l'inventaire et la protection de la faune et du suivi des organisations sous régionales s'occupant de la préservation de l'écosystème sous régional en liaison avec les départements ministériels concernés.

Ayant hérité de l'ancien Ministère de l'Environnement et des Forêts (MINEF), le département ministériel bénéficie de l'appui financier du Fonds Spécial de Protection de la Faune, pour le financement complémentaire des certaines activités non ou peu financées, liées avec pour objectif la protection, la gestion durable, la valorisation et le développement durable des ressources fauniques, et des aires de conservation de la faune.

Son action, inscrite en complément de celles mises en œuvre par le budget général de l'Etat et les appuis multiformes des partenaires à la conservation, vise la l'exécution de projets pour la résolution de problème d'envergure du secteur, et dont les extrants peuvent être mesurés à court terme.

Ses missions premières sont le renforcement de l'aménagement et de la sécurisation des aires de conservation et de protection de la faune, l'appui aux investissements et à l'écotourisme dans les aires protégées, l'accélération de la valorisation de la faune au profit du développement local.

Spécifiquement, ses charges éligibles sont autorisée dans une loi de finances, conformément à la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques.

■ I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS

Les charges et dépenses éligibles au Fonds, autorisées par la loi n° 2019-23 du 24 décembre 2019 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020, reprenant et complétant le décret n° 96/237/PM du 10 avril 1996 fixant modalité de fonctionnement de certains Comptes d'Affectation Spéciale(CAS) prévu par la Loi N° 94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche, les sources d'approvisionnement du Fonds sont définies aux articles 20 de la loi n° 2019-23 et 9 du décret n° 96/237/PM, sont constituées ainsi qu'il suit :

- les frais requis pour la création, l'aménagement et la valorisation des aires protégées
- les frais de développement et de mise à niveau des équipements et construction dans les aires protégées
- les frais de creusage, de récurage et de ravitaillement des mares dans les aires protégées
- les frais d'ouverture et de renouvellement des pistes dans les aires protégées
- les frais de délimitation, sécurisation des aires protégées
- les frais d'acquisition du matériel requis pour les opérations d'aménagement
- les frais requis pour les inventaires, la sécurisation, le renouvellement et la valorisation de la ressource faunique
- les frais de battues d'aménagement et refoulement de la faune sauvage
- les frais de fonctionnement du Comité de programmes prévu par le présent décret ainsi que des commissions techniques des agréments et d'attribution des titres d'exploitation de la faune
- les fonds de contrepartie aux projets lorsque de tels fonds sont fournis par l'Etat
- les contributions de l'Etat aux organismes internationaux
- les frais de recouvrement des recettes
- les frais d'assistance aux éco gardes victimes d'accidents ou d'agression de la faune et des braconniers dans le cadre du service.

II.

EVALUATION DES RECETTES DU CAS

Bien qu'elles aient un caractère indicatif, les évaluations des recettes des comptes d'affectation spéciales permettent d'encadrer projeter les dépenses pouvant être prise en charge dans le cadre d'un budget sans créer la dette, conformément au principe de sincérité budgétaire.

■ II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS

Les recettes du FSPF ont connu depuis 2014 une chute progressive avec la montée rapide du braconnage militarisé, la transhumance et l'orpaillage avec comme corolaire la réduction du potentiel et de l'attractivité des aires protégées et zones de chasse, impactant directement la réalisation des recettes fauniques et dont le potentiel de recettes de FSPF.

Avec la mise en œuvre de plusieurs activités liées tant à la sécurisation, à l'aménagement qu'à la valorisation des aires protégées et zones de chasse, une remontée nette a été observée au cours des années 2018-2019, laquelle se projetait à court terme à un plafond de 500 000 *cent millions* de FCFA avec le recouvrement des transactions, amendes et dommages et intérêts, ainsi qu'un renforcement du suivi des régies des recettes de la faune, et à long terme, avec la revalorisation des recettes fauniques au double. Seulement l'émergence de la pandémie à Coronavirus est venue endiguer l'ensemble des projections faites pour l'année 2020, inhibant la réalisation de la quasi-totalité des recettes du FSPF. L'évolution des recettes du Fonds au cours du triennat sont reprises dans le tableau ci-après :

■ **Tableau 1 : Réalisation des Recettes du C.A.S.**

NATURE DES RECETTES	REALISATION			
	2017	2018	2019	2020
Reports (solde à reporter)	0	37 467 323	10 483 868	0
Droits de permis de recherche à but scientifique	755 000	936 000	1 550 000	472 500
Droits d'entrée dans les aires protégées	21 403 000	110 500	163 000	19 354 500
Taxe d'abattage	63 700 000	62 205 250	75 006 500	57 590 700
Taxe d'exploitation	36 500	0	0	40 500
Produit des amendes, transaction, dommages-intérêts, ventes aux enchères publiques ou gré à gré des produits et objets divers saisis	4 575 000	235 000	205 000	7 221 600
Droits d'affermages	62 905 401	66 451 991	56 700 000	87 345 500
Droits de permis de petite chasse	4 475 000	5 650 000	4 250 000	3 750 000
Droits de permis et licences de chasse	25 603 000	23 580 000	24 630 000	16 405 000
Droits de licence de "gamefarming" et "gameranching"	1 900 000	1 300 000	830 000	1 500 000
Subventions, contributions, dons et legs de toute personne physique ou morale	0	0	59 312 810	0
Droits de licence de guide chasse	7 167 900	5 319 500	6 451 822	7 529 300
TOTAL GENERAL	192 520 801	203 255 564	239 583 000	201 209 600

■ II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Très florissante dans il y'a quelques années encore, les recettes du fonds spécial connaissent depuis 2014 une chute progressive avec la montée rapide du braconnage militarisé, la transhumance et l'orpaillage.

En effet, les effets cumulés de l'explosion démographique, entraînant de l'intensification des activités socio-économiques non contrôlées autour des aires protégées, et dans les zones banales, les envahissements des Aires Protégées, et le renforcement des bandes criminelles, spécialisées des la criminalité faunique ont entraîné la dégradation progressive du paysage des aires protégées, la destruction des ressources, et réduction du potentiel et de l'attractivité des aires protégées et zones de chasse, impactant directement la réalisation des recettes fauniques et dont le potentiel de recettes de FSPF.

Pour se maintenir au cap, et continuer d'assumer sa mission de soutien du Programme 962 dédié à la sécurisation et à la valorisation des ressources fauniques et aires protégées, le fonds, investit de gros moyens aux renforcement des infrastructures et équipement et à l'appui aux initiatives de sécurisation des milieux et ressources, tout en assurant dans les limites de son enveloppe le maintien des équilibre hommes-nature.

A ce jour, la difficulté majeure à laquelle fait face le FSPF, est celle de la réalisation des recettes, qui elles s'avèrent chaque jours insuffisantes, parce que pas assez collectées, mais également du fait des sollicitations chaque jour plus nombreuses du sous secteur. Il y'a besoin tant de mettre sur pied des mécanismes efficaces de recouvrement et de sécurisation des recettes, mais premièrement de revoir les textes fondateurs soutenant la fiscalité de la filière faune compte tenu de sa vétusté.

Avec la mise en œuvre de plusieurs activités liées tant à la sécurisation, à l'aménagement qu'à la valorisation des aires protégées et zones de chasse, une remontée nette a été observée au cours des années 2018-2019, laquelle se projetait à court terme à un plafond de 500 000 *cinq cent millions* de FCFA avec le recouvrement des transactions, amendes et dommages et intérêts, ainsi qu'un renforcement du suivi des régies des recettes de la faune, et à long terme, avec la revalorisation des recettes fauniques au double. Seulement l'émergence de la pandémie à Coronavirus est venue endiguer l'ensemble des projections faites pour l'année 2020, inhibant la réalisation de la quasi-totalité des recettes du FSPF

■ II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

Bien qu'envisageant un nombre important de mesures de résilience face tant à la pandémie, aux difficultés de la filière qu'aux autres lourdeurs freinant la bonne exécution des recettes du FSPF, il est projeté pour le triennat un plafond de recettes stable à la somme de 500 millions de FCFA.

■ **Tableau 2 : Projection des Recettes des trois prochaines années**

NATURE DES RECETTES	MONTANT DE L'AFFECTATION		
	2021	2022	2023
Droits de permis de recherche à but scientifique	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Droits d'entrée dans les aires protégées	25 000 000	25 000 000	25 000 000
Taxe d'abattage	109 500 000	109 500 000	109 500 000
Taxe d'exploitation	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Produit des amendes, transaction, dommages-intérêts, ventes aux enchères publiques ou gré à gré des produits et objets divers saisis	80 000 000	80 000 000	80 000 000
Subventions, contributions, dons et legs de toute personne physique ou morale	15 000 000	15 000 000	15 000 000
Droits de permis et licences de chasse	45 500 000	45 500 000	45 500 000
Droits de permis de petite chasse	7 500 000	7 500 000	7 500 000
Droits de licence de "gamefarming" et "gameranching"	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Droits d'affermages	200 500 000	200 500 000	200 500 000
Reports (solde à reporter)	0	0	0
TOTAL GENERAL	500 000 000	500 000 000	500 000 000

III.

EVALUATION DES CHARGES DU CAS

Les charges du Fonds Spécial de Protection de la Faune consistent en des activités alignées au Programme 962, et son action de soutien est dédié à la sécurisation et à la valorisation des aires protégées et ressources fauniques.

■ III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS

Le Programme 962 intitulé « Sécurisation et Valorisation des Ressources Fauniques et des Aires Protégées » obéit à la fois aux objectifs du millénaire en son objectif 7, et au Programme National d'Investissement Agricole dans son troisième objectif d'optimisation de l'utilisation durable des ressources naturelles. Sa mise en place s'est justifiée d'une part, par le souci d'accroître les superficies de conservation des ressources naturelles et la diversité éco systémique, et d'autre part, par la conservation de celles-ci et leur valorisation pour en faire des pourvoyeurs de richesses et d'emplois. De manière opérationnelle, ledit programme est décliné en cinq actions, dix-sept activités et est marqué depuis quelques années par la recrudescence du grand braconnage transfrontalier, les empiètements divers et la persistance de l'insécurité dans certaines régions du pays. Ces facteurs freinent considérablement l'atteinte des objectifs fixés en termes de recettes fauniques, de conservation des ressources fauniques, d'activités cynégétiques et éco touristiques.

L'objectif du Programme est de Contribuer à l'augmentation des recettes fiscales et parafiscales du sous-secteur à travers la gestion durable et la valorisation de la faune et des aires protégées, avec pour valeur de référence 207 touristes chasseurs en 2019 et 950 millions de FCFA générés en 2023.

Conformément à ses textes fondateurs, ensemble la réglementation en vigueur, le budget du Fonds Spécial projette supporter chaque année quelques une des 05 actions du programme, et certaines de ses 17 activités validées dans le cadre de la refonte des programmes.

Les perspectives pour l'exercice 2021 s'inscrivent dans la continuité des axes définis antérieurement ; un accent particulier sera mis d'une part, sur la sécurisation des aires protégées par la poursuite du renforcement des équipements et infrastructures d'une part, et d'autre part, sur la valorisation des ressources fauniques et des aires protégées à travers la promotion et le développement de l'écotourisme, sans oublier l'apurement de la dette de l'Etat.

■ III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS

Le contexte d'insécurité sanitaire ayant marqué l'exercice budgétaire 2020 a fortement limité l'exécution du budget en cours, lequel est évalué à date à 16,35%. Toutefois, la pandémie à coronavirus est loin d'être la seule cause du faible taux d'exécution du budget du Fonds Spécial de Protection de la Faune, il faut y ajouter l'insuffisante trésorerie du Fonds du fait de

l'apurement d'une part importante de la dette pendante du Fonds.

Trois activités sur Sept du Programme 962 ont été partiellement exécutées à ce jour. Les activités techniques majeures, celle des actions 1, 2, 3 et 4 ont été très faiblement engagées, quand elles ne l'ont pas été du tout, leur exécution dépendant de descente sur le terrain. La fermeture des zones de chasse et aires protégées au public, ainsi que la suspension des missions de terrain, comme mesures sanitaires, ont eu un double contre-impact sur l'exécution technico-financière projetée. Avant le relâchement de la pandémie et la reprise progressive du contrôle, des exécutions timides ont été engagées, elles se poursuivront jusqu'en fin d'exercice budgétaire au prorata des recettes générées.

III.2.a. BILAN TECHNIQUE

Activités	Date de Début		Date de Fin		Résultats		Ecart	Justification	Activités à reprogrammer
	Prévues	Réalisées	Prévues	Réalisées	Prévues	Réalisées			
Activité 1.2 Mise en Œuvre des Plan de Gestion des Zones de Chasse	Mai 2020	-	Juillet	-	- Au moins 03 ordinateurs et 02 imprimantes acquis - Au moins une session du Comité d'examen et d'approbation des PG tenue	-	100%	COVI D-19 et Trésorerie Insuffisante	Acquisition du matériel courant informatique Tenue des Comité d'Examen et d'Approbation des PSG
Activité 2.1 organisation du commerce des espèces fauniques, appui et suivi aux initiatives de valorisation de la faune	Avril 2020	-	Juin 2020	-	- Au moins une session du Comité d'examen et de validation des rapports d'inventaires tenue - Au moins une session du Comité d'attribution des titres d'exploitation de la faune tenue - Cérémonie de lancement de la saison cynégétique tenue	-	100%	COVI D-19 et Trésorerie Insuffisante	Tenir au moins une session du Comité d'examen et d'Approbation des rapports d'inventaire de la faune sauvage, une session du comité d'attribution des titres d'exploitation de la faune et lancer officiellement la saison cynégétique 2020-2021
Activité 3.1 Suivi de la Dynamique des populations et maintien de l'intégrité des aires protégées (Projet d'élaboration du Plan d'Aménagement du Parc National de la Vallée du Mbéré)	Mars 2020	Juin 2020	Décembre 2020	-	- Au moins une étude est conduite - Un atelier de validation tenu	Etude Biologiques et Socio-économiques lancées	85%	COVI D-19 et Trésorerie Insuffisante	Tenir des réunion de validation des études biologiques et socio-économiques préalables à l'élaboration du Plan d'Aménagement du Parc National de la Vallée du Mbéré

Activité 3.3 Développement des équipements dans les aires protégées (Projet de mise à niveau des infrastructures dans les aires protégées)	Mars 2020	-	Novembre 2020	-	- Infrastructure renouvelées - Au moins un véhicule acquis	-	100%	COVI D-19 et Trésorerie Insuffisante	Mener une étude sur la canalisation des eaux au Jardin Zoologique de Mvog-Betsi
Activité 3.5 Elaboration des plans d'aménagements des aires protégées (Projet d'élaboration du Plan d'Aménagement du Parc National de la Vallée du Mbéré)	Mars 2020	Juin 2020	Décembre 2020	-	- Draft du Plan d'Aménagement élaboré	-	100%	COVI D-19 et Trésorerie Insuffisante	Elaborer la Plan d'Aménagement du Parc National de la Vallée du Mbéré
Activité 4.1 Mise en place et Développement des Jardins Zoologiques (Projet de Mise à niveau des Infrastructures et Equipement des Jardins Zoologiques)	Mars 2020	-	Octobre 2020	-	- Aliments et produits vétérinaires acquis	-	100%	COVI D-19 et Trésorerie Insuffisante	Appuyer l'alimentation et la fourniture de matériel vétérinaire dans les Jardins zoologiques
Activité 4.3 Développement de l'écotourisme dans les aires protégées et recherche des partenariats (Projet d'Elaboration d'une Stratégie Marketing pour les Aires Protégées)	Juin 2020	-	Décembre 2020	-	- Au moins une étude est conduite et la stratégie marketing est élaborée	-	100%	COVI D-19 et Trésorerie Insuffisante	-

Activité 5-1 Développement et renforcement de l'organe de gestion de la faune et des Aires Protégées	Mars 2020	Mai 2020	Décembre 2020	-	- Au moins 01 commission passation et un comité de pilotage tenus - Au moins 01 commission de maturation des projets et une séance du groupe de travail tenues - Au moins 02 missions de recouvrement effectuées et 02 réunions de travail tenus - Ordres de paiement acquittés	- Dettes du FSPF partiellement apurées - 04 séances de groupe de travail tenues - 2 sessions du Comité de trésorerie tenues	40%	Trésorerie Insuffisante	Poursuivre l'apurement de la dette du FSPF, tenir les comités de maturation des projets et faire fonctionner l'organe de pilotage du Fonds ainsi que les comités de trésorerie. Renforcer le recouvrement des recettes de la Faune
---	-----------	----------	---------------	---	--	---	-----	-------------------------	--

III.2.b. BILAN FINANCIER

Dès le début de l'exercice 2020, au cours de la période complémentaire de l'exercice 2020, un montant de Trois Cent Vingt Mille Neuf Cent Quarante-Deux (77 320 942) FCFA assis sur les recettes de l'année en cours a servi à l'apurement de la dette du fonds Spécial de l'Exercice Précédent. Avec le recouvrement au 15 octobre 2020 de la somme de Cent Soixante Un Millions Deux Cent Neuf Mille Six Cent (161 209 600) FCFA pour l'exercice 2020, seule une base caisse de Quatre Vingt Trois Millions, Huit Cent Quatre-vingt Huit Mille Six Cent Cinquante Huit (83 888 658) FCFA sera destinée à financer les activités engagées au titre du nouvel exercice. Ce taux est évalué à 16,35% équivalent à un engagement de Quatre-vingt et Un Millions Sept Cent Vingt-Neuf Mille Sept Cent Quarante-Trois (81 729 743) FCFA.

Il est envisagé un recouvrement additionnel de Quarante Millions (40 000 000) FCFA, issue des droit d'affermage des Zones de chasse; ce dernier permettra de parachever l'exécution des dépenses engagées au titre d'investissements, notamment, élaboration du Plan d'aménagement du Parc National de la Vallée du Mbéré et le renforcement des équipements dans les aires protégées dont les exécutions ont été initiées.

Les tableaux ci-dessous détaillent les opérations budgétaires effectuées au Fonds Spécial de Protection de la Faune, au titre de l'exercice 2020.

Actions		OPERATIONS BUDGETAIRES- Virement de Crédits					
		AE=CP Autorisés			AE=CP Rectifiés		
		Unit	Activ	Action	Unit	Activ	Action
ACTION 962.1 AMENAGEMENT DES ZONES DE CHASSE	Activité 1.2 Mise en Œuvre des Plan de Gestion des Zones de Chasse	3 176 100	5 676 100	5 676 100	2 176 100	4 676 100	4 676 100
ACTION 962.2 AMENAGEMENT DES RESSOURCES FAUNIQUES	Activité 2.1 Mise en Œuvre des Plan de Gestion des Zones de Chasse	4 000 000	17 000 000	17 000 000	4 000 000	17 000 000	17 000 000

ACTION 962.3 CREATION, SECURISATION ET AMENAGEMENT DES AIRES PROTEGEES	Activité 3.1 Suivi de la Dynamique des populations et maintien de l'intégrité des aires protégées (Projet d'élaboration du Plan d'Aménagement du Parc National de la Vallée du Mbéré)	1 000 000	31 500 000	283 500 000	1 000 000	30 700 000	278 700 000
	Activité 3.3 Développement des équipements dans les aires protégées (Projet de mise à niveau des infrastructures dans les aires protégées)				4 000 000	225 000 000	
	Activité 3.5 Elaboration des plans d'aménagements des aires protégées(Projet d'élaboration du Plan d'Aménagement du Parc National de la Vallée du Mbéré)	1 500 000	23 000 000		1 500 000	23 000 000	
ACTION 962.4 VALORISATION ET PROMOTION DES AIRES PROTEGES DES AIRES PROTEGEES	Activité 4.1 Mise en place et Développement des Jardins Zoologiques (Projet de Mise à niveau des Infrastructures et Equipement des Jardins Zoologiques)	20 000 000	40 000 000	61 000 000	10 000 000	20 500 000	39 500 000
	Activité 4.3 Développement de l'écotourisme dans les aires protégées et recherche des partenariats (Projet d'Elaboration d'une Stratégie Marketing pour les Aires Protégées)	17 000 000	21 000 000		17 000 000	19 000 000	
ACTION 962.5 DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET FINANCEMENT DURABLE DES AIRES PROTEGEES	Activité 5-1 Développement et renforcement de l'organe de gestion de la faune et des Aires Protégées	20 000 000	132 823 900	132 823 900	17 000 000	160 123 900	160 123 900
TOTAL GENERAL	TOTAL GENERAL	500 000 000	500 000 000	500 000 000	500 000 000	500 000 000	500 000 000

		OPERATIONS BUDGETAIRES- Exécution					
		AE =CP Engagés			AE =CP Ordonnancés		
Actions	Activités/Projets	Unit	Activ	Action	Unit	Activ	Action
ACTION 962.1 AMENAGEMENT DES ZONES DE CHASSE	Activité 1.2 Mise en Œuvre des Plan de Gestion des Zones de Chasse	-	-	-	-	-	-
ACTION 962.2 AMENAGEMENT DES RESSOURCES FAUNIQUES	Activité 2.1 Mise en Œuvre des Plan de Gestion des Zones de Chasse	-	-	-	-	-	-

ACTION 962.3 CREATION, SECURISATION ET AMENAGEMENT DES AIRES PROTEGEES	Activité 3.1 Suivi de la Dynamique des populations et maintien de l'intégrité des aires protégées (Projet d'élaboration du Plan d'Aménagement du Parc National de la Vallée du Mbéré)	-	2 000 000	2 000 000	0	2 000 000	2 000 000
	Activité 3.3 Développement des équipements dans les aires protégées (Projet de mise à niveau des infrastructures dans les aires protégées)	-	-		-	-	
	Activité 3.5 Elaboration des plans d'aménagements des aires protégées (Projet d'élaboration du Plan d'Aménagement du Parc National de la Vallée du Mbéré)	-	-		-	-	
ACTION 962.4 VALORISATION ET PROMOTION DES AIRES PROTEGES DES AIRES PROTEGEES	Activité 4.1 Mise en place et Développement des Jardins Zoologiques (Projet de Mise à niveau des Infrastructures et Equipement des Jardins Zoologiques)	-	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000
	Activité 4.3 Développement de l'écotourisme dans les aires protégées et recherche des partenariats (Projet d'Elaboration d'une Stratégie Marketing pour les Aires Protégées)	-	-		-	-	
ACTION 962.5 DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET FINANCEMENT DURABLE DES AIRES PROTEGEES	Activité 5-1 Développement et renforcement de l'organe de gestion de la faune et des Aires Protégées	14 484 267	78 729 743	78 729 743	-	64 245 476	64 245 476
TOTAL GENERAL	TOTAL GENERAL	81 729 743	81 729 743	81 729 743	67 245 476	67 245 476	67 245 476

		TAUX D'EXECUTION BUDGETAIRE					
		AE =CP Engagés			AE =CP Ordonnancés		
Actions	Activités/Projets	Unit	Activ	Action	Unit	Activ	Action
ACTION 962.1 AMENAGEMENT DES ZONES DE CHASSE	Activité 1.2 Mise en Œuvre des Plan de Gestion des Zones de Chasse	-	-	-	-	-	-
ACTION 962.2 AMENAGEMENT DES RESSOURCES FAUNIQUEES	Activité 2.1 Mise en Œuvre des Plan de Gestion des Zones de Chasse	-	-	-	-	-	-
ACTION 962.3 CREATION, SECURISATION ET AMENAGEMENT DES AIRES PROTEGEES	Activité 3.1 Suivi de la Dynamique des populations et maintien de l'intégrité des aires protégées (Projet d'élaboration du Plan d'Aménagement du Parc National de la Vallée du Mbéré)	-	6,51	0,72	-	100	100

	Activité 3.3 Développement des équipements dans les aires protégées (Projet de mise à niveau des infrastructures dans les aires protégées)	-	-	-	-	-	-
	Activité 3.5 Elaboration des plans d'aménagements des aires protégées(Projet d'élaboration du Plan d'Aménagement du Parc National de la Vallée du Mbéré)	-	-	-	-	-	-
ACTION 962.4 VALORISATION ET PROMOTION DES AIRES PROTEGES DES AIRES PROTEGEES	Activité 4.1 Mise en place et Développement des Jardins Zoologiques (Projet de Mise à niveau des Infrastructures et Equipement des Jardins Zoologiques)	-	4,88	2,53	-	100	100
	Activité 4.3 Développement de l'écotourisme dans les aires protégées et recherche des partenariats (Projet d'Elaboration d'une Stratégie Marketing pour les Aires Protégées)	-	-	-	-	-	-
ACTION 962.5 DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET FINANCEMENT DURABLE DES AIRES PROTEGEES	Activité 5-1 Développement et renforcement de l'organe de gestion de la faune et des Aires Protégées	85,20	49,17	49,17	-	81,60	81,60
TOTAL GENERAL		16,35	16,35	16,35	82,28	82,28	82,28

III.3 IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION

En 2021 comme au cours des exercices précédents, les activités financées par le Fonds Faune sont issues de la liste des activités du Fonds Spécial validé dans le cadre du programme 962 intitulé "Sécurisation et Valorisation des Ressources Fauniques et des Aires Protégées".

III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS

Tableau 5 : Chaîne de résultats prévisionnels :

Activités/Projets		Extrants				Effets directs attendus des extrants	Horizon d'évaluation des effets
Libellé	Coût 2021	Libellé	Année de Référence	Valeur de Référence	Valeur Cible 2020		
Programmes : 962 - SÉCURISATION ET VALORISATION DES RESSOURCES FAUNIQUES ET DES AIRES PROTÉGÉES							
Actions : 01 - AMÉNAGEMENT DES ZONES DE CHASSE						-Augmentation des montants recettes générées par les touristes chasseurs -amélioration de l'attractivité des zones de chasse	2022

Elaboration et validation des plans de gestion des ZIC et ZICGC	5 500 000					
Contrôle et gestion des Plans de Gestion des Zones de Chasse	2 500 000					
Total Action	8 000 000					
Actions : 02 - VALORISATION DES RESSOURCES FAUNIQUES						-Réduction des dégâts de la faune sauvage sur les villageois - Protection de la faune sauvage et des grands mammifères
Organisation du commerce des espèces fauniques, appui et suivi aux initiatives de valorisation de la faune	9 700 000					2021
Suivi de l'activité cynégétique et collecte des recettes fiscales y afférente	30 500 000					
Suivi des activités applicables aux différentes conventions signées par le Cameroun en matière de faune (CITES, RAMSAR...)	12 000 000					
Lutte contre la criminalité faunique et réduction des conflits homme-faune	10 000 000					
Total Action	62 200 000					
Actions : 03 - SÉCURISATION ET AMÉNAGEMENT DES AIRES PROTEGEES						La faune des aires protégées est gérée durablement
Développement des Constructions dans les aires protégées	5 000 000					2021
Développement des équipements dans les Aires Protégées	94 800 000					
Elaboration et révision des plans d'aménagement des Aires Protégées	64 500 000					
suivi de la dynamique des populations et maintien de l'intégrité des aires protégées	52 500 000					
Total Action	216 800 000					
Actions : 04 - VALORISATION ET PROMOTION DES AIRES PROTEGEES						Amélioration de l'attractivités des Jardins Zoologiques Attraction des partenaires et investisseurs privés
Développement de l'écotourisme dans les Aires Protégées et recherche des partenariats	40 000 000					2021
Total Action	40 000 000					
Actions : 05 - DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET FINANCEMENT DURABLE DES AIRES PROTÉGÉES						Renforcer le fonctionnement durable des aires protégées
Développement et renforcement de l'organe de gestion de la faune et des Aires Protégées	173 000 000					2022

Total Action	173 000 000	
Total Programme	500 000 000	
TOTAL C.A.S.	500 000 000	

III.3.b. MOYENS DU CAS

Le budget du Fonds Spécial de Protection de la Faune projette financer en 2021 trois (03) projets portés par le Programme 962, intitulé « Sécurisation et Valorisation des Ressources Fauniques et des Aires Protégées ».

Lesdits projets, initialement prévu au budget de l'exercice 2020, n'ont pas pu être exécuté du fait de la rareté des crédits, induite elle-même par la quasi inactivité de la filière faune et aire protégée à date.

Il s'agit de ce fait des projets ci-après :

- Projet d'Elaboration des Plans d'Aménagement de Certaines Aires Protégées ;
- Projet de Mise à Niveau des Infrastructures et Equipements dans les Aires Protégées ;
- et,
- Etude de faisabilité pour la mise en place d'un centre pilote d'élevage en captivité de la faune sauvage à l'école de faune de Garoua.

Pour atteindre cet objectif fixé, un renforcement du recouvrement des recettes sera effectué sur le terrain, et les travaux de réflexion en cours se poursuivront avec la Société de Recouvrement des Créances, à l'effet du recouvrement des Amendes-Transactions et Dommages et Intérêts d'un montant évalué d'environ 1,5 milliards, dont 45% seront reversés au Fonds Spécial de Protection de la Faune pour son fonctionnement, conformément à la réglementation en vigueur. En 2021, un Plan de Travail Annuel Budgétisé sera validé après l'adoption du projet de budget du Fonds Spécial, et son exécution suivie conformément à la territorialité des recettes du Faune et des Aires Protégées. Un accent particulier sera mis sur les Régions du Centre, du Nord, de l'Est et du Sud véritables foyer des recettes cynégétiques. Il en sera de même pour les Jardins Zoologiques et les autres services de conservation des aires protégées, s'agissant de la perception des droits issues de l'écotourisme.

Le Tableau ci-dessous présente des projections des recettes du Fonds Spécial de Protection de la Faune au cours du triennat 2021-2023 :

III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE

Tableau 6 : Synthèse des dépenses par nature économique

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
BUDGET DE FONCTIONNEMENT		300 000 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 900 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	80 500 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	16 500 000
6113	Achats de vaccins ou tests et autres préventions	4 000 000

6118	Achats de matières, intrants agricoles, produits vétérinaires, consommations intermédiaires	41 999 591
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	2 076 900
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	52 800 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	2 998 509
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	56 625 000
6174	Frais de réception	7 000 000
6186	Honoraires et frais annexes	12 600 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	13 000 000
BUDGET D'INVESTISSEMENT		200 000 000
2032	Etudes de construction de digues et installations hydrauliques	5 000 000
2042	Etudes forestières	64 500 000
2261	Achats de mobilier de bureau	20 000 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	25 700 000
2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	14 800 000
2281	Achats de véhicules à 2 roues (motos, mobylettes, bicyclettes, etc.)	50 000 000
2285	Acquisitions, rénovations des navires et divers bateaux maritimes, lagunaires ou fluviaux	20 000 000
TOTAL DEPENSES DU C.A.S.		500 000 000

III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS

Tableau 7 : Détails des dépenses par activités

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
Programmes : 962 - SÉCURISATION ET VALORISATION DES RESSOURCES FAUNIQUES ET DES AIRES PROTÉGÉES		
Actions : 01 - AMÉNAGEMENT DES ZONES DE CHASSE		
Activités : Elaboration et validation des plans de gestion des ZIC et ZICGC		
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 000 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	500 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000 000
Total Activité		5 500 000
Activités : Contrôle et gestion des Plans de Gestion des Zones de Chasse		
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	100 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	900 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500 000
Total Activité		2 500 000
Total Action		8 000 000
Actions : 02 - VALORISATION DES RESSOURCES FAUNIQUES		
Activités : Organisation du commerce des espèces fauniques, appui et suivi aux initiatives de valorisation de la faune		
2042	Etudes forestières	7 500 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	200 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	500 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	500 000
Total Activité		9 700 000

Activités : Suivi de l'activité cynégétique et collecte des recettes fiscales y afférente		
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	100 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	8 000 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	5 500 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 900 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000 000
Total Activité		30 500 000
Activités : Suivi des activités applicables aux différentes conventions signées par le Cameroun en matière de faune (CITES, RAMSAR...)		
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	5 000 000
2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	5 000 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	2 000 000
Total Activité		12 000 000
Activités : Lutte contre la criminalité faunique et réduction des conflits homme-faune		
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000 000
Total Activité		10 000 000
Total Action		62 200 000
Actions : 03 - SÉCURISATION ET AMÉNAGEMENT DES AIRES PROTEGEES		
Activités : Développement des Constructions dans les aires protégées		
2032	Etudes de construction de digues et installations hydrauliques	5 000 000
Total Activité		5 000 000
Activités : Développement des équipements dans les Aires Protégées		
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	15 000 000
2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	9 800 000
2281	Achats de véhicules à 2 roues (motos, mobylettes, bicyclettes, etc.)	50 000 000
2285	Acquisitions, rénovations des navires et divers bateaux maritimes, lagunaires ou fluviaux	20 000 000
Total Activité		94 800 000
Activités : Elaboration et révision des plans d'aménagement des Aires Protégées		
COMPTE	LIBELLE	MONTANT
2042	Etudes forestières	33 000 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	16 500 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	4 500 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 500 000
Total Activité		64 500 000
Activités : suivi de la dynamique des populations et maintien de l'intégrité des aires protégées		
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	12 500 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	15 000 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000 000
6186	Honoraires et frais annexes	10 000 000

Total Activité		52 500 000
Total Action		216 800 000
Actions : 04 - VALORISATION ET PROMOTION DES AIRES PROTEGEES		
Activités : Développement de l'écotourisme dans les Aires Protégées et recherche des partenariats		
6118	Achats de matières, intrants agricoles, produits vétérinaires, consommations intermédiaires	39 000 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000 000
Total Activité		40 000 000
Total Action		40 000 000
Actions : 05 - DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET FINANCEMENT DURABLE DES AIRES PROTÉGÉES		
Activités : Développement et renforcement de l'organe de gestion de la faune et des Aires Protégées		
2042	Etudes forestières	24 000 000
2261	Achats de mobilier de bureau	20 000 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	5 700 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 500 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	40 000 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	6 000 000
6113	Achats de vaccins ou tests et autres préventions	4 000 000
6118	Achats de matières, intrants agricoles, produits vétérinaires, consommations intermédiaires	2 999 591
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	2 076 900
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	14 000 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	2 998 509
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	21 125 000
6174	Frais de réception	7 000 000
6186	Honoraires et frais annexes	2 600 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	11 000 000
Total Activité		173 000 000
Total Action		173 000 000
Total Programme		500 000 000
Total C.A.S.		500 000 000

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE

**FONDS DE DEVELOPPEMENT DU
SECTEUR DE L'ELECTRICITE**

■ VERSION FRANÇAISE ■

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	3
I.	DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE	4
I.1.	SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS	5
I.2.	MISSIONS À ASSIGNER AU CAS	5
I.3.	DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS	6
II.	EVALUATION DES RECETTES DU CAS	8
II.1.	BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS	9
II.2.	DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	9
II.3.	PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES	10
III.	EVALUATION DES CHARGES DU CAS	11
III.1.	ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS	12
III.2.	BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS	12
III.2.a.	BILAN TECHNIQUE	12
III.2.b.	BILAN FINANCIER	12
III.3.	IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION	
III.3.a.	CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS	12
III.3.b.	MOYENS DU CAS	14
III.3.b.i.	SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE	14
III.3.b.ii.	DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS	15
	ANNEXE	17

NOTE EXPLICATIVE

La loi n°2011/022 du 14 décembre 2011 régissant le secteur de l'électricité au Cameroun a prévu en son Titre 9, article 94 que:

« (1) Un Fonds de Développement du Secteur de l'Electricité peut être créé en tant que de besoin. Le Ministre chargé de l'électricité est l'ordonnateur des dépenses engagées sur le Fonds.

(2) Les missions, l'organisation et le fonctionnement du Fonds sont fixés par Décret du Président de la République ».

Le développement du secteur de l'électricité au Cameroun a été confronté ces dernières années à de multiples obstacles liés notamment aux difficultés pour l'Etat de disposer à temps, des moyens financiers nécessaires pour le développement et la réalisation des projets ambitieux dans le secteur. Cette situation s'est traduite par le recours systématique à la procédure de gré à gré pour l'octroi des concessions de service public dans le secteur de l'électricité.

Le Fonds est donc un mécanisme d'autofinancement et de facilitation des levées des financements du secteur de l'électricité.

Conformément à l'article 3 du décret présidentiel du 19 août 2020, le Fonds est un Compte d'Affectation Spéciale Hors Trésor dédié au développement du secteur de l'électricité, placé sous l'autorité du Ministre chargé de l'électricité et dont il en est l'ordonnateur. Il est alimenté par les recettes du secteur de l'électricité et traduit la volonté de l'Etat de mettre sur pied une politique publique spéciale dont l'objectif est d'impulser le développement dudit secteur.

Ledit CAS a donc pour mission, le financement du développement du secteur de l'électricité à travers toutes actions tendant à l'élaboration des politiques et des stratégies en matière d'énergie électrique et de la mise en place des infrastructures y relatives.

L'article 47 alinéa 1 de la loi 2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat dispose que les comptes d'affectation spéciale retracent, dans les conditions prévues par une loi de finances, des opérations budgétaires financées au moyen de recettes particulières qui sont, par nature, en relation directe avec les dépenses concernées.

L'article 44 alinéa 3 du texte sus visé dispose que « Tout compte spécial concourt à l'atteinte des objectifs d'un ou de plusieurs programmes ».

I.

**DU FONDEMENT JURIDIQUE DU
COMPTE D'AFFECTION SPECIALE**

■ I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS

La loi n° 2011/022 du 14 décembre 2011 régissant le secteur de l'électricité au Cameroun prévoit en son article 94 la création en cas de besoin, d'un Fonds de Développement du Secteur de l'Electricité, chargé du développement du secteur de l'Electricité. C'est en application à cet article de la loi de l'électricité que, le Président de la République a signé le décret n° 2020/497 du 19 août 2020 portant création, organisation et fonctionnement du Fonds de Développement du Secteur de l'Electricité.

■ I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS

Le Fonds a pour missions le financement :

a) au- titre des politiques publiques et des stratégies en matière de développement du secteur de l'électricité :

- des activités relatives à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et stratégies dans le secteur de l'électricité
- des études relatives à la planification et au développement des activités du secteur de l'électricité

b) en matière de promotion des investissements dans le secteur de l'électricité;

- des études de faisabilité et investissements nécessaires à la réalisation des infrastructures du secteur de l'électricité ;
- des opérations relatives à la préparation et à l'organisation des Appels d'Offres en vue de la sélection des opérateurs des centrales électriques, ainsi que les opérateurs des activités de gestion du réseau de transport, de transport et de distribution d'électricité
- de la participation et de la contribution de l'Etat au titre de la structuration juridique, technique et financière des projets du secteur de l'électricité
- de la contrepartie de l'Etat en dépenses réelles dans le cadre des projets à financement conjoint

c) en matière de suivi, de régulation et de contrôle des activités du secteur de l'électricité :

- des opérations de suivi et du contrôle des activités de stockage de l'eau pour la production de l'électricité, de production, de transport, de distribution, d'importation, d'exportation et de vente de l'électricité ;
- des audits administratifs, techniques, financiers et comptables des activités des opérateurs du secteur de l'électricité ;
- des opérations d'élaboration des standards techniques et des règles de sécurité dans le secteur de l'électricité ;
- des activités de contrôle de conformité des équipements électriques et installations

électriques ;

- des contributions financières du Cameroun aux organisations internationales relevant du secteur de l'électricité ;
- de la compensation au titre du risque hydrologique ;
- des interventions d'urgences.

d) en matière de développement des compétences des ressources humaines locales dans le secteur de l'électricité :

- de la formation et des activités de renforcement des capacités des ressources humaines du secteur de l'électricité
- des opérations de recherche et développement dans le secteur de l'électricité

■ I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS

Les interventions au titre du Fonds s'opèrent à travers cinq (05) guichets distincts et autonomes, à savoir :

- le guichet des politiques et stratégies ;
- le guichet de développement des projets du secteur de l'électricité ;
- le guichet du suivi, de la régulation et du contrôle des activités du secteur de l'électricité ;
- le guichet de gestion du risque hydrologique ;
- le guichet de développement des compétences des ressources humaines locales dans le secteur de l'électricité.

Le guichet des politiques et des stratégies a pour objet le financement :

- des activités relatives à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques et stratégies dans le secteur de l'électricité
- des études dédiées à la planification des activités du secteur de l'électricité. A ce titre, ce financement concerne notamment :
 - les études stratégiques ;
 - l'élaboration des schémas directeurs de développement du réseau de transport et de distribution
 - les évaluations du potentiel énergétique.

Le guichet de développement des projets du secteur de l'électricité a pour objet le financement :

- des études de faisabilité et investissements nécessaires à la réalisation des infrastructures du secteur de l'électricité
- des opérations relatives à la préparation et à l'organisation des Appels d'Offres en vue de la sélection des opérateurs des centrales électriques, ainsi que les opérateurs des activités de gestion du réseau de transport, de transport et de distribution d'électricité ;
- de la participation et de la contribution de l'Etat au titre de la structuration juridique, technique et financière des projets du secteur de l'électricité
- de la contrepartie de l'Etat en dépenses réelles dans le cadre des projets à financement conjoint.

Le guichet du suivi, de la régulation et du contrôle des activités du secteur de l'électricité

Ce guichet a pour objet d'assurer le financement:

- des opérations de suivi et de contrôle des activités de stockage de l'eau pour la production d'électricité, de production, de transport, de distribution, d'importation, d'exportation et de vente de l'électricité ;
- des audits administratifs, techniques, financiers et comptables des activités des opérateurs du secteur de l'électricité
- des opérations d'élaboration des standards techniques et des règles de sécurité dans le secteur de l'électricité ;
- des activités de contrôle de conformité des équipements et installations électriques
- des contributions financières du Cameroun aux organisations internationales relevant du secteur de l'électricité
- des interventions d'urgence

Le guichet de gestion du risque hydrologique

Ce guichet a pour objet d'assurer le financement des mesures de mitigation des conséquences du risque hydrologique dans le secteur de l'électricité.

A ce titre, ce financement concerne notamment:

- les coûts d'achat supplémentaires du combustible nécessaire à l'exploitation dans les centrales thermiques utilisées pour la production de l'énergie électrique de substitution
- I - la rémunération supplémentaire payée en compensation de l'énergie non disponible des aménagements hydroélectriques affectés par le risque hydrologique.

Le guichet de développement des ressources humaines locales dans le secteur de l'électricité

Ce guichet a pour objet le financement:

- de la formation et du renforcement des capacités des ressources humaines du secteur de l'électricité ;
- de la formation académique et professionnelle nationale dans le secteur de l'électricité ;
- des travaux en matière de recherche et innovation dans le secteur de l'électricité.

II.

EVALUATION DES RECETTES DU CAS

■ II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS

Le Fonds de développement du Secteur de l'Electricité (FDSE) envisage une entrée en activité au titre de l'exercice 2021. Les recettes telles que reprises ci-dessus n'ont pas été mobilisées au titre de l'exercice 2020. Toutefois le FDSE dispose d'un fort potentiel d'assiette qui va s'étendre progressivement dès l'exercice budgétaire 2021.

Cette partie ne peut donc être renseignée.

■ **Tableau 1 : Réalisation des Recettes du C.A.S.**

NATURE DES RECETTES	REALISATION			
	2017	2018	2019	2020
Les contributions annuelles des opérateurs titulaires d'un titre de concession ou de licence dans le secteur de l'électricité, à hauteur de 1% de leur chiffre d'affaire annuel hors taxe, l'assiette de calcul du chiffre d'affaire étant pour les producteurs à des fins industrielles, exclusivement limitée à l'activité relevant du secteur de l'électricité	0	0	0	0
La quote-part de la redevance d'eau ou droits d'eau	0	0	0	0
Les ressources du budget de l'Etat au titre de sa contribution ou de sa participation aux opérations de structuration juridique et financière des projets du secteur de l'électricité	0	0	0	0
La quote-part des dividendes de l'Etat au titre de ses prises de participation dans les entreprises du secteur de l'électricité tel que fixée par la loi de finances de l'Etat	0	0	0	0
Les subventions de l'Etat	0	0	0	0
La quote-part des droits d'entrée ou de renouvellement des titres des opérateurs du secteur de l'électricité	0	0	0	0
Toute autre ressource qui pourrait lui être accordée par la loi	0	0	0	0
Reports (solde à reporter)	0	0	0	0
La quote-part des amendes et pénalités collectées au titre de la loi n°2011/022 du 14 décembre 2011 régissant le secteur de l'électricité	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	0	0	0	0

■ II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Le FDSE a été créé le 19 août 2020 par décret du Président de la République. Il n'a donc bénéficié d'aucune ressource budgétaire au titre de l'exercice 2020 et n'a par conséquent mené aucune activité.

Cette partie ne peut donc être renseignée à ce stade.

■ II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

Au 31 décembre 2019, le Chiffre d'Affaires (CA) Hors Taxes des titulaires de concession et de licence dans le secteur de l'électricité était de 488 milliards de F CFA réparti entre ENEO (331 milliards), SONATREL (63 milliards), KPDC (55 milliards), DPDC (17 milliards), EDC (9 milliards pour le volet stockage d'eau) et des recettes de l'ordre de 13 milliards liées à la production de Memve'ele.

Quant aux pénalités, elles sont principalement dues par Eneo et sur les dernières années, leur montant oscille aux environs de 4 milliards en moyenne.

Pour les projections en 2021, le chiffre d'affaire des opérateurs devrait aller bien au-delà de 500 milliards HT du fait qu'en 2020 on assiste à une production plus importante de Memve'ele.

En effet, 2019 la centrale a fonctionné environ 9 mois sur 12 à une puissance comprise entre 40 et 60 MW. Tandis qu'en 2020 elle fonctionne entre 60 et 90 MW.

Quant aux projections sur les pénalités, elles ont été maintenues à 4 milliards.

RECETTES	MONTANT (F CFA)	Guichet de Recouvrement	Délais de recouvrement	Mesures coercitives
Recettes prévues par le Décret créant le FDSE du 19 août 2020 (Article 5, al 1)				
*1% du Chiffre d'Affaires Hors Taxe des titulaires de concession et de licence dans le secteur de l'électricité	05 milliards	L'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL)	*Le décret sus visé, précise que les opérateurs du secteur de l'électricité, ont jusqu'au 31 mars 2021 pour procéder au paiement de leur contribution au titre de l'exercice 2020. *Pour le recouvrement des pénalités, l'ARSEL fixera un délai.	*Les opérateurs qui ne verseront pas au 31 mars 2021 leur contribution s'exposeront aux sanctions prévues par le décret : -suspension du droit d'opérer ; -le retrait de la concession, licence ou autorisation ; -paiement d'amende. *L'ARSEL fixera les mesures coercitives pour le paiement effectif des pénalités.
*Quote-part des amendes et pénalités collectées au titre de la Loi n°2011/022 du secteur de l'électricité ;	02 milliards			
Total	07 milliards			

■ **Tableau 2 : Projection des Recettes des trois prochaines années**

NATURE DES RECETTES	MONTANT DE L'AFFECTATION		
	2021	2022	2023
Les contributions annuelles des opérateurs titulaires d'un titre de concession ou de licence dans le secteur de l'électricité, à hauteur de 1% de leur chiffre d'affaire annuel hors taxe, l'assiette de calcul du chiffre d'affaire étant pour les producteurs à des fins industrielles, exclusivement limitée à l'activité relevant du secteur de l'électricité	5 000 000 000	6 000 000 000	7 000 000 000
La quote-part des amendes et pénalités collectées au titre de la loi n°2011/022 du 14 décembre 2011 régissant le secteur de l'électricité	2 000 000 000	3 500 000 000	3 500 000 000
TOTAL GENERAL	7 000 000 000	9 500 000 000	10 500 000 000

III.

EVALUATION DES CHARGES DU CAS

■ III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS

Le Ministère de l'Eau et de l'Energie a quatre programmes dans son budget.

Le Fonds est rattaché aux programmes 421 (offre d'énergie), 422 (accès à l'énergie) et 424 (gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Eau et Energie) conformément aux missions qui lui sont assignées par son décret de création. En effet la mission principale du Fonds est le financement :

- a) des politiques publiques et des stratégies en matière de développement du secteur de l'électricité ;
- b) de la promotion des investissements dans le secteur de l'électricité ;
- c) du suivi, de la régulation et de contrôle des activités du secteur de l'électricité ;
- d) du développement des compétences des ressources humaines locales dans le secteur de l'électricité.

■ III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS

■ III.2.a. BILAN TECHNIQUE

■ III.2.b. BILAN FINANCIER

Le FDSE a été créé le 19 août 2020 par décret du Président de la République. Il n'a donc bénéficié d'aucune ressource budgétaire au titre de l'exercice 2020 et n'a par conséquent mené aucune activité.

Cette partie ne peut donc être renseignée à ce stade.

■ III.3 IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION

■ III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS

Les ressources prévisionnelles du FDSE pour l'exercice 2021 seront affectées dans trois programmes du MINEE à savoir le programme 421 « Offre d'Energie », programme 422 « Accès à l'Energie » et le programme 424 « Gouvernance et appui institutionnel au sous-secteur eau et énergie ».

Cet intervention du FDSE dans ces trois programmes se justifie par le fait le décret qui crée le FDSE, lui attribue aussi bien des missions de financement des stratégies mais également des missions de mise en place d'infrastructures.

S'agissant de l'intervention du FDSE dans le programme 421, il s'agit pour l'Etat d'encadrer l'ensemble des activités liées à la mise en œuvre de nouveaux projets de production d'électricité par des partenaires privés. En effet, l'Etat du Cameroun a fait le choix en mode PPP

des projets de production de grande capacité (plus de 100 MW). La structuration et la mise en œuvre de ce type de montage est très complexe et nécessite une assistance technique à toutes les étapes du projet. L'expérience du projet Nachtigal est une parfaite illustration. Par contre, pour les projets de production petite taille (entre 0 et 30 MW), le FDSE permettra à l'Etat lui-même de procéder à la maturation des projets.

Pour ce qui est du programme 422, le FDSE vient renforcer les financements à destination des zones péri urbaines et rurales. Dans la mesure où sur 14 000 localités que comptent notre pays, seules 4 000 sont électrifiées. Le taux d'accès à l'électricité se situe autour de 60% soit 40% de la population n'ayant pas accès à l'électricité. Selon le Plan Directeur de l'Electrification Rurale, l'électrification de l'ensemble du territoire national nécessite des investissements de l'ordre de 805 milliards de F CFA. Un tel niveau d'investissement ne peut être porté par le BIP du MINEE (moins de 2 milliards/an) ni par l'Agence d'Electrification Rurale (AER) qui reçoit également une redevance du secteur de moins de 2 milliards. Le FDSE vient donc renforcer l'augmentation du taux d'accès à l'électricité en milieu rural.

Quant au programme 424, il s'agit pour le FDSE de renforcer les investissements en termes d'outils stratégiques, de développement des TIC et de suivi des activités du secteur de l'électricité.

■ **Tableau 5 : Chaîne de résultats prévisionnels :**

Activités/Projets		Extrants				Effets directs attendus des extrants	Horizon d'évaluation des effets
Libellé	Coût 2021	Libellé	Année de Référence	Valeur de Référence	Valeur Cible 2020		
Programmes : 421 - OFFRE D'ENERGIE							
Actions : 02 - DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION DE L'ENERGIE ELECTRIQUE						maturation complète des projets financés par le FDSE	une (01) année
Développement de nouveaux projets de production d'électricité : recrutement assistance technique pour la maturation des projets de construction de la centrale à gaz Limbé et de l'aménagement hydroélectrique de Kikot,	600 000 000	puissance installée	2019	1 690,00	1 720,00		
Total Action	600 000 000						
Total Programme	600 000 000						
Programmes : 422 - ACCES A L'ENERGIE							
Actions : 01 - ELECTRIFICATION URBAINE, PÉRIURBAINE ET RURALE						raccordement des ménages aux réseaux d'électrification construits	une (01) année
Projets de renforcement et d'extension de réseaux électriques en milieu péri urbain et rurale	5 400 000 000	taux d'accès à l'électricité	2019	69,00	71,00		
Total Action	5 400 000 000						
Actions : 05 - ELABORATION ET MISE À JOUR DES POLITIQUES ET DES STRATÉGIES D'ACCÈS À L'ÉNERGIE						bonne maîtrise des ouvrages d'énergie électrique sur l'étendue du territoire national	une (01) année
Gestion financière et	800 000 000	Taux d'exécution	2019	0,00	100,00		

budgétaire		financière et budgétaire				
Réalisation d'une carte électrique	200 000 000	Système d'information Géographique	2019	0,00	100,00	
Total Action	1 000 000 000					
Total Programme	6 400 000 000					
TOTAL C.A.S.	7 000 000 000					

III.3.b. MOYENS DU CAS

III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE

Comptes	Libellés	Montant
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
1-	Achats de fournitures et petit entretien de bureaux	70 millions
2-	Fourniture et prestation de services pour édition, impression et distribution	20 millions
3-	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	40 millions
4-	Formation du personnel du MINEE dans la planification, et du contrôle des activités du secteur de l'électricité	115 millions
5-	Indemnités de mission des agents à l'intérieur	100 millions
6-	Mission de contrôle, de suivi des activités et des investissements des opérateurs du secteur de l'électricité par le personnel des services centraux et déconcentrés du MINEE	300 millions
7-	Frais bancaires	5 millions
Total A budget de fonctionnement		650 millions
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
1-	Projets de renforcement et d'extension de réseaux électriques en milieu péri urbain et rurale	2,4 milliards
2-	Raccordement électrique des sites de l'usine SUD HEVEA à partir du barrage Hydroélectrique de MEKIN et au RIS, Arrondissement de MEYOMESSALA, dans le Département du DJA ET LOBO, Région du SUD	02 milliards

3-	Etudes de nouveaux projets d'électrification urbaine, péri urbaine et rurale	01 milliard
4-	Développement de nouveaux projets de production d'électricité : recrutement assistance technique pour la maturation des projets de construction de la centrale à gaz Limbé et de l'aménagement hydroélectrique de Kikot,	600 millions
5-	Finalisation de la carte électrique	200 millions
6-	Acquisition de véhicules pour suivi et évaluation par le MINEE des activités et investissements des opérateurs du secteur de l'électricité	150 millions
Total B budget d'investissement		6,35 milliards
Total générale des dépenses		07 milliards

■ **Tableau 6 : Synthèse des dépenses par nature économique**

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
BUDGET DE FONCTIONNEMENT		650 000 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	70 000 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	20 000 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	40 000 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	400 000 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	115 000 000
6410	Frais bancaires	5 000 000
BUDGET D'INVESTISSEMENT		6 350 000 000
2022	Schémas d'organisation bureautiques ou informatiques,	200 000 000
2033	Etudes préalables à la construction de barrages, centrales électrique, installations de cables et gros matériels de distribution de l'électricité	600 000 000
2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	5 400 000 000
2787	Achats de véhicules et autres matériels de transport	150 000 000
TOTAL DEPENSES DU C.A.S.		7 000 000 000

■ **III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS**

■ **Tableau 7 : Détails des dépenses par activités**

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
Programmes : 421 - OFFRE D'ENERGIE		
Actions : 02 - DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION DE L'ENERGIE ELECTRIQUE		
Activités : Développement de nouveaux projets de production d'électricité : recrutement assistance technique pour la maturation des projets de construction de la centrale à gaz Limbé et de l'aménagement hydroélectrique de Kikot,		
2033	Etudes préalables à la construction de barrages, centrales électrique, installations de cables et gros matériels de distribution de l'électricité	600 000 000
Total Activité		600 000 000

Total Action		600 000 000
Total Programme		600 000 000
Programmes : 422 - ACCES A L'ENERGIE		
Actions : 01 - ELECTRIFICATION URBAINE, PÉRIURBAINE ET RURALE		
Activités : Projets de renforcement et d'extension de réseaux électriques en milieu péri urbain et rurale		
2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	5 400 000 000
Total Activité		5 400 000 000
Total Action		5 400 000 000
Actions : 05 - ELABORATION ET MISE À JOUR DES POLITIQUES ET DES STRATÉGIES D'ACCÈS À L'ÉNERGIE		
Activités : Gestion financière et budgétaire		
2787	Achats de véhicules et autres matériels de transport	150 000 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	70 000 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	20 000 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	40 000 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	400 000 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	115 000 000
6410	Frais bancaires	5 000 000
Total Activité		800 000 000
Activités : Réalisation d'une carte électrique		
2022	Schémas d'organisation bureautiques ou informatiques,	200 000 000
Total Activité		200 000 000
Total Action		1 000 000 000
Total Programme		6 400 000 000
Total C.A.S.		7 000 000 000

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE

DEVELOPPEMENT FORESTIER

■ VERSION FRANÇAISE ■

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	3
I. DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE	4
I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS	5
I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS	6
I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS	6
II. EVALUATION DES RECETTES DU CAS	8
II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS	9
II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	10
II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES	10
III. EVALUATION DES CHARGES DU CAS	11
III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS	12
III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS	12
III.2.a. BILAN TECHNIQUE	12
III.2.b. BILAN FINANCIER	20
III.3. IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION	
III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS	36
III.3.b. MOYENS DU CAS	49
III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE	49
III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS	50
ANNEXE	57

NOTE EXPLICATIVE

L'élaboration du Projet de Performance (PPA) du Compte d'Affectation Spécial s'appuie sur le cadre stratégique définissant la politique sectorielle du Ministère des Forêts et de la Faune. Il s'agit d'un instrument de plaidoyer financier qui prend en compte les dépenses d'investissement, de fonctionnement et l'apport des Partenaires Techniques et Financiers.

Ce PPA a pour objectif sur la période 2021 de renseigner les projets prioritaires à mettre en œuvre pendant la période visée, afin de contribuer à l'accélération de la croissance économique en cohérence avec les orientations stratégiques contenues dans la Stratégie Nationale de Développement.

Ledit document, qui présente les objectifs de performance décline pour chaque programme ouvert : les objectifs, les indicateurs, les cibles ainsi que les moyens nécessaires pour leur mise en œuvre,

Il comporte, trois principales parties :

- la première partie présente le fondement juridique du Compte d'Affectation Spécial
 - la deuxième partie traite du contenu des programmes en termes de projet assorties d'objectifs et d'indicateurs, et présente le cadre stratégique de mise en œuvre ;
- une annexe sur la budgétisation

I.

**DU FONDEMENT JURIDIQUE DU
COMPTE D'AFFECTION SPECIALE**

En référence au Décret n° 96/237/PM du 10 avril 1996 fixant les modalités de fonctionnement des Fonds Spéciaux prévus par la loi n° 94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche, Le Fonds Spécial de Développement Forestier, ci-après appelé le « Fonds Spécial », est un compte spécial d'affectation du Trésor Public destiné à **assurer le financement des opérations d'aménagement, de conservation et de développement durable des ressources forestières**. A travers la loi n° 2018/012 du 11 juillet ce fonds migre vers un compte d'affectation spéciale dont l'objectif vise à financer les projets logés dans les programmes du MINFOF. La loi n° 2019/023 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 confirme son existence.

■ I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS

Les ressources du Fonds Spécial sont constituées par :

- la quote-part des recettes provenant :
- de la redevance forestière annuelle assise sur la superficie ;
- de la taxe d'abattage des produits forestiers ;
- de la taxe de transfert d'une concession forestière ;
- des droits de sortie ;
- de la surtaxe progressive à l'exportation des produits forestiers non transformés ;
- du prix de vente des produits forestiers ;
- des amendes, transactions, dommages-intérêts, ventes aux enchères publiques ou de gré à gré des produits et objets divers saisis
- les recettes affectées par la loi ;
- les subventions, contributions, dons ou legs de toute personne physique ou morale.

Pour 2020, les ressources retenues dans la Loi de Finances sont la commercialisation des documents sécurisés, l'attribution et le renouvellement des permis annuels d'opération, les frais d'attribution et de renouvellement des permis annuels d'exploitation, les permis Cites, les certificats d'enregistrement en qualité de transformateur et d'exportateur de bois et les autorisations d'ouverture des parcs de rupture à l'exclusion de toutes celles qui sont prévues dans le décret de création de cet instrument.

■ 1.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS

Le CAS-FSDF assure le financement des opérations d'aménagement, de conservation et de développement durable des ressources forestières, notamment :

- L'aménagement des réserves forestières non concédées en exploitation ;
- la régénération et de reboisement ;
- l'inventaire forestier ;
- les opérations de matérialisation des limites et de création des infrastructures ;
- les équipements requis pour la réalisation des travaux d'inventaire et d'aménagement forestier ;
- le contrôle technique et de suivi des aménagements forestiers réalisés dans les concessions ;
- la vulgarisation des techniques et des résultats des recherches sur les ressources forestières ;
- la réalisation des études sectorielles dans le domaine forestier, notamment sur la conservation durable de la biodiversité ;
- le fonctionnement du Comité de programmes prévu par le présent décret, du comité technique des agréments et de la commission interministérielle d'attribution des titres d'exploitation forestière ;
- la contribution de l'Etat aux organismes internationaux
- la mise en oeuvre de la stratégie de développement des plantations forestières.

■ 1.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS

Les dépenses supportées par le Fonds Spécial comprennent :

- les frais d'aménagement des réserves forestières non concédées en exploitation ;
- les frais de régénération et de reboisement ;
- les frais d'inventaire forestier ;
- les opérations de matérialisation des limites et de création des infrastructures ;
- les équipements requis pour la réalisation des travaux d'inventaire et d'aménagement forestier ;
- les frais de contrôle technique et de suivi des aménagements forestiers réalisés dans les concessions ;
- les frais de vulgarisation des techniques et des résultats des recherches sur les ressources forestières ;
- le coût des études sectorielles dans le domaine forestier, notamment sur la conservation durable de la biodiversité ;
- les frais de fonctionnement du Comité de programmes prévu par le présent décret, du comité technique des agréments et de la commission interministérielle d'attribution des titres d'exploitation forestière ;

- les frais d'appui aux activités de l'agent comptable tels qu'approuvés par le Ministre chargé des forêts après avis du Ministre chargé des finances ;
- les frais d'audit du Fonds Spécial ;
- les fonds de contrepartie aux projets lorsque de tels fonds sont fournis par l'Etat ;
- les contributions de l'Etat aux organismes internationaux. Toutefois, ces contributions ne peuvent être imputées ni sur le produit des recettes énumérées à l'article 5, ni sur les frais de participation du concessionnaire aux travaux d'aménagement ;
- les remises aux agents de l'administration chargée des forêts et de toute autre administration ayant participé aux activités de répression et de recouvrement, dans la limite du produit disponible à cet effet.

Par ailleurs, le Compte d'Affectation Spécial finance des activités mises en œuvre l'Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier, de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts et du Centre spécialisé de Promotion du Bois.

II.

EVALUATION DES RECETTES DU CAS

Cette partie se décline en trois points.

■ II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS

Les recettes du Fonds Spécial de développement forestier, issues des activités d'exploitation forestière ont connu une importante baisse depuis 2017 avec l'intensification de l'exploitation illégale des produits forestiers et la situation sécuritaire dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest qui a entraîné l'abandon des unités forestières d'aménagement en cours d'exploitation par certains opérateurs économiques. En 2020, la réforme du CAS-FSDF a conduit à l'identification des nouvelles niches de recettes qui ont permis une remontée perceptible dans le recouvrement. Toutefois, la situation sanitaire due à la COVID 19, qu'a connu le monde en général et le Cameroun en particulier, n'a pas permis d'atteindre l'objectif de 3 milliards fixé en terme de recouvrement de recettes pour l'exercice 2020. A date, sur plus de 2 milliards attendus au terme de 3 trimestres, le bilan n'affiche que **919 603 950** effectivement recouvrés. Le tableau ci-dessous retrace en détail l'évolution des recettes par nature et par trimestre

■ **Tableau 1 : Réalisation des Recettes du C.A.S.**

NATURE DES RECETTES	REALISATION			
	2017	2018	2019	2020
Ressources de la vente des documents sécurisés issues de la contribution des opérateurs conformément aux dispositions réglementaires dont le coût unitaire est de FCFA 100 000	309 203 500	261 123 000	203 118 041	1 005 900 000
Frais d'attribution et de renouvellement des Permis Annuels d'Exploitation (PAO)	0	0	0	22 400 000
Frais d'attribution et renouvellement des Certificats Annuels d'Exploitation (CAO)	0	0	0	28 200 000
Certificats d'Enregistrement en Qualité de Transformateur de Bois (CEQTB)	0	0	0	2 950 000
Certificats d'Enregistrement en Qualité d'Exportateur de Bois (CEQEB)	0	0	0	21 550 000
Autorisations d'ouverture des parcs de rupture	0	0	0	51 000 000
Permis Cites	0	0	0	68 000 000
TOTAL GENERAL	309 203 500	261 123 000	203 118 041	1 200 000 000

■ II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Elles ont été de plusieurs ordres. Nous pouvons citer entre autres :

- La suppression totale de la subvention allouée au FSDF et des quotes-parts ;
- La crise commerciale entre la chine et le Etats Unis ;
- La crise sanitaire mondiale due au CORONA VIRUS (COVID 19) ;
- La formule appropriée pour le recouvrement des recettes propres ;
- La démotivation des opérateurs de la filière vis-à-vis des nouvelles taxes.

■ II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

Dès 2021, un accent particulier sera mis sur la prospection des potentielles niches de recettes dans les activités liées à l'exploitation forestière, la transformation du bois et la commercialisation des produits forestiers non ligneux. Sur cette base, les prévisions pour les 3 prochaines années sont déclinées dans le tableau ci-dessous. L'expérience a prouvé qu'il était impossible de réaliser ces prévisions sans l'apport d'une subvention éventuelle.

■ Tableau 2 : Projection des Recettes des trois prochaines années

NATURE DES RECETTES	MONTANT DE L'AFFECTATION		
	2021	2022	2023
Ressources de la vente des documents sécurisés issues de la contribution des opérateurs conformément aux dispositions réglementaires dont le coût unitaire est de FCFA 100 000	1 500 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000
Frais d'attribution et de renouvellement des Permis Annuels d'Exploitation (PAO)	30 000 000	30 000 000	30 000 000
Frais d'attribution et renouvellement des Certificats Annuels d'Exploitation (CAO)	30 000 000	30 000 000	30 000 000
Certificats d'Enregistrement en Qualité de Transformateur de Bois (CEQTB)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Certificats d'Enregistrement en Qualité d'Exportateur de Bois (CEQEB)	30 000 000	30 000 000	30 000 000
Autorisations d'ouverture des parcs de rupture	200 000 000	200 000 000	200 000 000
Permis Cites	200 000 000	200 000 000	200 000 000
Permis d'exploitation pour les produits spéciaux	5 000 000	5 000 000	5 000 000
TOTAL GENERAL	2 000 000 000	2 500 000 000	2 500 000 000

III.

EVALUATION DES CHARGES DU CAS

Les recettes issues des activités d'exploitation forestière sont spécialement affectées au financement de certains projets spécifiques liés à l'aménagement et le renouvellement de la ressource forestière et à la valorisation des ressources forestières ligneuses et non ligneuses.

■ III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS

La stratégie du sous-secteur forêt et faune vise à « assurer la conservation, la gestion et l'exploitation durable des écosystèmes forestiers en vue de répondre aux besoins locaux, nationaux, régionaux et mondiaux des générations présentes et futures » Ainsi, pour l'atteinte de ses objectifs, le Ministère des Forêts et de la Faune capitalise les acquis de plus de quinze années de réformes forestières et se projette dans la dynamique de la Stratégie Nationale de Développement qui opérationnalise la seconde phase de la vision de développement 2035 et des nouveaux enjeux de l'heure comme les changements climatiques, le braconnage transfrontalier et intègre également les aspirations des populations à la base.

Plus concrètement, les orientations qui forment le socle de la stratégie du sous-secteur forêt se déclinent à travers :

- l'aménagement et la régénération du domaine forestier permanent ;
- la promotion de nouvelles essences ;
- la stabilisation des volumes exploités de grumes autour de 2,5 millions de m³ ;
- la promotion de l'exploitation du bois dans les forêts de plantation ;
- la promotion de la conversion énergétique des déchets forestiers pour la résolution des problèmes de bois énergie ;
- l'optimisation de l'exploitation des forêts communales et communautaires.

■ III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS

■ III.2.a. BILAN TECHNIQUE

PROGRAMME 961 : AMENAGEMENT ET RENOUVELLEMENT DE LA RESSOURCE NATURELLE Action 961.2 : APROVISIONNEMENT LEGAL DES MARCHES Activité 961.2.1 : Mise en place des équipements réseaux et serveurs aux sites de l'application (Bertoua, Douala, Nkolbisson) Taux de réalisation physique : 75%				
Tâche	Activités réalisées	Taux de réalisation physique	Difficultés	Observations
961.2.1.1 Mise à niveau des matériels et achat des supports et maintenance des licences	Acquisition des abonnements et consommations de téléphone, fax, telex, téléphones portables	25%	La pandémie de corona virus a impacté sur le début de réalisation de la tâche.	La réalisation de la tâche dépend directement des recettes par conséquent de la disponibilité des moyens.

961.2.1.2 Mission de déploiement et d'implémentation du SIGIF 2 au sein des structures du MINFOF et des entités forestières du Centre, Est, Littoral et Sud	01 mission réalisée à l'Est et au Sud	25%	- Les moyens alloués très insuffisant ne pouvant couvrir les services déconcentrés du MINFOF et les entités forestières identifiées des régions du Littoral et du Centre ; - la mobilisation des fonds est progressive et dépend des recettes d'où la nécessité du retour au système de quote-part	- Besoin de plus de moyens pour achever les activités prévues. Les moyens alloués à cette tâche ont permis de réaliser une seule mission sur les 28 initialement prévus dans le document de projet ; - les cibles n'étant pas atteintes, l'application SIGIF 2 ne peut être mise en exploitation auprès des utilisateurs finaux
961.2.1.3 Suivi de la gestion des documents sécurisés	3 000 documents sécurisés fournis	30%	- le montant alloué pour l'acquisition des documents sécurisés a été partiellement utilisé pour payer la dette d'années précédentes, le reliquat a permis d'éditer seulement cette quantité sur 10 000 documents prévus	La dette d'année précédente a impacté sur le budget alloué pour l'achat des documents sécurisés de cette année.
961.2.1.4 Organisation des ateliers de formation, sensibilisation et information des différents acteurs sur les sites dans les régions Centre, Est, Littoral et Sud	RAS	0%		Tâche non engagée
961.2.1.5 Etudes et mise à niveau du personnel	RAS	0%		Tâche non engagée
Activité 961.2.2 : Accompagnement institutionnel et pilotage du SIGIF 2 Taux de réalisation physique : 75 %				
Tâches	Activités réalisées	Taux de réalisation physique	Difficultés	Observations
961.2.2.1 Suivi de la mise en exploitation du SIGIF 2 (Cabinet MINFOF)	Formation des personnels des services centraux à l'utilisation de l'application SIGIF 2	Le taux d'exécution sans tenir compte du poids des tâches est évalué à 51%	Les recettes du CAS-Forêts n'ont pas permis de prendre en compte certaines tâches à réaliser.	Cette tâche à date est partiellement réalisée.
961.2.2.2 Suivi-évaluation du recouvrement des recettes (BAF)	Recrutement d'un expert pour la mise en œuvre d'un logiciel de suivi des recouvrements des recettes			

Evaluation de l'exécution des activités du projet conformément aux TDRs élaborés (BT)	Acquisition des fournitures de bureau pour les travaux d'évaluation des activités du Projet	30%	La pandémie de corona virus a retardé l'exécution des activités sur le terrain d'où les activités de suivi-évaluation connaîtrons une accélération au cours du mois de novembre et décembre au regard de l'accélération des réalisations des activités sur le terrain.	La réalisation des activités sur le terrain dépend de la disponibilité des fonds ce qui retarde l'exécution technique des activités.
Action 961.4 : Reboisement et régénération des ressources forestières Montant alloué : 1 500 000 000 Taux de réalisation physique : 0%				
Activité 4.1 Développement des plantations forestières Taux de réalisation physique : 0%				
Activités prévues	Activités réalisées	Taux de réalisation physique	Difficultés	Observations
Réalisation des infrastructures et équipement technique	0	0%	La mobilisation des fonds est progressive et dépend des recettes générées	Aucune ressource disponible
Voirie forestière	0	0%	La mobilisation des fonds est progressive et dépend des recettes générées	Aucune ressource disponible
Protection contre l'incendie	0	0%	La mobilisation des fonds est progressive et dépend des recettes générées	Aucune ressource disponible
Forage/puits pour arrosage (équipement)	0	0%	La mobilisation des fonds est progressive et dépend des recettes générées	Aucune ressource disponible
Acquisition du matériel informatique	0	0%	La mobilisation des fonds est progressive et dépend des recettes générées	Aucune ressource disponible
Acquisition d'un véhicule tout terrain pour le suivi technique du projet	0	0%	La mobilisation des fonds est progressive et dépend des recettes générées	Aucune ressource disponible
Mise en place des pépinières (équipement)	0	0%	La mobilisation des fonds est progressive et dépend des recettes générées	Aucune ressource disponible

Activité 4.2 : **Préparation du terrain et le sol à reboiser/boiser**

Taux de réalisation physique : 0 %

Activités prévues	Activités réalisées	Taux de réalisation physique	Difficultés	Observations
<i>Préparation du terrain</i>	.	0%	La mobilisation des fonds est progressive et dépend des recettes générées	
<i>Préparation du sol</i>		0%		

Action 2.3 : **Réalisation de la plantation** / 06 tâches

Taux de réalisation physique : 16,66 %

Activités prévues	Activités réalisées	Taux de réalisation physique	Difficultés	Observations
<i>Fourniture de plants</i>	0	0%	La mobilisation des fonds est progressive et dépend des recettes générées	

<i>Acquisition des tenues treillis du forestier</i>	1750 tenues et accessoires acquis	87,40%	Une partie des accessoires n'est pas encore réceptionnée	La crise sanitaire a impacté sur le processus de livraison
<i>Mise en place des plants</i>	0	0%	La mobilisation des fonds est progressive et dépend des recettes générées	
<i>paillage</i>	0	0%	La mobilisation des fonds est progressive et dépend des recettes générées	
<i>Entretiens sylvicoles/phytosanitaire</i>	0	0%	La mobilisation des fonds est progressive et dépend des recettes générées	
<i>Barrière vive</i>	0	0%	La mobilisation des fonds est progressive et dépend des recettes générées	
Activité 4.4 : Assurer le pilotage du Projet et le renforcement Réalisation de la plantation des capacités des acteurs / 04 tâches Taux de réalisation physique : 14.5 %				
<i>Supervision technique des activités du projet (Coordonnateur Projet)</i>	0	0%	La mobilisation des fonds est progressive et dépend des recettes générées	

<i>Pilotage du projet plantation, volet institutionnel (Cabinet MINFOF)</i>	-Achat du carburant et lubrifiant réalisé -une partie des Indemnité de mission à l'intérieur payé -une partie des honoraires et frais annexe payée - une partie des frais de formation, stages et organisation de séminaires payé	12%	La mobilisation des fonds est progressive et dépend des recettes générées	
<i>Pilotage du projet plantation, volet institutionnel (BAF)</i>	Contributions diverses totalement payées	2.5%	La mobilisation des fonds est progressive et dépend des recettes générées	
<i>Evaluation de l'exécution des activités du projet conformément aux TDRs élaborés (BT)</i>	0	0	La mobilisation des fonds est progressive et dépend des recettes générées .	

P 963 : VALORISATION DES RESSOURCES FORESTIERES LIGNEUSES ET NON LIGNEUSES**PROJET : Appui à la Transformation Plus Poussée des Produits Forestiers au Cameroun****Action 1 : promotion des essences et commercialisation du bois/ 1 activité /15 tâches****Taux de réalisation physique : 0%**

Activités prévues	Activités réalisées	Taux de réalisation physique	Difficultés	Observations
Activité 1 : Opérationnalisation du Centre de Promotion du Bois				
Tâche 1 : Sécurisation des ateliers techniques du CPB	- études sectorielles en cours de réalisation; - Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'assainissement (prestataire connu)	0%	La mobilisation des fonds est progressive et dépend des recettes générées.	En cours d'exécution avec 100% du montant engagé
Tâche 2 : Appui technique et partenariats	- RAS	0 %	Les ressources financières pas disponibles	Les formations, séminaires et stages prévues sont à reprogrammer en 2021 car pas de financement disponible

Tâche 3 : Acquisition du matériel et de mobilier de bureau pour le fonctionnement	- RAS	0 %	Les ressources financières pas disponibles	
Tâche 4 : Suivi des activités du CPB	02 Missions réalisées	50%	le manque de moyens financiers n'a permis de réaliser tout ce qui était attendu (28,57 % de ce qui était prévu ont été engagés)	Les formations, séminaires et stages restent à réaliser
Tâche 5 : Renforcement des capacités techniques des artisans bois	RAS	0 %	La mobilisation des fonds a retardé la production des DAO	Procédures d'acquisitions, de rénovations et d'entretien des machines et matériels sont en cours au service des marchés.
Tâche 6 : Organisation et participation aux foires nationales et internationales	- RAS	0 %	La participation aux foires a été Influencée par le COVID 19	
Tâche 7 : Mise en place d'une Xylothèque de 150 essences forestières au CPB	- RAS	0 %	Les ressources financières pas disponibles	En cours de réalisation
Tâche 8 : Réhabilitation et aménagement des hangars et de la salle de finition	- Etudes en cours	50%	Les procédures et la mobilisation des fonds ont retardés la passation du marché	En attente d'exécution car l'engagement est totale
Tâche 9 : Réalisation des constructions nouvelles	- RAS	0 %	Les ressources financières pas disponibles	Si elle n'est pas réalisée, elle sera reprogrammée en 2021
Tâche 10 : réalisation d'un diagnostic de mise à niveau du CPB	- RAS	0 %	Les ressources financières pas disponibles	Si elle n'est pas réalisée, elle sera reprogrammée en 2021
Tâche 11 : Acquisition du matériels et équipement innovants	- RAS	0 %	Les ressources financières pas disponibles	Si elle n'est pas réalisée, elle sera reprogrammée en 2021

Tâche 12 : renforcement des capacités techniques sur la transformation plus poussée du bois	- Séminaires organisés	0 %	Le voyage à l'étranger n'a pas eu lieu car Influencé par le COVID 19	Ce voyage peut être reprogrammé en 2021
Tâche 13 : renforcement des capacités sur la création et la gestion des bases de données statistiques sur les meubles fabriqués et mis sur les marchés	- RAS	0 %	Les ressources financières pas disponibles	elle sera reprogrammée en 2021
Tâche14 : renforcement des capacités des personnels du MINFOF en vue de l'organisation de la foire MINFOF	- RAS	0 %	Les ressources financières pas disponibles	En cours d'exécution
Tâche15 : production et vente des produits bois à haute valeur ajoutée au CPB	- Etudes en cours	50%	Les procédures et la mobilisation des fonds ont retardés la passation du marché	Activité partiellement réalisée

Action 2. : Encourager l'intensification de la valorisation du bois / 03 activités**Taux de réalisation physique : 0 %**

Activités prévues	Activités réalisées	Taux de réalisation physique	Difficultés	Observations
Activité 1 : Appui technique et matériel aux acteurs	.			
Tâche 1 : Renforcement des capacités des acteurs de la transformation plus poussée des produits forestiers	- RAS	0 %	Les ressources financières pas disponibles	Si elle n'est pas réalisée, elle sera reprogrammée en 2021

Tâche 2 : Acquisition des matériels d'appui aux acteurs PFNL, bambou	- RAS	0 %	Les ressources financières pas disponibles	Si elle n'est pas réalisée, elle sera reprogrammée en 2021
Tâche 3 : Achat matériel roulant	- RAS	0%	Les ressources financières pas disponibles	A reprogrammer en 2021
Tâche 4 : Elaboration d'une cartographie des acteurs des filières bambou, bois-énergie et PFNL	En cours d'exécution	50%		Mission réalisée, analyse des données et production du rapport en cours
Activité 2 : Amélioration de la consommation des produits forestiers transformés				
Tâche 1 : Production des catalogues UTB	- RAS	0%	Les ressources financières pas disponibles	A reprogrammer en 2021
Tâche 2 : formation pour l'Organisation d'une foire MINFOF	- RAS	0%	Les ressources financières pas disponibles	A reprogrammer en 2021
Tâche 3 : Elaboration et actualisation de la base de données sur la transformation des PFNL et du bambou	- RAS	0%	Les ressources financières pas disponibles	A reprogrammer en 2021
Tâche 4 : Production des catalogues des producteurs de PFNL et de Bois Energie	- RAS	0%	Les ressources financières pas disponibles	En attente de financement
Tâche 5 : Collecte des données sur les Unités de Transformation	En cours d'exécution	50%		Mission en cours de réalisation, analyse des données et production du rapport en cours

Activité 3 : Assurer le pilotage du Projet et le renforcement des capacités des acteurs				
Tâche 1 : Suivi évaluation des ressources financières concédées pour la transformation plus poussée des produits forestiers (CABINET)	Les véhicules à utiliser pour le suivi ont été entretenus	10%	Les ressources financières pas disponibles	En attente de financement
Tâche 2 : Suivi évaluation des ressources financières concédées pour la transformation plus poussée des produits forestiers (BAF)	- Partiellement réalisée	50%	Les ressources financières pas disponibles	En cours d'exécution
Tâche 3 : Evaluation de l'exécution des activités du projet conformément aux TDRs élaborés(BT)	- RAS	0%	Les ressources financières pas disponibles	A reprogrammer en 2021

■ III.2.b. BILAN FINANCIER

Le bilan financier du Fonds Spécial de Développement Forestier de l'exercice 2020 en cours d'exécution au 30septembre est présenté par les tableaux ci-après, en masse en par nature économique.

	Autorisé	Engagé	Ordonnancé	% Engagement	Consomme	% Consommation
Investissement	1 512 499 999	76 496 201	64 999 999	5,05%	64 999 999	4,29%
Fonctionnement	1 487 500 001	619 887 386	531 606 825	41,67%	531 606 825	35,73%
FSDF	3 000 000 000	696 383 587	596 606 824	23,21%	596 606 824	19,88%

Le faible taux des dépenses liées à l'investissement est dû à l'apurement des DENO de la SOPECAM et de l'IMPRIMERIE NATIONALE, principaux fournisseurs des Documents Sécurisés dont la vente est notre principale source de recettes.

Consommation des crédits**A- INVESTISSEMENT**

Paragraphe	NATURE DE LA DEPENSE	AUTORISATIONS	ENGAGEMENTS	ORDONNANCEMENTS	TAUX
201	BREVETS, LICENCES, MARQUES, PROCEDES, MODELES, DESSINS, CONCESSIONS	100 000 000	0	0	0
202	ETUDES D'ORGANISATION	50 000 000	0	0	0
207	ETUDES SECTORIELLES SPECIFIQUES	115 000 000	6 499 999	0	0
220	TRAVAUX DE MISE EN VALEUR DES TERRES	619 500 000	0	0	0
222	CONSTRUCTION, AGRANDISSEMENT , RÉHABILITATION D'IMMEUBLES	190 000 000	0	0	0
224	ACHATS, INSTALLATIONS ET RENOVATIONS DES EQUIPEMENTS DES IMMEUBLES	15 000 000	4 996 203	0	0
225	VOIRIES ET RESEAUX, OUVRAGES D'ART, TRAVAUX D' 'INFRASTRUCTURE S	15 000 000	0	0	0
227	ACQUISITION ET RENOVATION DES MACHINES ET MATERIELS	231 000 000	0	0	0
228	ACQUISITION DES MATERIELS DE TRANSPORT	176 999 999	64 999 999	64 999 999	36,72
TOTAL INVESTISSEMENT		1 512 499 999	76 496 201	64 999 999	4,29

B- FONCTIONNEMENT

Paragraphe	NATURE DE LA DEPENSE	AUTORISATION S	ENGAGEMENTS	ORDONNANCE MENTS	TAUX	
610	FOURNITURES, PETITS MATERIELS ET ENTRETIEN COURANT	121 000 000	34 727 402	18 880 952	15,60	
611	ACHATS DE FOURNITURES TECHNIQUES SPÉCIFIQUES	819 500 000	404 424 563	368 486 096	44,96	
612	CARBURANTS ET LUBRIFIANTS	75 000 000	33 085 800	27 585 800	36,78	
613	FRAIS DE TRANSPORT	40 000 000	0	0	0	
616	FRAIS D'ENTRETIEN, MAINTENANCE ET SÉCURITAIRES	50 000 001	0	0	0	
617	FRAIS DE REPRESENTATION, DE MISSION, DE RECEPTION ET CEREMONIES	99 000 000	6 500 000	6 500 000	6,56	
618	REMUNERATIONS DES SERVICES EXTERIEURS	203 000 000	73 363 701	42 368 057	20,87	
626	PRIMES GRATIFICATIONS ET AUTRES INDEMNITES HORS SOLDE	2 000 000	0	0	0	
664	CONTRIBUTIONS AUX ORGANISATIONS INTERNATIONALES	78 000 000	67 785 920	67 785 920	86,90	
TOTAL FONCTIONNEMENT		1 487 500 001	619 887 386	531 606 825	35,73	

■ III.3 IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION

Le CAS-FSDF finance trois projets principaux

PROJET SIGIF

a) contexte et justification

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance et de la gestion durable des ressources forestières au Cameroun et suite à la signature à Bruxelles en Belgique le 06 octobre 2010, de l'Accord de Partenariat Volontaire entre la République du Cameroun et l'Union Européenne sur l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux des bois et des produits dérivés vers l'Union Européenne (APV/FLEGT), Accord promulgué par la Loi N° 2011/014 du 15 juillet 2011 et ratifié par le Décret No 2011/238 du 09 Août 2011 du Président de la République, le développement et la mise en place du « Système Informatique de Gestion des Informations Forestières » (SIGIF) sont une condition sine qua none dans la mise en œuvre dudit accord. En effet, l'application SIGIF constitue l'épine dorsale du Système de Vérification de la Légalité (SVL) dont le fonctionnement repose sur les six (6) éléments suivants :

- a. la vérification de la légalité de l'entité forestière,
- b. le suivi national de l'activité forestière,
- c. le contrôle national de l'activité forestière,
- d. la vérification de la conformité de la chaîne d'approvisionnement,
- e. l'émission des autorisations FLEGT,
- f. un audit indépendant.

Afin de développer le SIGIF, le Gouvernement du Cameroun a, au travers d'un financement du 10^{ème} FED, octroyé en 2010 un contrat d'assistance technique au consortium SGS/Helveta pour la mise en place d'un système de traçabilité du bois au Cameroun. L'exécution de ce contrat n'a malheureusement pas donné satisfaction.

Sur de nouvelles bases et au travers le financement de la Mission d'Appui du Technique du Fond Commun (MATCO), le MINFOF a entrepris confier à un prestataire de services informatiques, le mandat de développer une nouvelle version du SIGIF qui intègre non seulement toutes les fonctions de gestion forestière permettant la traçabilité (d'assurer la vérification de la conformité de la chaîne d'approvisionnement de tout produit bois jusqu'à la souche de l'arbre d'origine), mais aussi les fonctions associées aux certificats de légalité, le suivi de la fiscalité forestière et donc d'apprécier la conformité fiscale des opérateurs, au contentieux et la production des informations nécessaires à la délivrance des autorisations FLEGT, et cela pour toutes les sources d'approvisionnement (concessions forestières, forêts communales, forêts communautaires, ventes de coupe, permis d'exploitation de bois d'œuvre, permis spécial ébène, autorisations de récupération de bois, autorisations d'enlèvement ou d'évacuation des bois et autorisations personnelles de coupe d'arbres).

Par le marché n°000024/M/PR/MINMAP/DGMAS/DM-SPI/CE6/BM-mh/2014 du 23 février 2015 passé après appel d'offres international restreint

n°031/AOIR/PR//MINMAP/DGMAS/DMSPI/2014 du 26/02/2014 pour le recrutement d'un cabinet ou Bureau d'études chargé du développement du « Système Informatique de Gestion des Informations Forestières » (SIGIF) du Ministère des forêts et de la faune (MINFOF), le développement dudit système a été attribué au Consortium IA'S/BUREDIP.

Le système développé devrait en général contribuer au renforcement et à l'amélioration de la gouvernance forestière et de la gestion durable des ressources forestières du Cameroun, et en particulier contribuer à la mise en œuvre de l'APV-FLEGT en développant un outil informatique nécessaire à l'opérationnalisation des six (06) éléments du Système de Vérification de la Légalité. Il est conforme à l'ensemble des critères issus des textes de lois et règlement en vigueur au Cameroun et applicables au secteur forestier.

Le SIGIF est un régime de licence FLEGT destiné désormais à prouver la légalité des importations de bois dans la communauté et des accords de partenariat volontaires (APV) conclue entre l'UE et le Gouvernement camerounais en vue de la mise de ce régime. Les produits concernés sont les bois ronds et les produits dérivés, ayant fait l'objet d'une première ou deuxième transformation : bois ronds et bois sciés, bois contre-plaqués et plaquages, le produit spécial Ebène.

Justification

Afin de rendre visible l'impact de la dématérialisation de gestion forestière, l'application SIGIF a été développée en 18 modules qui sont : Administration, Données de référence, Codes-barres, Titres forestiers, Inventaires, Permis, Abattage, Opérations de parc, Transformation, Bois CEMAC, Exportations, Fiscalité forestière, Contrôle, Contentieux, Certificat de légalité, Traçabilité et Rapports. Ce développement est fait en deux éditions (MINFOF et société) et trois versions (web, mobile et desktop) qui sont toutes interdépendantes.

En dépit des difficultés rencontrées, le développement du SIGIF par le Consortium IA'S/BUREDIP arrivé à son terme le 30 Novembre 2018, date de fin de validité de la période de prorogation du Marché attribué audit Consortium.

Il est dès lors impératif de lancer le déploiement en pré-production l'application développée auprès des structures déconcentrées du MINFOF et auprès des entités forestières afin de s'assurer de la conformité des fonctionnalités implémentées avec les procédures administratives et les besoins métiers.

La solution SIGIF est une application Web, d'où la nécessité de disposer des infrastructures techniques de la haute technologie, fiables et performantes capables d'assurer non seulement le stockage et la sauvegarde des données mais également de garantir la disponibilité permanente et la sécurité desdites données.

BENEFICIAIRES DU PROJET

Les bénéficiaires directs du projet sont constitués de l'administration en charge des gestions forestières et fauniques, des opérateurs du secteur forestier, des administrations en charge de la gestion douanière et fiscale (MINFI), de l'Union Européenne, des pays de la zone CEMAC dont le bois transite ou est vendu au Cameroun, les opérateurs de télécommunications mobiles,

les fournisseurs de matériels utilisés par le SIGIF ...,

Les données pourront servir à plusieurs administrations sectorielles (MINEPAT, INS, MINEPDED, MINJUSTICE, MININDT...), les Partenaires Techniques et Financiers, les Organisations de la Société Civile, les structures de recherches ou toute autre structure ayant un intérêt quelconque avec le sous-secteur forêt et faune.

Les activités connexes (transport, commercialisation, reboisement, exploitation, transformation...) feront bénéficier des personnes qui seront touchées indirectement par le projet.

Le projet aura donc des impacts sur le plan national et international.

NIVEAU D'AVANCEMENT

- Le projet SIGIF dispose des locaux opérationnels à Yaoundé (Nkolbisson), Bertoua et Douala.
- Les sites du projet sont équipés des connexions internet dédiée par fibre optique opérationnelle fournies par la "Cameroon Telecommunications" (CAMTEL).
- Le site de Yaoundé dispose d'une structure appelée le Pool technique SIGIF opérationnel dont le personnel est permanent.
- Les équipements ayant servi au développement sont disponibles et fonctionnel mais nécessite une mise à jour pour le pour le déploiement de l'application SIGIF.
- Les consommables existent mais sont insuffisants pour le pré-déploiement de la solution SIGIF
- L'analyse de l'adéquation des matériels ont été validé
- A la demande du MINFOF, le prestataire SYSINFO VISION a appuyé le personnel du pool technique à la réalisation des différents tests de l'application SIGIF.
- L'application SIGIF développée a été livrée par le Consortium IA'S/BUREDIP le 30/11/2018.
- Le personnel du Pool Technique SIGIF a présenté, le 27 février 2019, l'application SIGIF aux parties prenantes dont les représentants des bailleurs de fonds (Union Européenne, Mission d'appui technique) et les responsables du MINMAP et du MINFOF.
- Sur invitation de Monsieur le Ministre des Forêts et de la faune, deux sessions de présentation l'application SIGIF, d'information et de sensibilisation ont été faites auprès des représentants des administrations (MINFI, DGSN, Gendarmerie Nationale, ANTIC, CAON-FED) puis des représentants des organisations de la société civile représentant la plate-forme forêts et communautés (CEFAID, SAILD, GDA, FODER, CED, APIFED) qu'assistait la point focal APV/FLEGT.
- Les sessions de déploiement, la sensibilisation, l'information et la formation ont été faites pour les modules du sprint 1 auprès de certaines structures du MINFOF et de certains opérateurs des régions de l'Est et du Sud.

b) objectifs du projet

De façon spécifique, il sera question de :

- a. Mettre à niveau les serveurs d'application et web (Nkolbisson, Bertoua et Douala)
- b. Mettre en place un système de sauvegarde (Nkolbisson)
- c. Acquérir les serveurs de stockage
- d. Acquérir les équipements réseaux (spare parts pour les 3 sites)
- e. Acquérir les Licences Oracle, Microsoft, Linux, Symantec, pare-feu Cisco, Atlassian Jira
- f. Acquérir des groupes électrogènes pour les sites de Bertoua et Douala
- g. Acquérir du carburant pour les groupes électrogènes
- h. Disposer d'une redondance (Energie solaire) dans chaque site
- i. Disposer d'une redondance en connexion internet dans chaque site
- j. disposer du matériel de maintenance et d'entretien régulier ;
- k. disposer des moyens logistiques et d'intervention sur le terrain ;
- l. disposer des équipements pour assurer la sécurité matérielle et des sites ;
- m. Acquérir des consommables
- n. Effectuer des sessions de sensibilisation, d'information et de formation auprès des structures du MINFOF, des opérateurs de la filière bois, des services de impôts et de la Douane, du MINEPDED, de CAMRAIL, des pays de la zone CEMAC dont le bois transite par le Cameroun ;
- o. Effectuer des sessions de pré-déploiement auprès des structures du MINFOF et des opérateurs de la filière bois, les pays de la zone CEMAC dont le bois transite par le Cameroun pour les ports d'embarquement ;

c) résultats attendus

a. Résultats attendus et activités à conduire

Les acteurs du projet sont les structures du MINFOF et les opérateurs économiques de la filière bois. Dans la suite du texte, le terme acteur sera utilisé pour désigner ceux qui renseignent le plus le SIGIF.

En rapport avec les axes stratégiques décrits ci-dessus, sept (07) résultats ont été fixés et sont décrits avec leurs activités correspondantes de la manière suivante :

- 1. Les acteurs ont accès aux sites de l'application**
- 2. Les acteurs du projet sont encadrés**
- 3. Le matériel roulant et les outils sont acquis**
- 4. Les fournitures de bureaux sont disponibles**
- 5. Le suivi interne et externe est assuré**
- 6. La sécurisation des sites et du matériel est assurée**
- 7. Les évaluations et audits sont réalisés**
- 8.**

d) Stratégie projet

Selon le Cahier des charges, l'application SIGIF a été développée en 18 modules dont on peut citer Administration, Données de référence, Codes-barres, Titres forestiers, Inventaires, Permis, Abattage, Opérations de parc, Transformation, Bois CEMAC, Exportations, Fiscalité forestière, Contrôle, Contentieux, Certificat de légalité, Traçabilité et Rapports. C'est ainsi que les activités

du projet sont structurées autour de cinq principaux axes d'intervention complémentaires :

- la vérification de la légalité de l'entité forestière ;
- le suivi national de l'activité forestière ;
- le contrôle national de l'activité forestière ;
- la vérification de la conformité de la chaîne d'approvisionnement ;
- l'émission des autorisations FLEGT
- l'audit.

i. Vérification de la légalité de l'entité forestière

La base de données du SIGIF contient et recueille toute l'information documentaire nécessaire pour permettre l'émission des certificats de légalité.

ii. Suivi national de l'activité forestière

Sur la base des modules Données de référence, Codes-barres, Titres forestiers, Inventaires, Permis, Abattage, Opérations de parc, Transformation, Bois CEMAC, Exportations, les opérateurs économiques seront contraints d'enregistrer les données de leurs activités. Le module Fiscalité forestière permet en outre suivi de la fiscalité forestière de chaque opérateur et donc d'apprécier sa conformité fiscale.

Après soumission des données et approbation automatique, le SIGIF produit les documents suivants :

- Certificat de matérialisation des limites
- Certificat de conformité des inventaires
- Permis d'exploitation selon le type de titre forestier
- Lettres de voiture (Grumes, débités, produit spécial Ebène)
- Certificat d'enregistrement en qualité d'exportateur
- Bulletin de spécification des bois à l'exportation

iii. Contrôle national de l'activité forestière

Sur la base des modules Contentieux et contrôle, Le SIGIF procure au MINFOF de nouvelles possibilités de contrôle au chantier d'exploitation et usines, sur les axes routiers, aux points frontaliers, aux ports sur l'ensemble des sites de la chaîne d'approvisionnement des bois au Cameroun. La gestion du contentieux forestier gère et suit les contentieux liés à l'activité forestière et initié par le MINFOF.

Après soumission des données et approbation automatique, le SIGIF produit les documents suivants :

- Rapport de contrôle
- Notification primitive d'amende
- Notification définitive d'amende
- Transaction forestière
- Saisine du tribunal

iv. Vérification de la conformité de la chaîne

d'approvisionnement

Sur la base des modules code-barres et traçabilité, Le SIGIF permet d'assurer une parfaite maîtrise de la traçabilité de tout produit bois jusqu'à la souche de l'arbre d'origine. Il permet aussi de gérer les stocks, de tracer les documents émis par le système à travers leur numéro de code-barres.

v. Emission des autorisations FLEGT

Les modules code-barres, traçabilité, Certificat de légalité, Fiscalité forestière et Exportation interdépendants valident chaque produit d'une expédition vers l'Union Européenne avant l'émission de l'Attestation de conformité des produits et par ricochet l'émission des autorisations FLEGT.

PROJET REBOISEMENT**a) Contexte et justification**

-
Le souci constant du Gouvernement du Cameroun a toujours été le renouvellement de la ressource forestière. Cette préoccupation date depuis l'époque coloniale, vers les années 1930. Le Cameroun a mis en place des structures dédiées à la régénération des forêts. Ainsi depuis le Fonds Forestier en passant par le Fonds Forestier et Piscicole dans les années 1970, l'Office National de Régénération des Forêts (ONAREF) et le Centre National de Développement des Forêt (CENAFOR) chargé des inventaires et des aménagements forestiers jusqu'à l'Office National de Développement des Forêts (ONADEF) dans les années 1990 qui a regroupé les missions de ces deux défunctes structures, le Gouvernement a toujours porté une attention sur la régénération et l'aménagement des forêts, épicentres de la Loi N° 94/01 du 20 Janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche.

La revue institutionnelle du sous-secteur forêt intervenue en 2002 a amené le Gouvernement à se désengager des fonctions de production laissées au secteur privé. Cette réforme a conduit l'Etat à procéder à la restructuration de l'ONADEF qui a donné naissance à l'Agence Nationale d'Appui au Développement des Forêts (ANAFOR) dont la principale mission est de mettre en œuvre le Programme National de Développement des Plantations Forestières (PNDPF), privées et communautaires. Cette errance institutionnelle a eu de graves conséquences sur la préservation des acquis entraînant l'envahissement des réserves forestières et périmètres de reboisements, principaux lieux de mise en place des plantations forestières. L'adoption en 2003 du Programme Sectoriel Forêt/Environnement (PSFE) et en 2006 du Programme National de Reboisement (PNR), marque l'ambition du Cameroun de mettre en œuvre une stratégie cohérente de développement durable autour des plantations forestières.

Pour y parvenir, la Nouvelle Politique Forestière (NPF) s'appuie sur la Stratégie 2020 du Sous-secteur forestier dont l'objectif en matière de renouvellement de la ressource forestière est de promouvoir l'émergence et l'exploitation des plantations forestières au détriment des forêts naturelles, d'organiser et d'encourager les initiatives des particuliers, des associations, des partenaires, de la société civile, etc., en faveur d'un développement durable et rationnel de

l'environnement.

Les résultats mitigés du PNR au regard des moyens financiers consentis par l'Etat, ont amené le Gouvernement à changer de paradigme. Au lieu des appuis accordés aux collectivités territoriales décentralisées, associations et chefferies traditionnelles pour des projets de plantations non maturés, l'élaboration du présent Programme National de Développement des Plantations Forestières (PNDPF) consacré au développement des plantations forestières se justifie, dans la mesure où il est destiné à jouer un rôle de premier plan dans les stratégies de « **nouvelles générations** » à mettre en œuvre pour contribuer à la relance de la croissance économique, et à la création d'emplois, conformément aux orientations du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE).

La mise en place de ce nouvel instrument de pilotage stratégique s'inscrit par conséquent dans le cadre de la « **transition sylvicole** » amorcée par le MINFOF, et sous-tendue par une **approche de nouvelle génération**, en l'occurrence, le **Concept de « Sylviculture de 2^{ème} Génération (S2G)**». Ce dernier jette les bases d'une nouvelle vision qui s'appuie sur la migration du « **paradigme de reboisement** » vers celui du « **développement d'une sylviculture moderne** », basée sur « **l'approche filière** », et des « **chaines de valeurs sylvicoles** », dans lesquelles, l'ensemble des opérations sylvicoles et bénéfiques générés à chaque étape de développement du peuplement forestier doit être considéré.

Sa mise en œuvre contribuera en outre à l'atteinte par le Cameroun, d'une part, de l'objectif de réduction de 32% de ses émissions de gaz à effet de serre qu'il s'est fixé, conformément à l'engagement pris par le Chef de l'Etat au cours de la COP21, et d'autre part, de l'objectif de restauration d'ici 2030, d'une superficie estimée à 12 062 768 hectares de paysages dégradés et déboisés dans le cadre de l'Initiative de Restauration des Paysages Forestiers Africains (AFR100), conformément à l'engagement pris en février 2017 par les Ministères en charge des forêts et de l'environnement dans le cadre du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), en faveur de l'action climatique.

Contrairement au Programme National de Reboisement de 2006 qui en raison des financements limités ne permettait que la réalisation d'environ **2 000 hectares de plantations forestières par an**, le nouveau Programme validé vise le développement de **40 000 hectares de plantations forestières chaque année** avec développement de la filière sylvicole et de chaîne de valeur. Ce programme a pour ambition aussi de développer un environnement institutionnel incitatif favorable au développement des plantations privées, et communautaires avec l'implication de tous les acteurs.

Il va s'appuyer sur les acquis constitués par le Domaine Forestier Permanent (DFP) et le Domaine Forestier Non Permanent (DFNP). Le DFP sur lequel peut se déployer ce programme est constitué des Réserves Forestières (RF) et des Périmètres de Reboisement (PR) répartis sur l'ensemble du territoire national. Ce DFP couvre au total **une superficie de 606 118 ha (ONADEF, 1992) ; soit :**

- ü 567 774 ha en zone de forêt dense (20 réserves forestières) ;
- ü 23 928 ha en zone de savane humide (40 réserves forestières) ;
- ü 14 416 ha en zone de savane sèche (18 réserves forestières).

b) objectifs

Plus spécifiquement le projet vise à :

1) Mettre en place 1000 ha de plantation divisés en 38 lots dont 18 de 50 ha et 20 de 5 ha chacun répartis dans les trois grandes zones agro écologiques dont :

a) 200 ha dans les réserves, périmètres et l'UFA 08 008 transférée à l'ANAFOR, soit 6 lots de 50 ha ;

b) 50 ha dans l'UFA transférées à l'ENEF dans la région du Centre, soit 1 lot de 50 ha ;

c) 400 ha dans les réserves forestières transférées (RFT) aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) de zone de savane sèche dans la région du Nord et de l'Extrême Nord, soit 8 lots de 50 ha;

d) 250 ha dans les RFT aux CTD de zone de savane humide dans la région de l'Ouest, soit 5 lots de 50 ha (Baleng, Bapouh-Bana, Balemgou) et du Nord Ouest (Bafut Ngemba et Bali Ngemba) ;

e) 100 ha de plantations urbaines sont réalisées dans la zone de forêt dense, soit 20 lots de 5 ha ;

2) Ouvrir 80 Km, soit 4 Km de piste par lot ;

3) Creuser 20 forages, soit 01 forage/lot, exclue la zone urbaine;

4) Entretenir 1000 ha pendant la 1^{ère} année.

c) indicateurs de résultat

1. 200 ha sont plantés et entretenus dans les réserves, périmètres et UFA 08 008 par l'ANAFOR et autres prestataires;

2. 50 ha sont plantés et entretenus dans l'UFA transférée à l'ENEF par l'ENEF et d'autres prestataires;

3. 400 ha sont plantés et entretenus dans les réserves forestières transférées (RFT) aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) de zone de savane sèche dans la région du Nord et de l'Extrême Nord par des prestataires ;

4. 250 ha sont plantés et entretenus dans les RFT aux CTD de zone de savane humide dans la région de l'Ouest, soit 5 lots de 50 ha (Baleng, Bapouh-Bana, Balemgou) et du Nord Ouest (Bafut Ngemba et Bali Ngemba) par des prestataires ;

5. 100 ha de plantations urbaines sont réalisés et entretenus dans la zone de forêt dense par des prestataires ;

6. 80 Km de piste d'accès sont ouverts excepté les centres urbains par des prestataires ;

7. 20 forages sont creusés dans les réserves forestières excepté les centres urbains par des prestataires.

d) Stratégie projet

Activité 1 : CREER DES PISTES D'ACCES AUX RESERVES ET DES FORAGES

Activité 2: CREER LES PEPINIERES

Activité 3 : PREPARER LES SITES

Activité 4 : REALISER LES PLANTATIONS

Activité 5 : PROTECTION/ENTRETIEN 500 000 PLANTS

*Activité 6 : ACQUERIR LES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET LE MATERIEL ROULANT
POUR LES MISSIONS DE TERRAIN*

*Activité 6 : ASSURER LE PILOTAGE DU PROJET ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITES
DES ACTEURS*

PROJET DE TRANSFORMATION PLUS POUSSE DU BOIS

a) Contexte et justification du projet

Le Gouvernement du Cameroun a planifié sa politique de développement à travers le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) comme réponse à la lutte contre la pauvreté et le sous-emploi des jeunes. En outre, le DSCE a identifié le secteur bois comme un secteur à fort potentiel de création d'emplois. Le DSCE encourage la transformation locale des produits forestiers et le développement de la Transformations Plus Poussée du Bois (TPPB).

De même, la filière bois est l'un des segments importants de l'activité économique au Cameroun. Ce segment de l'économie camerounaise crée des milliers d'emplois et contribue à plus de 6% au PIB du pays (MINFOF, 2018). Elle se caractérise par une forte activité de transformation dans le secteur primaire avec les produits (sciage suivi du déroulage) essentiellement tournés vers l'exportation. La deuxième et la troisième transformation créatrice de valeur ajoutée et porteuse de croissance demeurent embryonnaires. C'est dans ce cadre que l'Etat du Cameroun, désireux de développer une industrie performante et de se positionner comme un acteur déterminant dans la chaîne de valeurs mondiales des produits forestiers en général et du bois en particulier a fait de la TPPB et des PFNL, un objectif majeur de la Stratégie 2020 du sous-secteur Forêt et Faune. Cette TPPB repose entre autres sur une production qualitative et quantitative des services et produits issus des filières Bois, Bambou et PFNL d'origine légale (parquets, meubles, articles de menuiserie intérieure et extérieure etc.). Les différentes études menées dans la filière suscitée montrent qu'elle est caractérisée par les produits de faible qualité qui font face à une rude concurrence des produits importés des pays d'Asie, d'Europe et d'ailleurs. Pour y remédier de manière pérenne, l'Etat du Cameroun à travers le Ministère des Forêts et de la Faune, envisage de mettre sur pied, des solutions novatrices et des investissements durables afin d'encourager toutes les initiatives pouvant contribuer efficacement à la TPPPF, activité majoritairement contrôlée par certains acteurs locaux de ce segment de notre économie.

C'est dans ce contexte que le projet d'appui à la Transformation Plus Poussée des Produits Forestiers (TPPF) trouve sa justification.

ETAT DES LIEUX DU PROJET

Selon le Plan d'Industrialisation du Secteur Bois, il existe de nombreuses contraintes au développement de la TPPB. Malgré cela, le Cameroun bénéficie de nombreux avantages en faveur de cette filière. Il s'agit de :

- abondance et excellente qualité de plusieurs essences de bois (Sapelli et plusieurs autres

bois rouges) ;

- potentiel de développement d'essences peu exploitées (plus de 300 essences commercialisables) ;
- volonté du Gouvernement d'encourager la production locale des biens et services de qualité à travers le développement des filières de la TPPPF manifesté dans les orientations de la politique forestière, dans le DSCE, etc. ;
- la mobilisation des opérateurs économiques à accroître la valeur ajoutée ;
- les efforts des organismes internationaux en faveur de la promotion de la TPPB et des actions à mener en ce sens.

Selon le Fonds National de l'Emploi (FNE, 2018), la filière menuiserie bois possède 11 200 personnes réparties dans 4000 entreprises qu'on peut regrouper notamment en entreprises industrielles, en PME semi industrielles et en entreprises artisanales. Aussi, l'on a pu observer l'essor des activités de sciage et de rabotage pour produire graduellement du bois d'œuvre de qualité en dimensions standardisées qui pourrait approvisionner les menuiseries qui représente la seconde transformation. De 2012 à 2018, il convient de relever que le MINFOF à travers le CPB a déjà renforcé les compétences de 1745 artisans bois dans les domaines du séchage, de la valorisation du bois et des finitions des ouvrages en bois.

Cependant, afin de capitaliser les opportunités de développement de la filière de la TPPB, le Cameroun devra corriger certaines faiblesses de la filière, notamment :

- accès limité aux sciages de qualité et séchés ;
- faible productivité de la main-d'œuvre ;
- faible rendement matière des usines ;
- l'absence d'innovation ;
- les faibles parts sur le marché national et international ;
- la précarité de l'emploi ;
- coûts de transport élevés ;
- faible qualité des produits de 2^e transformation (marché local) ;
- formation déficiente de la main-d'œuvre et absence / déficience des centres de formation pour les métiers du bois ;
- difficultés de financement des entreprises / accès au capital limité ;
- etc.

S'agissant des PFNL, ils sont exploités en grand nombre par les populations locales, mais ceux faisant l'objet d'un commerce intense sont plus d'une dizaine, que ce soit pour les besoins de l'industrie ou pour l'alimentation.

Le problème central de ces filières PFNL se trouve au niveau de leur structuration, de leur organisation et surtout de leur capacité à planifier leurs opérations, gérer la ressource, les transports, la transformation et maîtriser les marchés. Plus un produit se commercialise en frais (exemple du Irvingia), plus son commerce est sensible aux aléas.

A l'inverse, si on peut le transformer ou le préparer en fonction des besoins du marché, sa sensibilité diminue. L'action vise à accompagner les opérateurs de ces diverses filières et leurs syndicats représentatifs pour améliorer leurs performances, mieux gérer la ressource, les

rendre plus professionnelles et plus compétitives.

Cela passera notamment par du conseil, de la formation, du suivi des acteurs. Mais les PFNL concernent directement les populations à la base, lesquelles ne sont pas les acheteurs agréés de ces produits. L'action apportera également des appuis pour aider à structurer les récolteurs, qu'ils s'organisent en groupements, qu'ils puissent mieux faire face aux acheteurs agréés. Cela pourra se faire en mobilisant des associations et ONG spécialisées.

C'est donc toute une révolution de l'approche de développement des PFNL qu'il s'agit d'enclencher pour leur permettre d'entrer pleinement dans le monde économique. Actuellement estimée globalement à une valeur mise sur le marché de l'ordre de 17 milliards de FCFA par an, dont environ 12 milliards FCFA à l'exportation, on cherche à relever cette valeur à près de 25 milliards FCFA globalement dont 20 milliards à l'exportation. Cela va créer des emplois nouveaux et consolider ceux qui existent déjà. Mais pour que cela fonctionne, l'action devra mettre l'accent sur la promotion de la production de PFNL en plantations, car c'est bien au travers des plantations que l'on pourra avoir les meilleures possibilités de croissance des volumes sans mettre la ressource naturelle en péril.

DOMAINES ET POPULATIONS CIBLES

Domaines cibles du projet :

- Transformation Plus Poussée du Bois (TPPB) et PFNL

Acteurs primaires :

- Les populations locales ;
- Les artisans des métiers bois et de la filière PFNL ;
- Les formateurs dans les métiers du bois et dans la filière PFNL ;
- Les Très Petites Entreprises (au moins 05 personnes), les Petites Entreprises (6-20 personnes) et les Petites et Moyennes Entreprises (100-200 personnes) de la filière menuiserie ébénisterie de 2^{ième} et 3^{ième} transformation ;
- Les Centres de formation professionnelle du secteur ;
- Le Centre de Promotion du Bois (CPB).

Acteurs secondaires :

- Le Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF) ;
- Le Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique (MINDT) ;
- Le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP) ;
- Le Ministère du Commerce (MINCOMMERCE) ;
- Le Ministère des Petites et Moyenne Entreprise, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA) ;
- Le Fonds National de l'Emploi (FNE) ;
- La Banque des PME ;
- Le Groupement de la Filière Bois du Cameroun (GFBC) ;

Les Partenaires Techniques et Financiers (AFAD, FIDA, PNUE, FAO, ONUDI, NEPAD, BAD,

BM, KFW, etc).

a) Objectifs du projet

Objectif de développement :

Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations locales à travers l'augmentation de la valeur ajoutée des produits forestiers transformés, la création des emplois et des opportunités pour le développement des Très Petites entreprises (TPE) et des PME des filières Bois, Bambou et PFNL ainsi que la promotion de la consommation des dérivés des produits transformés issus de ces filières, fabriqués localement.

Objectif général :

Booster le développement de la Transformation Plus Poussée des Produits Forestiers (TPPF) à l'effet de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations.

Objectifs spécifiques :

- 1) Opérationnaliser le centre de promotion du bois ;
- 2) Appuyer techniquement et matériellement les acteurs ;
- 3) Améliorer la consommation des produits forestiers transformés.

c) Stratégie projet

La mise en œuvre du projet se fera suivant une approche stratégique s'appuyant sur des composantes distinctes, couvrant l'ensemble des objectifs spécifiques visés.

Approche stratégique

Afin d'atteindre les objectifs spécifiques ci-dessus, la stratégie du projet porte sur la consolidation des acquis de l'expérience du Projet de Compétitivité des Filières de Croissance. Le Projet développera des activités suivant les axes stratégiques ci-après :

- développement de la transformation locale des grumes, optimiser le rendement-matière en usine et favoriser la production locale des biens et services ;
- développement de la Transformation Plus Poussée du Bois (TPPB) et des PFNL ;
- professionnalisation du secteur de la TPPB et des PFNL ;
- contribution à la réduction des effets négatifs du secteur du sciage informel.

COMPOSANTES

COMPOSANTE 1 : OPERATIONNALISATION DU CENTRE DE PROMOTION DU BOIS

- Sécurisation des ateliers techniques du CPB
- Réhabilitation et aménagement des hangars et de la salle de finition
- Réalisation des constructions nouvelles
- Réalisation d'un diagnostic de mise à niveau du CPB
- Acquisition du matériels et équipement innovants
- Renforcement des capacités techniques sur la transformation plus poussée du bois
- Renforcement des capacités des personnels sur le développement des filières PFNL
- Renforcement des capacités sur la promotion technique des produits forestiers
- Renforcement des capacités sur la création et la gestion des bases de données

statistiques sur les meubles fabriqués et mis sur les marchés

- Développement des normes et standards sur la transformation des produits forestiers
- Contribution à la normalisation des PFNL
- Production et vente des produits bois à haute valeur

COMPOSANTE 2 : APPUIS TECHNIQUE ET MATERIEL AUX ACTEURS

- Cartographie des acteurs des filières de la TPP bois
- Cartographie des acteurs des filières, bambou et PFNL
- Renforcement des capacités techniques des artisans bois
- Renforcement des capacités techniques acteurs bois énergie, de Bambou et des PFNL
- Acquisition des matériels d'appui aux acteurs bois
- Acquisition des matériels d'appui aux acteurs PFNL, Bambou

COMPOSANTE 3 : AMELIORATION DE LA CONSOMMATION DES PRODUITS FORESTIERS TRANSFORMES

- Production des catalogues UTB
- Production des catalogues les transformateurs des PFNL et les producteurs de bois énergie
- Organisation et participation aux foires nationales et internationales
- Mise en place d'une xylothèque de 150 essences forestières au CPB
- Collecte des données statistiques des produits des PFNL et Bambou finis (fabriqués, mis sur le marché et/ou vendus)
- Collecte des données sur les unités de transformation

d) résultats attendus

Les sept résultats attendus sont présentés, ci-dessous :

Composante 1 : renforcement des capacités technique et matérielle de la DPT et des acteurs du secteur de la transformation plus poussée des produits forestiers (TPPPF)

Résultat 1.1: Les capacités techniques des personnels renforcées

Résultat 1.2 : Les capacités techniques des acteurs sont renforcées en adéquation avec les besoins

Résultat 1.3: Les capacités matérielles des acteurs et du CPB sont renforcées

Composante 2 : Amélioration de la consommation des produits forestiers transformés

Résultat 2.1: La consommation des PF transformés est effective

Résultat 2.2 : Les normes sur la transformation sur les PF sont élaborées, vulgarisées et appliquées

Résultat 2.3 : Les données statistiques sur les produits forestiers transformés et des unités de transformation sont maîtrisées

Composante 3 : Gestion, Coordination et suivi du projet

Résultat 3.1 : le projet est mis en œuvre.**III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS****a) Cadre logique du projet de déploiement de l'application SIGIF 2**

CODE	DESIGNATION	cible	extrants	Source de vérification	structure
961	Programme 961: AMENAGEMENT ET RENOUVELLEMENT DE LA RESSOURCE FORESTIERE				
961.1	Aménagement des forêts		Superficie sous aménagement		
961.1.1	Suivi du couvert forestier du DFP de l'Etat		Nombre de concessions forestières suivies et gérées durablement		
961.1.1.1	Acquisition du matériel pour les opérations de dendrologie, d'inventaire et de cartographie	05 GPS, 5 tentes de couchage, les jumelles	Nombre d'outils acquis		SDIAF
961.1.1.2	Formation du personnel à la réalisation des inventaires, de cartographie et de dendrologie	04 ateliers de formation	Nombre de personnels formés	Rapport de formation, liste de présence	SDIAF
961.1.1.3	Suivi des paramètres d'aménagement, de cartographie et d'inventaire	100 000 ha de superficie sous aménagement suivies	Nombre d'UFA aménagées, suivies/nombre d'attestations de conformité des limites et d'inventaire délivrés	Rapport de mission	SDIAF
961.1.1.4	Suivi de l'impact du SIGIF 2 sur la mise en œuvre des plans quinquennaux de développement des forêts Communautaires	04 forêts communautaires sont suivies	Nombre de forêts communautaires évaluées	Rapport de mission	SDFC
961.1.1.5	Mission de contrôle et de vérification des dénonciations dans le DFP et non Permanent	02 sommiers d'infractions sont produits	Nombre de dénonciations et de vérifications effectuées	Rapport de mission	BNC
961.1.1.6	Approbation des plans d'aménagement du DFP de l'Etat	05 plans d'aménagement sont approuvés par l'Administration forestière	Nombre de plans d'aménagement approuvés	Rapport des réunions	SDIAF
961.2	Approvisionnement légal		Volume de bois légal mis		

	des marchés		sur le marché		
961.2.1	Mise en place du SIGIF 2		Amélioration de la gouvernance forestière		
961.2.1.1	Déploiement et d'implémentation du SIGIF II au sein des structures du MINFOF et des entités forestières du Centre, Est, Littoral et Sud	20 missions de déploiement et d'implémentation dans les régions du Centre, Est, Littoral et Sud	La base de données de l'application SIGIF 2 est renseignée par les données réelles fournis par les opérateurs et les 04 DRFOF	Rapport de mission	SDAFF/SIGIF
961.2.1.2	Organisation des ateliers de formation, sensibilisation et information des différents acteurs sur les sites dans les régions Centre, Est, Littoral et Sud	16 ateliers organisés (06 pour le MINFOF dont 01 pour l'ENEF, 10 pour les opérateurs dont 01 pour l'ANAFOR) dans les régions du Centre, Est, Littoral et Sud	Nombre de personnes formées et sensibilisées	Rapport de formation	SDAFF/SIGIF
961.2.1.3	Entretien des groupes électrogènes	02 groupes électrogènes entretenus	Nombre de pièces de rechange	Attestation de service fait	SDAFF/SIGIF
961.2.1.4	Acquisition des équipements et outils pour la mise en place du SIGIF II	Les matériels informatiques sont livrés et fonctionnels	Nombre d'Outils achetés et livrés		SDAFF/SIGIF
961.2.1.5	Edition et acquisition des documents (Documents sécurisés, Manuels utilisateur, Support de formation, Prospectus, affiche)	10 000 documents sont édités et acquis	Nombre de documents commandés et livrés	Bon de commande	SDAFF/SIGIF
961.2.1.6	Entretien des locaux	Bâtiment du Projet SIGIF 2 entretenu	Nombre de bureaux entretenus	Attestation de service fait	SDAFF/SIGIF
961.2.1.7	Maintenance des équipements (serveurs et réseaux)	Les serveurs et les systèmes réseaux sont maintenus et entretenus	Nombre de factures d'achat produites	Attestation de service fait	SDAFF/SIGIF
961.2.1.8	Maintenance des installations (climatiseurs, électricité, plomberie)	les installations sont maintenues et entretenues	Nombre de factures d'achat produites	Attestation de service fait	SDAFF/SIGIF
961.2.2	Accompagnement institutionnel et pilotage du SIGIF 2				
961.2.2.1	Suivi de la mise en exploitation du SIGIF 2		Nombre de mission effectuées/nombre d'ateliers organisés/matériels acquis		
961.2.2.2	Pilotage institutionnel du Projet (volet administratif et		Taux d'exécution du budget/documents		

	financier)		produits		
961.2.2.	Evaluation de l'exécution des activités du projet conformément aux TDRs élaborés		Taux de réalisation des activités /Nombre de TDR validés/rapport technique annuel de réalisation des activités		

b) Matrice du Cadre Logique du projet de Plantation forestière

-

Code	Libellé activités/Taches	cible	Indicateurs de résultats	Source de vérification	Structure responsables
961. 4	Reboisement et régénération des ressources forestières	550 ha reboisé	Superficiereboisée		
961.4.1	Création de 200 ha dans l'UFA 08008 , RF et PR transférés à l'ANAFOR, soit 18 lots de 50 ha ;	4 lots de 50 ha	Nombre de lots de plantations créées	PV de reception et DAO disponible	CSRRVS
961.4.1.1	Création de 16 km de pistes d'accès, soit 8 lots de 4 km	16 km	Nombre de kilomètre de pistes créées	PV de reception et DAO disponible	CSRRVS
961.4.1.2	Création de 4 puits	04 puits	Nombre de puitscréés	PV de reception et DAO disponible	
961.4.1.3	Mise en place de 4 pépinières de 20 000 plants chacun	04 pépinières	Nombredepépinièrescréées	PV de reception et DAO disponible	CSRRVS
961.4.1.4	Préparation de 200 ha de terrain, soit 8 lots de 50 ha	200 ha en 04 lots de 50 ha	Nombre de lots de terrain préparés	PV de reception et DAO disponible	CSRRVS
961.4.1.5	Mise en terre de 80 000 plants, soit 8 lots de 20000 plants	80 000 plants	Nombre de plants mis en terre	PV de reception et DAO disponible	CSRRVS
961.4.1.6	Entretien /protection de 80 000 plants, soit 8 lots de 20000 plants	80 000 plants	Nombre de plants entretenus	PV de reception et DAO disponible	CSRRVS
961.4.2	Création de 50 ha de plantation dans l'UFA 08005 transférée à l'ENEF dans la région du Centre, soit 1 lot de 50 ha	1 lot de 50 ha	Nombre de lots de plantations créées		CSRRVS
961.4.2.1	Création de 04 km de pistes d'accès	4 km	nombre de kilomètre de piste créé	PV de reception et DAO disponible	CSRRVS
961.4.2.2	Création de 01 puit	01 puit	nombre de puitdisponible	PV de reception	CSRRVS

				disponible	
961.4.2.3	Mise en place de 01 pépinière de 20 000 plants	pépinière de 20 000 plants	nombre de pépinière mis en place	PV de reception disponible	CSRRVS
961.4.2.4	Préparation de 50 ha de terrain	50 ha	nombre de superficie préparé	PV de reception et DAO disponible	CSRRVS
961.4.2.5	Mise en terre de 20 000 plants	20 000 plants	nombre de plants mis en terre	PV de reception disponible	CSRRVS
961.4.2.6	Entretien /protection de 20 000 plants	20 000 plants	nombre de plants entretenus	PV de reception disponible	CSRRVS
961.4.3	Création de 150 ha dans les RFT aux CTD de zone de savane sèche dans les régions du Nord et de l'extrême-Nord	03 lots de 50 ha	Nombre de lots de plantations créées		CSRRVS
961.4.3.1	Création de 12 km de pistes d'accès	12 km	nombre de kilomètre de piste créé	PV de reception et DAO disponible	CSRRVS
961.4.3.2	Création de 03 puits	03 puits	nombre de puit disponible	PV de reception et DAO disponible	CSRRVS
961.4.3.3	Mise en place de 03 pépinières de 20 000 plants chacun	03 pépinières de 20 000 plants	nombre de pepinière mis en place	PV de reception disponible	CSRRVS
961.4.3.4	Préparation de 150 ha de terrain	150 ha	superficie préparé disponible	PV de reception et DAO disponible	CSRRVS
961.4.3.5	Mise en terre de 60 000 plants	60 000 plants	nombre de plants mis en terre	PV de reception et DAO disponible	CSRRVS
961.4.3.6	Entretien /protection de 60 000 plants	60 000 plants	nombre de plants entretenus	PV de reception et DAO disponible	CSRRVS
961.4.4.	Création de 50 ha dans les RFT aux CTD de zone de savane humide dans la région de l'Ouest et du Nord-Ouest, soit 01 lots	01 lot de 50 ha	Nombre de lots de plantations créées		CSRRVS
961.4.4.1	Création de 4 km de pistes d'accès	4 km	nombre de kilomètre de piste créé	PV de réception et DAO disponible	CSRRVS
961.4.4.2	Création de 01 puits	01 puits	nombre de puits créés	PV de reception disponible	CSRRVS
961.4.4.3	Mise en place de 01 pépinière de 20 000 plants	01 pépinière de 20 000 plants	nombre de pépinière mis en place	PV de reception disponible	CSRRVS
961.4.4.4	Préparation de 50 ha de terrain	50 ha	superficie de terrain	PV de réception	CSRRVS

			préparé disponible	et DAO disponible	
961.4.4.5	Mise en terre de 20 000 plants	20 000 plants	nombre de plants mis en terre	PV de reception disponible	CSRRVS
961.4.4.6	Entretien /protection de 20 000 plants	20 000 plants	nombre de plants entretenus	PV de reception disponible	CSRRVS
961.4.5	Création de 50 ha de plantations urbaines en zone de forêt dense (Sud, Littoral, Sud-ouest et Centre), soit 10 lots de 5 ha	01 lot de 50 ha	Nombre de lots de plantations créées		CSRRVS
961.4.5.1	Mise en place de 10 pépinières de 2 000 plants chacun	10 pépinières de 2000 plants	Nombre de pépinières créées	PV de réception et DAO disponible	CSRRVS
961.4.5.2	Préparation de 50 ha de terrain en 10 lots de 5 ha	50 ha en 10 lots de 5 ha	nombre de lots de 5ha préparé	PV de reception disponible	CSRRVS
961.4.5.3	Mise en terre de 20 000 plants en 10 lots de 2000 plants	20 000 plants	nombre de plants mis en terre	PV de reception disponible	CSRRVS
961.4.5.4	Entretien /protection de 20 000 plants en 10 lots de 2000 plants	20 000 plants	nombre de plants entretenus	PV de reception et DAO disponible	CSRRVS
961.4.6	Supervision technique des activités du Projet et le renforcement des capacités des acteurs				
961.4.6.1	Cartographie des structures agréées en sylviculture et pépiniéristes privés	30 revues	Nombre de structures privées agréées répertoriées et nombre de revue distribué	PV de réception, rapport mission et EMI disponibles	CSRRVS
961.4.6.2	Construction d'une base de données des essences adaptées pour chacune des zones écologiques	01 base de données	Nombre de bases de données des essences adaptées à chacune des zones	PV de reception disponible	CSRRVS
961.4.6.3	Acquisitions des équipements informatiques	3 desktops, 02 laptots, 02 photocopieurs, 02 imprimantes, 03 disques durs, 02 anti viruskasperky 3 postes	Nombre d'équipements informatiques acquis	PV de reception disponible	CSRRVS
961.4.6.4	Mise en place d'une plateforme de traitement des données sylvicoles	01 Plateforme créée	Nombre de logiciels acquis	PV de réception et rapport disponible	CSRRVS
961.4.6.5	Former le personnel du MINFOF et des acteurs sur le suivi des pépinières, création et entretiens	25 personnes formées	Nombre de personnels et acteurs formés/rapports disponibles	PV de réception et rapport disponible	CSRRVS

	des plantations				
961.4.6.6	Suivi des activités de plantations sur le terrain	550 ha	Nombre de plantation s suivis		CSRRVS
961.4.7	Pilotage institutionnel du Projet		Le projet est bien suivi et encadrer par le MINFOF		
961.4.7.1	Pilotage du projet plantation, volet institutionnel (Cabinet MINFOF)	04 missions	Nombre de mission effectuées/nombre d'ateliers organisés/matériels acquis		Cabinet MINFOF
961.4.7.2	Pilotage du projet Plantation, volet Administratif et financier(BAF)	02 missions	Taux d'exécution du budget/documents produits		BAF
961.4.7.3	Evaluation de l'exécution des activités du projet conformément aux TDRs élaborés(BT)	02 missions,	Taux de réalisation des activités /Nombre de TDR validés/rapport technique annuel de réalisation des activités		BT
961.4.7.4	Prospection des nouvelles niches de recettes en vue d'accroître les recettes du CAS-Forêt du FSDF/BT	03 niches	Nombre de nouvelles niches de recettes identifiées et validées		CST/FSD F

C) Matrice du Cadre Logique du projet de transformation plus poussée des produits forestiers

Code	Libellé activités/Taches	cible	Indicateurs de résultats	Source de vérification	Structure responsable
963	VALORISATION DES RESSOURCES FORESTIERES LIGNEUSES ET NON LIGNEUSES				
963.1	ACTION 1: PROMOTION DES ESSENCES ET COMMERCIALISATION DU BOIS				
963.1.1	Renforcement des capacités des personnels du MINFOF sur les techniques de promotion des produits forestiers	30 personnels du MINFOF	Nombre de personnes formées		
963.1.1.1	Acquisition du logiciel Tropix	Le logiciel Tropix mis en machines	la clé d'activation du logiciel acquis	Rapport; bon de commande	SDPB
963.1.1.2	Formation des personnels des services déconcentrés à	30 personnels du MINFOF	Nombre de personnes formées	module de formation, rapports	SDPB

	l'utilisation du logiciel Tropix et à l'élaboration des fiches techniques				
963.1.2	Organisation du Marché Intérieur du Bois	06 communes	Nombre de communes disposant de sites physiques créés/en cours de création		
963.1.2.1	Suivi de la collecte des données statistiques et de l'utilisation des bordereaux de livraison	500 000m3 bois	Volume de bois vendu sur le MIB	Rapports de Missions	SDPB
963.1.2.2	Sensibilisation des maires sur le processus d'identification et de sécurisation des sites physiques du MIB	06 communes	Nombre de communes disposant de sites physiques créés/en cours de création	Rapports missions/réunions	SDPB
963.1.3	Organisation et participation aux foires nationales et internationales	Participation à 02 foires	Nombre de Foires		
963.1.3.1	Participation aux Foires régionales, nationales, et internationales (Dubai Wood show, Gabon Wood show, PROMOTE etc...)	Participation à 02 foires	Nombre de foires	Rapports	SDPB
963.1.3.2	Identification et accompagnement des acteurs en prélude à l'organisation d'une foire du MINFOF	10 acteurs	Nombre d'acteurs	Rapports de Missions	SDPB
963.1.4	Mise en place de 150 essences forestière dans une xylothèque au CPB	150 essences	Nombre d'essences		
963.1.4.1	Elaboration et signature d'une convention de service Herbar National-MINFOF	150 essences	convention de service disponible	bon de commande, documents signés	CPB
963.2	Encourager l'intensification de la valorisation du bois				
963.2.1	Sécurisation des ateliers techniques du CPB	05 ateliers	Nombre d'ateliers sécurisés		
963.2.1.1	Elaboration d'un plan d'assainissement des ateliers techniques				
963.2.1.2	Réalisation des travaux de sécurisation des ateliers techniques	05 ateliers	Nombre d'ateliers sécurisés		CPB

963.2.2	Réhabilitation et aménagement des hangars et de la salle de finition	05 ateliers et 01 salle de finition	Nombre d'ateliers et de salle de finition		
963.2.2.1	Elaboration d'un plan de réhabilitation et d'aménagement des hangars et de la salle de finition	01 plan de réhabilitation et d'aménagement des hangars et de la salle de finition	Nombre de plan de réhabilitation et d'aménagement des hangars et de la salle de finition		CPB
963.2.2.2	Réalisation des Travaux de réhabilitation et d'aménagement des hangars et de la salle de finition	05 ateliers et 01 salle de finition	Nombre d'ateliers et de salle de finition	Documents du Marché disponible, rapports techniques	CPB
963.2.2.3	Acquisition du matériel d'aménagement des hangars et de la salle de finition	le matériel d'aménagement des hangars et de la salle de finition	le matériel d'aménagement des hangars et de la salle de finition disponible		CPB
963.2.3	Réalisation des constructions nouvelles	02 construction	Nombre de constructions nouvelles		CPB
963.2.3.1	Réalisation des études préliminaires sur les sites de construction				CPB
963.2.3.2	Réalisation des travaux de construction d'un centre d'exposition des produits forestiers ;				CPB
963.2.3.3	Réalisation des travaux de construction d'un magasin, des vestiaires et deux hangars				CPB
963.2.3.4	Réalisation des études d'impacts environnementaux et socio économiques liées au développement de la TPPPF au CPB	01 étude d'impact environnementale réalisée	Nombre d'Etudes d'impact et socio'économique réalisées	Rapport de l'étude d'impact	CPB
	Autres études sectorielles				
963.2.4	Réalisation d'un diagnostic de mise à niveau du CPB	La mise à niveau du CPB entamée			
963.2.4.1	Elaboration d'un plan de mise à niveau du CPB				CPB
963.2.5	Acquisition des matériels et équipement innovants	05 matériels et équipements innovants	Nombre de matériels et d'équipements innovants acquis		
963.2.5.1	Acquisition des équipements de				CPB

	menuiserie				
963.2.5.2	acquisition des équipements de séchage du bois				CPB
963.2.5.3	Acquisition des équipements de manutention	5 équipements de manutention acquis	Equipements de manutentions disponibles	factures d'achat, bon de commande	CPB
963.2.5.4	Acquisition d'un système d'aspiration centralisé				CPB
963.2.5.5	Acquisition des équipements de transformation du bambou de chine				CPB
963.2.5.6	Acquisition de l'équipement d'assainissement du site et EPI	05 équipement d'assainissement du site et EPI acquis	Equipement disponible	factures d'achat, bon de commande	CPB
	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services				
963.2.5.7	acquisition du matériel roulant SDNL	une voiture	pick-up disponible	Bon de commande, Facture d'achat	SDNL
963.2.6	Renforcement des capacités techniques sur la transformation plus poussée du bois	30 personnes formées	Nombre de personnes formées		
963.2.6.2	Formation des personnels sur les stratégies de développement des filières des produits forestiers	30 personnes formées	nombre de personnes formées	module de formation, rapports de mission de suivi	CPB/SDNL
963.2.6.3	Organisation d'un voyage d'étude dans les pays ayant une expérience avérée dans la transformation du bois	01 voyage	nombre de voyage d'étude réalisé	billet d'avion, rapport de mission	CPB/SDTB
963.2.6.4	Etude sur la stratégie d'intensification de la transformation du bois des pays d'Afrique Centrale	01 une étude	Nombre d'études réalisées	DAO, rapports	SDTB
	Autres études sectorielles				
963.2.7	Renforcement des capacités sur la création et la gestion des bases	20 Personnels	Nombre de Personnels formés		

	de données statistiques sur les meubles fabriqués et mis sur les marchés				
963.2.7.1	Mise en place d'une base de données statistiques	01 base de données statistiques	Nombre de bases de données statistiques disponible	Rapport statistiques	CPB
963.2.7.2	Formation des utilisateurs de la base des données statistiques	20 Personnels	nombre de personnes formées	module de formation, rapports de mission de suivi	CPB
963.2.8	Renforcement des capacités sur la création et la gestion des bases de données statistiques sur les meubles fabriqués et mis sur les marchés	02 nouvelles normes de transformation	Nombre de nouvelles normes de transformation disponibles		
963.2.8.1	Identification et élaboration des normes de transformation des PF	02 nouvelles normes de transformation élaborées	normes identifiées	référentiels des normes disponibles	SDTB
963.2.8.2	Vulgarisation des normes sur la transformation du bois	02 nouvelles normes de transformation vulgarisées	normes disponibles	factures d'achat, bon de commande	SDTB
963.2.9	Production et vente des produits bois à haute valeur ajoutée au CPB	15 produits bois	Nombre de produits bois à haute valeur ajoutée au CPB vendus		
963.2.9.1	élaboration d'un plan d'affaire sur la production et la vente des produits bois finis au CPB				
963.2.9.2	arrimage du statut du Centre aux exigences de la CASF en matière de retour à l'investissement				
963.2.9.3	fabrication et commercialisation des produits finis issus de la TPPPF (procédé à la TPPPF proprement dit)				
963.2.10	Appui technique et partenariats	01 partenaire technique en matière de fourniture du bois légal	Nombre de partenaire qui matière de fourniture du bois légal apportant un appui		
963.2.10.1	Développement des partenariats en matière de fourniture en bois légal	au moins un partenaire qui apporte un appui technique en matière de fourniture du bois légal	partenaires financiers pour accompagnement	convention signée	CPB

963.2.10.2	Développement des partenariats en matière de fourniture en produits de finition de qualité	un partenariat développé			
963.2.10.3	Développement des partenariats pour la mise en place d'un laboratoire des tests et qualité des ouvrages en bois	un partenariat développé			
963.2.11	Suivi des activités du CPB	01 mission de suivi des activités du CPB organisée	Nombre mission de suivi des activités du CPB organisée		
963.2.11.1	Organisation de deux comités annuels ordinaires du CPB				CPB
963.2.11.2	Organisation des comités extraordinaires du CPB				
963.2.11.3	Missions de suivi des artisans formés	01 mission organisée	artisans suivis	rapport de mission	CPB
963.2.12	Cartographie des acteurs des filières de la TPP bois	01 carte des acteurs de la TPPB	Nombre carte des acteurs de la TPPB produit connus		
963.2.12.1	Identification des besoins en renforcement des capacités techniques et matériels des acteurs de TPPB	03 besoins en renforcement des capacités techniques	Nombre Besoins en renforcements de capacités connus	rapports	CPB
963.2.12.2	Elaboration d'une cartographie des acteurs de la transformation plus poussée du bois	01 carte des acteurs de la TPPB	les acteurs sont connus et localisés	cartes, rapport	CPB
963.2.13	Renforcement des capacités techniques des artisans bois	100 artisansbois formés			
963.2.13.1	Formation d'au moins 100 artisans bois par an	100 artisans bois formés	100 artisans formés	rapport de formation,modules de formation	CPB
963.2.16	Production des catalogues UTB	01 catalogue produit	Catalogue des UTB produit		
963.2.16.1	Collecte des informations sur les UTB	01 base de données des UTB disponibles	Rappports	rapport de mission	SDTB
963.2.16.2	Production des catalogues des UTB	01 catalogue produit	catalogues disponibles	Catalogues	SDTB
963.3.	DEVELOPPEMENT DES FILIERES BOIS ENERGIE ET				

	ACTION 4 : DEVELOPPEMENT DES FILIERES PFNL				
963.3.1	Renforcement des capacités des personnels sur le développement des filières PFNL	10 personnels	Nombre de Personneels MINFOF formés		
963.3.1.1	Formation du personnel sur la mise en place des pépinières d'Okok, de bambou de chine et Irvingia	10 personnels	Nombre de personnes formées	Rapport de formation	SDNL
963.3.1.2	Formation des personnels des services déconcentrés	10 personnels des services déconcentrés	Nombre de personnes formées	Rapport de formation	SDNL
9.3.2	Contribution à la normalisation des PFNL	02 normes de transformation des PFNL	Nombre de besoins en normes identifiés		
9.3.2.1	Identification des besoins en normes de transformation des PFNL	02 normes de transformation des PFNL	Nombre de normes identifiées	Rapport du Comité technique	SDNL
963.3.2.2	Elaboration des normes de transformation des PFNL	Au moins 02 normes élaborées	Nombre de normes en cours d'identification	Rapport du Comité technique	SDNL
963.3.4	Cartographie des acteurs des filières bambou, bois énergie et PFNL	01 carte des acteurs des filières bambou, bois-énergie et PFNL	Carte des acteurs des filières bambou, bois-énergie et PFNL		
963.3.4.1	Elaboration d'une cartographie des acteurs des filières bambou, bois-énergie et PFNL dans tous les départements	01 carte des acteurs des filières bambou, bois-énergie et PFNL	Nombre de cartes des acteurs des filières bambou, bois-énergie et PFNL	Rapport d'activités	SDNL
963.3.5	Renforcement des capacités techniques acteurs bois énergie, de Bambou et des PFNL		Nombre d'acteurs formés		
963.3.5.1	Formation des acteurs bois énergie, de Bambou et des PFNL par an	10 acteurs	Nombre d'acteurs formés	Rapport de formation	SDNL
963.4	PILOTAGE DU PROJET				
963.4.1	Assurer le Pilotage et le renforcement des capacités des acteurs	06 missions de suivi-évaluation	Nombre de missions de suivi-évaluation organisées		
963.4.1.1	Suivi évaluation des ressources financières	03 missions de suivi-évaluation de la	Nombre de missions de suivi-évaluation organisées	Rapports de mission de suivi-	CABINET/MINFO F.

	concédées pour la transformation plus poussée des produits forestiers	transformation plus poussée des produits forestiers		évaluation	
963.4.1.2	Suivi évaluation des ressources financières concédées pour la transformation plus poussée des produits forestiers	02 missions de suivi-évaluation de la transformation plus poussée des produits forestiers	Nombre de missions de suivi-évaluation organisées	Rapports de mission de suivi-évaluation	CABINET/MINFO F
963.4.1.3	Suivi de l'exécution des activités du projet conformément aux TDRs élaborés	01 missions de suivi-évaluation de l'exécution des activités du projet conformément aux TDRs	Nombre de missions de suivi-évaluation de l'exécution des activités du projet conformément aux TDRs élaborés	Rapport de mission de suivi-évaluation	BT/MINFOF

■ **Tableau 5 : Chaîne de résultats prévisionnels :**

Activités/Projets		Extrants				Effets directs attendus des extrants	Horizon d'évaluation des effets
Libellé	Coût 2021	Libellé	Année de Référence	Valeur de Référence	Valeur Cible 2020		
Programmes : 961 - AMENAGEMENT ET RENOUVELLEMENT DE LA RESSOURCE FORESTIERE							
Actions : 01 - AMÉNAGEMENT DES FORÊTS						amélioration de la gouvernance forestière	2023
Suivi du couvert forestier du DFP de l'Etat	109 200 000						
Total Action	109 200 000						
Actions : 04 - APPROVISIONNEMENT LÉGAL DES MARCHÉS						amélioration de la gouvernance forestière	2023
Mise en place du SIGIF 2	303 500 000						
Accompagnement institutionnel et pilotage du SIGIF 2	145 300 000						
Total Action	448 800 000						
Actions : 07 - REBOISEMENT ET RÉGÉNÉRATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES						04 mission sont organisées et effectuées pour le suivi du projet plantations	2023
Création de 200 ha dans l'UFA 08008, RF et PR transférés à l'ANAFOR, soit 18 lots de 50 ha ;	169 480 000						
Création de 50 ha de plantation dans l'UFA 08005 transférée à l'ENEF dans la région du Centre, soit 1 lot de 50 ha	42 870 000						
Création de 150 ha dans les RFT aux CTD de zone de savane sèche dans les régions du Nord et de l'extrême-Nord Soit 03 lots de 50 ha	128 610 000						
Création de 50 ha dans les RFT aux CTD de zone de savane humide dans la région	42 870 000						

de l'Ouest et du Nord-Ouest soit 01 lot		III.3.D. MOYENS DU CAS						
création de 50 ha de plantation d'arbres et de forêt dense (Sud, Littoral, Sud-Ouest et Centre) soit 10 lots de 5 ha		25 870 000						
				III.3.D.1. SYNTHESE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE				
				Tableau 6 : Synthèse des dépenses par nature économique				
Supervision technique des		69 000 000						
COMPTE		LIBELLE						MONTANT
		BUDGET DE FONCTIONNEMENT						1 162 300 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux						60 800 000	
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques						28 000 000	
6103	Achats de mobilier de bureau						10 000 000	
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)						44 000 000	
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents						114 700 000	
6118	Achats de matières, intrants agricoles, produits vétérinaires, consommations intermédiaires						50 000 000	
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction						250 000 000	
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles						99 200 000	
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur						2 000 000	
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger						11 000 000	
6153	Loyers des immeubles des services publics						18 000 000	
6161	Entretien ordinaire des bâtiments						2 000 000	
6163	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes, sanitaires et plomberies						8 500 000	
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques						6 000 000	
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques						40 000 000	
6171	Indemnités de mission à l'intérieur						139 800 000	
6172	Indemnités de mission à l'étranger						4 000 000	
6174	Frais de réception						4 500 000	
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations						9 500 000	
6181	Abonnements et consommations de téléphone, fax, telex, téléphones portables,						12 300 000	
6186	Honoraires et frais annexes						82 500 000	
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires						106 500 000	
6641	Cotisations à des organisations internationales						59 000 000	
		BUDGET D'INVESTISSEMENT						837 700 000
2011	Achats de brevets, licences ou marques						135 000 000	
2020	Etude d'organisation						9 000 000	
2079	Autres études sectorielles						57 000 000	
2209	Travaux généraux de mise en valeur des terres						188 700 000	
2247	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'assainissement						70 000 000	
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries						144 000 000	
2259	Construction, rénovation et aménagement d'un ensemble d'infrastructures						27 000 000	
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques						71 500 000	
2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services						75 500 000	
2280	Achats de voitures de fonction, de liaison ou de service						60 000 000	
		TOTAL DEPENSES DU C.A.S.						2 000 000 000
Libelle	Coût 2021	Libelle	Année de Référence	Valeur de Référence	Valeur Cible 2020			

III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS

Tableau 7 : Détails des dépenses par activités

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
Programmes : 961 - AMENAGEMENT ET RENOUVELLEMENT DE LA RESSOURCE FORESTIERE		
Actions : 01 - AMÉNAGEMENT DES FORÊTS		
Activités : Suivi du couvert forestier du DFP de l'Etat		
2276	Acquisitions, réparations des installations et matériels des services informatiques	71 500 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	7 000 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 000 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	13 700 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	10 000 000
Total Activité		109 200 000
Total Action		109 200 000
Actions : 04 - APPROVISIONNEMENT LÉGAL DES MARCHÉS		
Activités : Mise en place du SIGIF 2		
2011	Achats de brevets, licences ou marques	135 000 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	100 000 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	2 000 000
6163	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes, sanitaires et plomberies	8 500 000
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	6 000 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	22 000 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	15 000 000
Total Activité		303 500 000
Activités : Accompagnement institutionnel et pilotage du SIGIF 2		
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	14 000 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000 000
6103	Achats de mobilier de bureau	10 000 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	24 000 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	21 500 000
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	3 000 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	10 000 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	17 000 000
6174	Frais de réception	4 500 000
6181	Abonnements et consommations de téléphone, fax, telex, téléphones portables,	3 300 000
6186	Honoraires et frais annexes	23 000 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	10 000 000
Total Activité		145 300 000
Total Action		448 800 000
Actions : 07 - REBOISEMENT ET RÉGÉNÉRATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES		
Activités : Création de 200 ha dans l'UFA 08008, RF et PR transférés à l'ANAFOR, soit 18 lots de 50 ha ;		
2209	Travaux généraux de mise en valeur des terres	75 480 000
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	64 000 000

2259	Construction, rénovation et aménagement d'un ensemble d'infrastructures	10 000 000
6118	Achats de matières, intrants agricoles, produits vétérinaires, consommations intermédiaires	20 000 000
Total Activité		169 480 000
Activités : Création de 50 ha de plantation dans l'UFA 08005 transférée à l'ENEF dans la région du Centre, soit 1 lot de 50 ha		
2209	Travaux généraux de mise en valeur des terres	18 870 000
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	16 000 000
2259	Construction, rénovation et aménagement d'un ensemble d'infrastructures	3 000 000
6118	Achats de matières, intrants agricoles, produits vétérinaires, consommations intermédiaires	5 000 000
Total Activité		42 870 000
Activités : Création de 150 ha dans les RFT aux CTD de zone de savane sèche dans les régions du Nord et de l'extrême-Nord Soit 03 lots de 50 ha		
COMPTE	LIBELLE	MONTANT
2209	Travaux généraux de mise en valeur des terres	56 610 000
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	48 000 000
2259	Construction, rénovation et aménagement d'un ensemble d'infrastructures	9 000 000
6118	Achats de matières, intrants agricoles, produits vétérinaires, consommations intermédiaires	15 000 000
Total Activité		128 610 000
Activités : Création de 50 ha dans les RFT aux CTD de zone de savane humide dans la région de l'Ouest et du Nord-Ouest, soit 01 lot		
2209	Travaux généraux de mise en valeur des terres	18 870 000
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	16 000 000
2259	Construction, rénovation et aménagement d'un ensemble d'infrastructures	3 000 000
6118	Achats de matières, intrants agricoles, produits vétérinaires, consommations intermédiaires	5 000 000
Total Activité		42 870 000
Activités : création de 50 ha de plantation urbaines en zones de forêt dense (Sud, Littoral, Sud-Ouest et Centre) soit 10 lots de 5 ha		
2209	Travaux généraux de mise en valeur des terres	18 870 000
2259	Construction, rénovation et aménagement d'un ensemble d'infrastructures	2 000 000
6118	Achats de matières, intrants agricoles, produits vétérinaires, consommations intermédiaires	5 000 000
Total Activité		25 870 000
Activités : Supervision technique des activités du Projet et le renforcement des capacités des acteurs		
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	3 000 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	12 500 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	19 000 000

6186	Honoraires et frais annexes	16 000 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	6 500 000
Total Activité		69 000 000
Activités : pilotage institutionnel du projet		
2280	Achats de voitures de fonction, de liaison ou de service	0
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	16 000 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	13 000 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	13 000 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	250 000 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	26 300 000
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	5 000 000
6153	Loyers des immeubles des services publics	18 000 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	10 000 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	25 000 000
6181	Abonnements et consommations de téléphone, fax, telex, téléphones portables,	7 000 000
6186	Honoraires et frais annexes	10 000 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	25 000 000
6641	Cotisations à des organisations internationales	45 000 000
Total Activité		463 300 000
Total Action		942 000 000
Total Programme		1 500 000 000
Programmes : 963 - VALORISATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES LIGNEUSES ET NON LIGNEUSES		
Actions : 01 - PROMOTION DES ESSENCES ET COMMERCIALISATION DU BOIS		
Activités : Renforcement des capacités des personnels sur les techniques de promotion des produits forestiers		
2079	Autres études sectorielles	7 000 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	1 000 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000 000
COMPTE	LIBELLE	MONTANT
6186	Honoraires et frais annexes	1 000 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	2 000 000
Total Activité		14 000 000
Activités : Organisation du Marché Intérieur du Bois		
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 500 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	1 500 000

Total Activité		9 500 000
Activités : Organisation et participation aux foires nationales et internationales		
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 500 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	9 500 000
Total Activité		14 500 000
Activités : Mise en place d'une xylothèque de 150 essences forestières au CPB		
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	500 000
Total Activité		500 000
Total Action		38 500 000
Actions : 02 - ENCOURAGER L'INTENSIFICATION DE LA VALORISATION DU BOIS		
Activités : Sécurisation des ateliers techniques du CPB		
2247	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'assainissement	30 000 000
Total Activité		30 000 000
Activités : Réhabilitation et aménagement des hangars et de la salle de finition		
2247	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'assainissement	40 000 000
Total Activité		40 000 000
Activités : Réalisation des constructions nouvelles		
2079	Autres études sectorielles	20 000 000
Total Activité		20 000 000
Activités : Acquisition des matériels et équipement innovants		
2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	38 500 000
2280	Achats de voitures de fonction, de liaison ou de service	0
Total Activité		38 500 000
Activités : Renforcement des capacités techniques sur la transformation plus poussée du bois		
2011	Achats de brevets, licences ou marques	0
2079	Autres études sectorielles	30 000 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	1 000 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000 000
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	3 000 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	4 000 000
6186	Honoraires et frais annexes	1 000 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	2 000 000
Total Activité		45 000 000
Activités : Renforcement des capacités sur la création et la gestion des bases de données statistiques sur les meubles fabriqués et mis sur les marchés		
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	1 500 000
6186	Honoraires et frais annexes	3 500 000

6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	5 500 000
Total Activité		10 500 000
2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	7 000 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500 000
COMPTE	LIBELLE	MONTANT
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	2 000 000
Total Activité		12 000 000
Activités : Appui technique et partenariats		
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	1 000 000
Total Activité		3 500 000
Activités : Suivi des activités du CPB		
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000 000
Total Activité		3 000 000
Activités : Cartographie des acteurs des filières de la TPP bois		
6186	Honoraires et frais annexes	8 000 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	4 000 000
Total Activité		12 000 000
Activités : Renforcement des capacités techniques des artisans bois		
2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	30 000 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	1 500 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 000 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	5 000 000
Total Activité		48 500 000
Activités : Production des catalogues des UTB		
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	300 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	4 700 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	400 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	600 000
Total Activité		6 000 000

Total Action		269 000 000
Actions : 03 - PILOTAGE DU PROGRAMME		
Activités : Assurer le pilotage et le renforcement des capacités des acteurs		
2020	Etude d'organisation	9 000 000
2280	Achats de voitures de fonction, de liaison ou de service	60 000 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	13 000 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	9 000 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	2 000 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	18 000 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	0
6181	Abonnements et consommations de téléphone, fax, telex, téléphones portables,	2 000 000
6186	Honoraires et frais annexes	8 000 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	7 000 000
6641	Cotisations à des organisations internationales	14 000 000
Total Activité		155 000 000
Total Action		155 000 000
Actions : 06 - DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX (PFNL)		
Activités : Renforcement des capacités du personnels sur le développement des filières PFNL		
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	2 000 000
COMPTE	LIBELLE	MONTANT
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000 000
6186	Honoraires et frais annexes	2 000 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	2 000 000
Total Activité		10 000 000
Activités : Contribution à la normalisation des PFNL		
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000 000
6186	Honoraires et frais annexes	8 000 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	6 000 000
Total Activité		16 000 000
Activités : Cartographie des acteurs des filières bambou, bois énergie et PFNL		
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000 000
6186	Honoraires et frais annexes	2 000 000
Total Activité		6 500 000

Activités : Renforcement des capacités techniques acteurs bois énergie, de Bambou et des PFNL		
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	1 500 000
Total Activité		5 000 000
Total Action		37 500 000
Total Programme		500 000 000
Total C.A.S.		2 000 000 000

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE

**FONDS SPECIAL POUR LA SECURITE
ELECTRONIQUE**

■ VERSION FRANÇAISE ■

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	3
I.	DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE	4
I.1.	SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS	5
I.2.	MISSIONS À ASSIGNER AU CAS	6
I.3.	DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS	6
II.	EVALUATION DES RECETTES DU CAS	7
II.1.	BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS	8
II.2.	DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	9
II.3.	PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES	9
III.	EVALUATION DES CHARGES DU CAS	11
III.1.	ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS	12
III.2.	BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS	12
III.2.a.	BILAN TECHNIQUE	12
III.2.b.	BILAN FINANCIER	16
III.3.	IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION	
III.3.a.	CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS	23
III.3.b.	MOYENS DU CAS	25
III.3.b.i.	SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE	25
III.3.b.ii.	DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS	26
	ANNEXE	29

NOTE EXPLICATIVE

Créé par la loi n°2010/012 du 21 décembre 2010 relative à la cybersécurité et la cybercriminalité, en son article 9(1) ce fonds est destiné essentiellement au financement des activités/projets liées à la recherche, au développement, à la formation et aux études en matière de cyber sécurité, à travers les guichets suivants :

- du développement et de la promotion des activités liées à la sécurité des réseaux et des systèmes d'information sur l'ensemble du territoire national ;
- des études et de la recherche en matière de cybersécurité ;
- de la formation, du renforcement des capacités humaines en matière de cybersécurité.

Les interventions du Fonds au titre d'un exercice s'opèrent essentiellement à travers ces trois (03) guichets distincts et indépendants.

I.

**DU FONDEMENT JURIDIQUE DU
COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE**

La Loi de Finances n°2019/023 du 24 décembre 2019 crée en son article vingt quatrième, un Compte d'Affectation Spéciale intitulé « Fonds Spécial des Activités de Sécurité Electronique » et ses modalités de fonctionnement sont fixées par le décret n°2012/309 du 26 juin 2012 fixant les modalités de gestion du FSE.

Au terme de l'article vingt quatrième de la loi des finances suscitée, les ressources du CAS proviennent :

- des subventions de l'État ;
- des contributions annuelles autorités de certification accréditées, des auditeurs de sécurité, des éditeurs de logiciels de sécurité, des autres prestataires de services de sécurité agréés ;
- des dons et legs.

Il convient de signaler que toutes les recettes du FSE sont collectées par l'ANTIC et l'ART et reversées selon les pourcentages fixés par les textes réglementaires.

En dehors des recettes fixées à l'article vingt quatrième ci-dessus, le Gouvernement a pris un certain nombre de textes pour diversifier les contributions et renforcer les ressources du FSE à travers les arrêtés suivants:

- *arrêté N°44/CAB/PM du 02 mai 2013*, fixant la clé de répartition des frais perçus au titre des droits d'entrée et de renouvellement des autorisations dans le domaine des communications électroniques, qui à l'article 2 alinéa 2 (a) stipule que 5% des droits d'entrée et de renouvellement des concessions sont reversés au FSE ;

arrêté N°41/CAB/PM du 07 avril 2017, fixant les modalités de répartition de la redevance d'utilisation des adresses, des préfixes et des numéros téléphoniques qui à l'article 3 attribue au FSE 10% du montant recouvré

■ I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS

Au terme de l'article vingt quatrième de la loi des finances suscitée, les ressources du CAS proviennent :

- des subventions de l'État ;
- des contributions annuelles autorités de certification accréditées, des auditeurs de sécurité, des éditeurs de logiciels de sécurité, des autres prestataires de services de sécurité agréés ;
- des dons et legs.

Il convient de signaler que toutes les recettes du FSE sont collectées par l'ANTIC et l'ART et reversées selon les pourcentages fixés par les textes réglementaires.

En dehors des recettes fixées à l'article vingt quatrième ci-dessus, le Gouvernement a pris un certain nombre de textes pour diversifier les contributions et renforcer les ressources du FSE à travers les arrêtés suivants:

- *arrêté N°44/CAB/PM du 02 mai 2013*, fixant la clé de répartition des frais perçus au titre des droits d'entrée et de renouvellement des autorisations dans le domaine des communications électroniques, qui à l'article 2 alinéa 2 (a) stipule que 5% des droits d'entrée et de renouvellement des concessions sont reversés au FSE ;
- *arrêté N°41/CAB/PM du 07 avril 2017*, fixant les modalités de répartition de la redevance d'utilisation des adresses, des préfixes et des numéros téléphoniques qui à l'article 3 attribue au FSE 10% du montant recouvré ;

■ I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS

Le CAS FSE a pour mission le financement des activités/projets liées à la recherche, au développement, à la formation et aux études en matière de cybersécurité

■ I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS

Le CAS FSE finance les activités relevant :

- du soutien au développement des activités liées à la sécurisation des réseaux et des systèmes d'information et à la certification ;
- du soutien à la mise en place des mécanismes destinés à assurer la sécurité la veille technologique des réseaux et des systèmes d'information au niveau national ;
- des contributions financières de l'État aux organisations internationales chargées des questions de cybersécurité ;
- des prestations de services d'audits technique, financier et comptable ;
- des prestations des programmes et projets relatifs aux études et à la recherche dans le domaine de la cybersécurité, à la formation ainsi qu'au renforcement des capacités humaines dans le domaine de la cybersécurité.

II.

EVALUATION DES RECETTES DU CAS

■ II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS

		Réalizations			
Compte	Libellé	2017	2018	2019	2020
420 002 704	Subventions de l'État	0	0	0	0
	Contribution annuelle des autorités de certification accréditées	0	0	0	0
	Contribution annuelle des auditeurs de sécurité	0	0	0	0
	Contribution annuelle des éditeurs de logiciels de sécurité	0	0	0	0
	Contributions annuelles des autres prestataires de services de sécurité agréés	0	0	0	0
	Quote part des droits de renouvellement des concessions	0	0	0	0
	Redevance d'utilisation des adresses, des préfixes et des numéros téléphoniques	0	0	1 745 886 109	943 272 700
	Autres produits et profits divers	0	0	0	0
TOTAL		0	0	1745886109	943272700

■ **Tableau 1 : Réalisation des Recettes du C.A.S.**

NATURE DES RECETTES	REALISATION			
	2017	2018	2019	2020
Contributions annuelles des autorités de certification accréditées, les auditeurs de sécurité, les éditeurs de logiciels de sécurité et les autres prestataires de services de sécurité agréés, à hauteur de 1,5 % de leur chiffre d'affaires hors taxes	0	0	1 745 886 109	943 272 700
TOTAL GENERAL	0	0	1 745 886 109	943 272 700

■ **II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES**

La principale difficulté du FSE réside dans la mobilisation des recettes dues aux facteurs inhérents des contributeurs initiaux (l'essentiel de ces activités sont nouvelles, le fonctionnement de certains acteurs se fait dans l'informel, la faiblesse des procédures de recouvrement, la non prise en compte de nouveaux acteurs dans le secteur de la sécurité électronique, ...).

Les autres difficultés rencontrées sont les suivantes :

- les reversements de la redevance effectuée par l'ART au FSE ne se fait pas directement dans le compte 420 du FSE mais plutôt dans le compte unique du Trésor. Il n'est fait mention d'aucune précision du montant total recouvré afin de permettre à l'Agent Comptable du FSE de s'assurer de la sincérité des chiffres. Par ailleurs, il n'est pas possible de savoir si ces recettes reversées contiennent également les arriérés de contributions dues au FSE ;
- Aucun versement n'est enregistré en provenance de l'ANTIC qui a la charge d'effectuer les recouvrements auprès des Autorités de Certification accréditées, des Auditeurs de sécurité agréés, des Éditeurs de logiciels de sécurité et autres prestataires de service de sécurité agréés ;
- Les contributeurs existant, notamment les auditeurs de sécurité agréés se plaignent du fait que l'ANTIC s'accapare de tout le segment de marché ;
- Les listes des contributeurs du FSE sont toujours non maîtrisées.

■ **II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES**

Comme le montre le tableau ci-dessus pour les trois (03) prochaines années, les projections de recettes proviennent de l'ensemble des contributeurs et de la redevance d'utilisation des adresses, des préfixes et des numéros téléphoniques.

Pour atteindre cet objectif et redynamiser le processus de recouvrement, le MINPOSTEL, par note de service n° 00001288/MPT/SG/DAG du 23 mars 2020, a mis sur pied une équipe conjointe MINFI-MINPOSTEL chargé de l'accompagner dans le recouvrement optimal des ressources.

Par ailleurs, il faudra envisager l'élaboration d'un fichier des contributeurs du FSE qui devra présenter les informations détaillées sur chaque contributeur selon sa catégorie ainsi que ses

contributions annuelles en vue de permettre le suivi et la dynamisation du recouvrement des recettes.

Compte	Libellé	2021	2022	2023
	Subventions de l'État	0	0	0
	Contribution annuelle des autorités de certification accréditées	50 000 000	50 000 000	50 000 000
	Contribution annuelle des auditeurs de sécurité	50 000 000	50 000 000	50 000 000
	Contribution annuelle des éditeurs de logiciels de sécurité	50 000 000	50 000 000	50 000 000
	Contributions annuelles des autres prestataires de services de sécurité agréés	10 000 000	10 000 000	10 000 000
	Quotte part des droits de renouvellement des concessions	0	0	0
	Redevance d'utilisation des adresses, des préfixes et des numéros téléphoniques	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
	Autres produits et profits divers	0	0	0
	Report de crédit	662 500 000		
TOTAL		1 822 500 000	1 160 000 000	1 160 000 000

■ **Tableau 2 : Projection des Recettes des trois prochaines années**

NATURE DES RECETTES	MONTANT DE L'AFFECTATION		
	2021	2022	2023
Contributions annuelles des autorités de certification accréditées, les auditeurs de sécurité, les éditeurs de logiciels de sécurité et les autres prestataires de services de sécurité agréés, à hauteur de 1,5 % de leur chiffre d'affaires hors taxes	837 500 000	1 160 000 000	1 160 000 000
Reports (solde à reporter)	662 500 000	0	0
TOTAL GENERAL	1 500 000 000	1 160 000 000	1 160 000 000

III.

EVALUATION DES CHARGES DU CAS

Selon les textes en vigueur, les ressources du FSE sont destinées au financement :

- du développement et de la promotion des activités liées à la sécurité des réseaux et des systèmes d'information sur l'ensemble du territoire national ;
- des études et de la recherche en matière de cybersécurité ;
- de la formation, du renforcement des capacités humaines en matière de cybersécurité.

■ III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS

Le fonds trouve son ancrage dans le programme 587: développement et optimisation des réseaux et services de télécommunications dont l'objectif est d'accroître l'accès qualitatif, quantitatif et à moindre coût aux services de communications électroniques sur l'ensemble du territoire national. L'indicateur visé par ce programme étant l'indice de développement des TIC. Ceci se traduit par le financement des projets et le paiement des prestations réalisées au titre notamment:

- du soutien au développement des activités liées à la sécurisation des réseaux et des systèmes d'information et à la certification ;
- du soutien à la mise en place des mécanismes destinés à assurer la sécurité, la veille technologique des réseaux et des systèmes d'information au niveau national;
- des contributions financières de l'État aux organisations internationales chargées des questions de cybersécurité ;
- des prestations de services d'audits technique, financier et comptable ;
- des programmes et projets relatifs aux études et à la recherche dans le domaine de la cyber sécurité ;
- des programmes et projets relatifs à la formation et au renforcement des capacités humaines dans le domaine de la cybersécurité ;
- de toute autre activité qui concourt au renforcement de la sécurité des réseaux et systèmes d'information.

■ III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS

■ III.2.a. BILAN TECHNIQUE

Neuf projets ont fait l'objet de report de l'exercice 2019 sur l'exercice 2020. Deux n'ont pas pu être exécutés. Il s'agit de :

- l'étude préalable en vue de l'identification et de la classification des infrastructures critiques liées aux réseaux de communications électroniques et des systèmes d'information au Cameroun ;
- l'Appui à la formation Master professionnel en audit de sécurité à SUP'PTIC.

Pour ce qui est des projets de 2020, leur niveau de mise en œuvre est consigné dans le tableau ci-après :

- Forum National sur la cybersécurité, activité en cours d'exécution. La date retenue pour sa tenue est fixée du 03 au 05 novembre 2020 au Palais des Congrès de Yaoundé. Toutes les préparations scientifiques et techniques sont terminées.
- Campagne nationale pour la promotion de la culture de la cybersécurité et sensibilisation à l'utilisation responsable des réseaux sociaux (1ère phase): La campagne de sensibilisation à l'intention de la société civile, les chefs d'entreprise et des autorités religieuses a été réalisée. Reste formation grand public, formation des community managers, et des pairs éducateurs, conception, production et diffusion des supports de communication; les activités restantes sont programmées en 2021.
- Audit des deux points d'échange Internet (IXP) de Yaoundé et Douala: activité réalisée;
- Renforcement des capacités des personnels pour la réalisation de la mission de veille sécuritaire: Marché en cours de signature. cette activité fait l'objet d'un report de crédit pour le paiement de la prestation;
- Renforcement des capacités des Auditeurs en sécurité des Systèmes d'information: Marché en cours de signature. cette activité fait l'objet d'un report de crédit pour le paiement de la prestation;
- Étude en vue de la mise en place d'un système de sécurité électronique des parchemins et autres documents administratifs de l'OBC: Marché en cours de signature. cette activité fait l'objet d'un report de crédit pour le paiement de la prestation;
- Élaboration d'une charte nationale de protection des enfants en ligne: prestation en cours.

ACTIVITES	Date début		Date Fin		Résultats		Écart	Justifications des écarts	Activités à reprogrammer / Justifications des actions à entreprendre
	Prévue	Réalisée	Prévue	Réalisée	Prévue	Réalisée			
Politique de sécurisation du data center de CAMPOST	2019	Oui	2020	Oui	Document de politique du data center de CAMPOST	Oui	0	RAS	
Mise à niveau du centre PKI de l'ANTIC	2019	Oui	2019	Oui	Paiement retenue de garantie	Oui	0	RAS	
Élaboration de la politique nationale de la sécurité des réseaux et système d'information	2019	Non	2020	Non	Traduction et production des documents	Non	Oui	Document en instance de validation par les SPM	Reprogrammer la production et la traduction du document

Etude de faisabilité pour la réalisation d'une PKI par une expertise camerounaise	2019	Oui	2020	Oui	Rapport d'étude	Oui	0	RAS	
Étude préalable en vue de l'identification et de la classification des infrastructures critiques liées aux réseaux de communications électroniques et des systèmes d'information au Cameroun	2019	Oui	2020	Non	Rapport d'étude	Non	0	Activité en cours	Reprogrammer en 2021, en vue du paiement de la prestation
Appui à la formation Master professionnel en audit de sécurité à SUP'PTIC	2019	Non	2020	Non	Personnel de SUPPTIC capacités en matière d'audit de sécurité	Non	Oui	Les TDR n'ont pas été transmis par le bénéficiaire	Activité non maturé.
Mise en place d'un laboratoire de Cybersécurité (LACY)	2019	Oui	2020	Oui	Laboratoire équipé	Oui	0	RAS	
Renforcement des capacités des personnels du CONSUPE en matière de cybersécurité	2019	Oui	2020	Oui	Personnel du CONSUPE capacité en matière de cybersécurité	Oui	0	RAS	
Renforcement des capacités des personnels du CONSUPE en matière de cybersécurité phase 2	2018	Oui	2020	Oui	Personnel du CONSUPE capacité en matière de cybersécurité	Oui	0	RAS	
Forum National sur la cybersécurité	2019	Oui	2020	Oui	Forum organisé	Oui	0	RAS	

Campagne nationale pour la promotion de la culture de la cybersécurité et sensibilisation à l'utilisation responsable des réseaux sociaux (1ère phase)	2019	Oui	2020	Non	Campagne réalisée en partie	Oui	0	Pandémie due au COVID-19	Activité réalisée en partie. Le reste sera fait en 2021
Audit des deux points d'échange Internet (IXP) de Yaoundé et de Douala	2019	Oui	2020	Oui	Point d'échange Internet audité	Oui	0	RAS	
Atelier de réflexion sur la formation, dans le domaine de la sécurité électronique	2019	Oui	2020	Oui	Atelier organisé	Oui	0	RAS	
Renforcement des capacités des personnels pour la réalisation de la mission de veille sécuritaire	2019	Non	2020	Oui	Formation des personnels utilisant le CIRT pour l'amélioration de la veille sécuritaire	Non	Oui	Marché en cours	Pris en compte dans le report 2021
Renforcement des capacités des personnels du MINPOSTEL en sécurité des réseaux et SI, et en montage des projets de sécurité électronique	2019	Oui	2020	Oui	Personnel du MINPOSTEL capacité	Oui	0		
Renforcement des capacités des Auditeurs en sécurité des Systèmes d'information	2019	Non	2020	Non	Capacité le personnel de l'ANTIC en matière d'audit de sécurité	Oui	0	Marché en cours	Pris en compte dans le report 2021
Étude en vue de la mise en place d'un système de sécurité électronique des parchemins et autres documents administratifs de l'OBC	2019	Oui	2020	Non	Rapport d'étude	Non	0	Marché en cours	Paiement pris en compte dans le report 2021

Élaboration d'une charte nationale de protection des enfants en ligne	2019	Oui	2020	Oui	Document de charte élaboré	Non	0	Marché en cours	Paiement pris en compte dans le report 2021
---	------	-----	------	-----	----------------------------	-----	---	-----------------	---

III.2.b. BILAN FINANCIER

Compte	Libellé	Prévision budgétaire	Exécution	Taux d'exécution
Budget de fonctionnement				
	Contrôle et suivi du traitement des engagements comptables des activités du FSE	18 400 000	16 400 000	89,130%
	Mise en œuvre du programme d'actions du Comité FSE	113 000 000	98 499 000	87,167%
	Mise en œuvre du programme d'actions du Secrétariat Technique du Comité FSE	40 000 000	35 999 000	89,99%
	Appui à la commission de passation des marchés et Publication des appels d'offres	30 650 000	19 999 981	65,252%
Total fonctionnement		202 050 000	170 897 981	84,582%
Budget d'investissement				
	Mise à niveau du centre PKI de l'ANTIC	25 000 000	25 000 000	100%
	Elaboration de la politique nationale de sécurité des réseaux et des systèmes d'information	5 484 962	0	0%
	Renforcement des capacités du personnel du CONSUPE en matière de cybersécurité	22 154 880	22 154 880	100%
	Renforcement des capacités du personnel du CONSUPE en matière de cybersécurité, phase 2	22 154 880	22 154 880	100%
	Etude de faisabilité en vue de la conception et de la réalisation d'une PKI par une expertise camerounaise	64 000 000	63 456 204	99,150%

	Etude préalable en vue de l'identification et la classification des infrastructures critiques liées aux réseaux de communications électroniques et aux systèmes d'information au Cameroun	70 000 000	0	0%
	Mise en place d'un laboratoire de cybersécurité (LACY)	90 000 000	86 336 036	95,929%
	Politique de sécurisation du data center de la CAMPOST	35 000 000	32 197 500	91,993%
	Appui à la formation Master professionnel en audit de sécurité à SUPPTIC	130 000 000	0	0%
	Forum National sur la cybersécurité	50 000 000	48 950 000	97,90%
	Campagne nationale pour la promotion de la culture de la cybersécurité et la sensibilisation à l'utilisation responsable des réseaux sociaux	406 950 000	43 160 046	10,605%
	Audit des deux points d'échange internet de Yaoundé et de Douala	29 000 000	20 381 500	70,281%
	Renforcement des capacités des personnels pour la réalisation de la mission de veille sécuritaire	65 000 000	0	0%
	Renforcement des capacités des auditeurs en sécurité des systèmes d'information	54 000 0000	0	0%
	Etude en vue de la mise en place d'un système sécurisé électronique des parchemins et autres documents administratifs à l'OBC	70 000 000	0	0%
	Elaboration d'une charte de protection des enfants en ligne	63 000 000	52 500 000	83,333%
	Conception et production du manuel de procédure du fonds	30 000 000	0	0%

	Atelier de réflexion sur la formation dans le domaine de sécurité électronique	36 205 278	36 205 278	100%
	Renforcement des capacités du personnel du MINPOSTEL en sécurité des réseaux et des systèmes d'information et en montage des projets de sécurité électronique	30 000 000	30 000 000	100%
Total investissement		1 297 950 000	482496324	31,173%
Total général		1 500 000 000	653 094305	43,533%

Activité	Libellé de la tâche	Montant budgétisé	Montant total engagé	Montant ordonnancé	Taux d'exécution
Mise à niveau du centre PKI de l'ANTIC	Retenue de garantie de 10%)	25 000 000	25 000 000	-	100,000%
Forum National sur la cybersécurité	Préparatifs administratifs, techniques et scientifiques du forum	31 175 000	31 100 000	-	99,759%
	Mise en place d'un site web pour le forum et plan de communication	2 000 000	1 850 000	-	92,50%
	Élaboration, traduction et production des actes finals du forum	16 825 000	16 000 000	-	95,097%
Campagne nationale pour la promotion de la culture de la cybersécurité et sensibilisation à l'utilisation responsable des réseaux sociaux (1ère phase)	Organisation de la cérémonie officielle de lancement de la campagne nationale présidée par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement	42 100 000	28 160 953	19 999 638	66,891%
	Conception, production et diffusion des supports de communications	194 050 000	-	-	0%
	Formation grand public	120 800 000	-	-	0%

	Insertion des messages de sensibilisation dans la presse cybernétique et les sites web identifiés	30 000 000	-	-	0,000%
	Achatfourniture de bureau	10 000 000	4 999 195	-	49,992%
	Fournitures de service hors fournitures de bureau	10 000 000	9 999 898	-	99,999%
Audit des deux points d'échange Internet (IXP) de Yaoundé et de Douala	Constitution des documents pertinents, des pré-rapports, rapport final (achat des fournitures)	5 000 000	-	-	0,000%
	Rafrichissants	3 000 000	3 000 000	-	100,000%
	Missions des équipes sur le terrain	14 080 000	10 462 500	10 462 500	74,308%
	Atelier de restitution des conclusions de l'audit	1 920 000	1 920 000	-	100,000%
	Carburant	5 000 000	4 999 000	-	99,980%
Atelier de réflexion sur la formation, dans le domaine de la sécurité électronique	Atelier de réflexion sur la formation, dans le domaine de la sécurité électronique	36 205 278	36 205 278	-	100,000%
Renforcement des capacités des personnels pour la réalisation de la mission de veille sécuritaire	Atelier de renforcement des capacités	65 000 000	-	-	0,000%
	Organisationmatériel le et logistique	5 000 000	-	-	0,000%
	Honoraires des experts formateurs	10 000 000	-	-	0,000%
	Production et traduction des supports de cours et des attestations	5 000 000	-	-	0,000%
	Pause-café et déjeuner	10 000 000	-	-	0,000%

Renforcement des capacités des Auditeurs en sécurité des Systèmes d'information	Atelier de renforcement des capacités	54 000 000	0	-	0,000%
Étude en vue de la mise en place d'un système de sécurité électronique des parchemins et autres documents administratifs de l'OBC	Recrutement d'un cabinet en vue de la réalisation de l'étude	70 000 000	0	-	0,000%
Élaboration d'une charte nationale de protection des enfants en ligne	Recrutement consultant individuel	10 000 000	0	-	100,000%
	Organisation de l'atelier de restitution	13 000 000	12 950 000	-	99,615%
	Fournitures de bureau et matériel de bureau	8 000 000	7 999 950	-	100,000%
	Missions de collecte	7 000 000	6 945 000	-	99,214%
	Achat carburant	10 000 000	9 950 000	-	99,500%
	Fourniture hors fournitures de bureau (boisson, nourriture)	10 000 000	9 500 000	-	95,000%
	Production et traduction des documents	5 000 000	4 800 000	-	96,000%
Conception et production du Manuel de procédures du Fonds	Recrutement d'un cabinet pour l'accompagnement, production, et traduction du Manuel	20 000 000	-	-	0,000%
	Rafrichissants	3 000 000	-	-	0,000%
	Atelier de restitution	7 000 000	-	-	0,000%
Élaboration de la politique nationale de la sécurité de réseaux et système d'information	Production et traduction du document cadre de l'état des lieux et diagnostic	5 484 962	-	-	0,000%
Contrôle et suivi du traitement des engagements comptables des activités du FSE	Fournitures de bureau et matériel de bureau	4 600 000	4 600 000	4 600 000	100,000%

	Élaboration et édition du Compte de gestion	4 900 000	4 900 000	4 899 998	100,000%
	Carburant et lubrifiant	4 000 000	2 000 000	2 000 000	50,000%
	Maintenance et mise à jour logiciel (2 000 000), Maintenance des équipements informatiques (2 900 000)	4 900 000	4 900 000	4 900 000	100,000%
Mise en œuvre du programme d'actions du Comité FSE	Fournitures de bureau	15 000 000	12 000 000	12 000 000	80,00%
	Acquisition d'un Laptop et d'un vidéoprojecteur pour les réunions du Comité	3 500 000	3 500 000	3 499 999	100,000%
	Fourniture hors fournitures de bureau (boisson, nourriture)	15 000 000	4 000 000	4 900 000	26,667%
	Frais d'édition des documents	2 000 000	2 000 000	-	100,000%
	Missions de suivi (frais de mission, frais de déplacement)	20 000 000	19 500 000	-	97,500%
	Carburant et lubrifiant	10 000 000	9 999 000	-	0,000%
	Formation et renforcement des capacités des membres du Comité et du Secrétariat Technique pour l'année 2020 (Frais de formation/ Atelier)	47 500 000	47 500 000	-	100%
Mise en œuvre du programme d'actions du Secrétariat Technique du Comité FSE	Fournitures de bureau	10 000 000	9 999 000	-	1000%
	Acquisition d'un Laptop et d'un photocopieur	3 000 000	-	-	0,000%
	Fournitures hors fournitures de bureau (boisson, nourriture)	4 000 000	4 000 000	-	100%
	Carburant et lubrifiant	10 000 000	10 000 000	-	100%

	Missions	13 000 000	12 000 000	-	92,308%
Appui à la commission de passation des marchés et Publication des appels d'offres	Fournitures de bureau (5 000 000) et Achat des registres infalsifiables (650 000)	5 650 000	2 999 995	2 999 995	53,097%
	Acquisition petit matériel informatique	3 000 000	-	-	0,000%
	Fournitures hors fournitures de bureau (boisson, nourriture)	2 000 000	2 000 000	-	100%
	Carburant et lubrifiant	10 000 000	10 000 000	-	100%
	Séminaire de formation sur le processus de passation des marchés	5 000 000	4 999 986	4 999 986	100,000%
	Frais de publication des AAO et autres communiqués à la SOPECAM et frais de régulation à l'ARMP	5 000 000	-	-	0,000%
Renforcement des capacités du personnel des services du CONSUPE en matière de cybersécurité	Atelier de renforcement des capacités du personnel des services du CONSUPE en matière de cybersécurité	22 154 880	22 154 880	-	100,000%
Renforcement des capacités du personnel des services du CONSUPE en matière de cybersécurité Phase II	Atelier de renforcement des capacités du personnel des services du CONSUPE en matière de cybersécurité Phase II	22 154 880	22 154 880	-	100,000%
Etude de faisabilité en vue de la conception et de la de réalisation d'une PKI par une expertise camerounaise	Étude de faisabilité en vue de la conception et de la de réalisation d'une PKI par une expertise camerounaise	64 000 000	63 456 204	-	99,150%

Etude préalable en vue de l'identification et de la classification des infrastructures critiques liées aux réseaux de communications électroniques et des systèmes d'information au Cameroun	Etude préalable en vue de l'identification et de la classification des infrastructures critiques liées aux réseaux de communications électroniques et des systèmes d'information au Cameroun	70 000 000	-	-	00,00%
Mise en place d'un laboratoire de Cybersécurité (LACY)	Mise en place d'un laboratoire de Cybersécurité (LACY)	90 000 000	86 336 036	-	95,929%
Politique de sécurisation du data center de CAMPOST	Politique de sécurisation du data center de CAMPOST	35 000 000	32 197 500	-	91,993%
Appui à la formation Master professionnel en audit de sécurité à SUP'PTIC	Appui à la formation Master professionnel en audit de sécurité à SUP'PTIC	130 000 000	-	-	0,000%
Renforcement des capacités du personnel du MINPOSTEL en sécurité des réseaux et des systèmes d'information et en montage des projets de sécurité électronique	Renforcement des capacités du personnel du MINPOSTEL en sécurité des réseaux et des systèmes d'information et en montage des projets de sécurité électronique	30 000 000	30 000 000		100%
Total		1 500 000 000	653 039 290	48 162 478	43,533%

■ III.3 IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION

■ III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS

■ **Tableau 5 : Chaîne de résultats prévisionnels :**

Activités/Projets		Extrants				Effets directs attendus des extrants	Horizon d'évaluation des effets
Libellé	Coût 2021	Libellé	Année de Référence	Valeur de Référence	Valeur Cible 2020		
Programmes : 587 - DEVELOPPEMENT ET OPTIMISATION DES RESEAUX ET SERVICES DE TELECOMMUNICATIONS ET TIC							
Actions : 01 - COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET TIC						Conditions de travail améliorés et propices aux personnels	2022

Maturation des projets	15 000 000					
Elaboration du Projet de performance du CAS FSE	35 000 000					
Appui à La Commission de Passation des Marchés FSE	15 000 000					
Réception des projets réalisés sous financement du CAS FSE	15 000 000					
Suivi du traitement comptable des activités du FSE	25 000 000					
Mise en œuvre du programme d'actions du Comité FSE et du secrétariat technique	47 500 000					
Recouvrement des recettes du FSE	55 000 000					
Suivi et évaluation des projets	25 578 962					
Total Action	233 078 962					
Actions : 06 - RENFORCEMENT DE LA CONFIANCE NUMERIQUE						évolution du secteur du numérique;
						2023
Elaboration de la politique nationale de la sécurité des réseaux et système d'information	5 484 962					
Etude préalable en vue de l'identification et de la classification des infrastructures critiques liées aux réseaux de communications électroniques et des systèmes d'information au Cameroun	70 000 000					
Campagne nationale pour la promotion de la culture de la cybersécurité et sensibilisation à l'utilisation responsable des réseaux sociaux (1ère phase)	344 850 000					
Renforcement des capacités des personnels pour la réalisation de la mission de veille sécuritaire	78 165 038					
Renforcement des capacités des Auditeurs en sécurité des Systèmes d'information	54 000 000					
Étude en vue de la mise en place d'un système de sécurité électronique des parchemins et autres documents administratifs de l'OBC	70 000 000					
Conception et production du Manuel de procédures des Fonds	30 000 000					
Elaboration d'une charte en vue de la protection des enfants en ligne	10 000 000					
Etude en vue de la mise en place d'un centre de veille sécuritaire au MINPOSTEL	88 000 000					
Etude pour la mise en place	98 800 000					

d'une plateforme nationale de lutte contre la cybercriminalité						
Etude en vue de la sécurisation des applications et base de données des administrations et institutions publiques	93 647 758					
Renforcement des capacités du personnel du MINPOSTEL en matière de cyber sécurité	64 017 280					
Appui au processus d'identification des abonnés des réseaux de communications électroniques	54 200 000					
Edition et vulgarisation d'un recueil de textes pour le secteur des Postes, des Télécommunications et TIC	127 290 000					
Mise en place au Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC) d'une plateforme de sécurisation électronique des documents du BESC	78 466 000					
Total Action	1 266 921 038					
Total Programme	1 500 000 000					
TOTAL C.A.S.	1 500 000 000					

III.3.b. MOYENS DU CAS

III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE

Tableau 6 : Synthèse des dépenses par nature économique

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
BUDGET DE FONCTIONNEMENT		1 040 534 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	25 765 038
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	30 100 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	233 224 962
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	37 000 000
6165	Entretien des matériels de télécommunication	5 000 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	201 226 720
6172	Indemnités de mission à l'étranger	29 600 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	30 000 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	448 617 280
BUDGET D'INVESTISSEMENT		459 466 000
2020	Etude d'organisation	459 466 000
TOTAL DEPENSES DU C.A.S.		1 500 000 000

III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS

Tableau 7 : Détails des dépenses par activités

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
Programmes : 587 - DEVELOPPEMENT ET OPTIMISATION DES RESEAUX ET SERVICES DE TELECOMMUNICATIONS ET TIC		
Actions : 01 - COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET TIC		
Activités : Maturation des projets		
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	15 000 000
Total Activité		15 000 000
Activités : Elaboration du Projet de performance du CAS FSE		
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	25 000 000
Total Activité		35 000 000
Activités : Appui à La Commission de Passation des Marchés FSE		
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	3 000 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	5 000 000
Total Activité		15 000 000
Activités : Réception des projets réalisés sous financement du CAS FSE		
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000 000
Total Activité		15 000 000
Activités : Suivi du traitement comptable des activités du FSE		
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	5 000 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000 000
6165	Entretien des matériels de télécommunication	5 000 000
Total Activité		25 000 000
Activités : Mise en œuvre du programme d'actions du Comité FSE et du secrétariat technique		
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	10 000 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	25 000 000
Total Activité		47 500 000
Activités : Recouvrement des recettes du FSE		
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	35 000 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	20 000 000
Total Activité		55 000 000
Activités : Suivi et évaluation des projets		
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	25 578 962
Total Activité		25 578 962
Total Action		233 078 962

Actions : 06 - RENFORCEMENT DE LA CONFIANCE NUMERIQUE		
Activités : Elaboration de la politique nationale de la sécurité des réseaux et système d'information		
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	5 484 962
Total Activité		5 484 962
Activités : Etude préalable en vue de l'identification et de la classification des infrastructures critiques liées aux réseaux de communications électroniques et des systèmes d'information au Cameroun		
2020	Etude d'organisation	70 000 000
Total Activité		70 000 000
Activités : Campagne nationale pour la promotion de la culture de la cybersécurité et sensibilisation à l'utilisation responsable des réseaux sociaux (1ère phase)		
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	194 050 000
COMPTE	LIBELLE	MONTANT
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	30 000 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	120 800 000
Total Activité		344 850 000
Activités : Renforcement des capacités des personnels pour la réalisation de la mission de veille sécuritaire		
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 165 038
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	10 000 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	65 000 000
Total Activité		78 165 038
Activités : Renforcement des capacités des Auditeurs en sécurité des Systèmes d'information		
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	54 000 000
Total Activité		54 000 000
Activités : Étude en vue de la mise en place d'un système de sécurité électronique des parchemins et autres documents administratifs de l'OBC		
2020	Etude d'organisation	70 000 000
Total Activité		70 000 000
Activités : Conception et production du Manuel de procédures des Fonds		
2020	Etude d'organisation	30 000 000
Total Activité		30 000 000
Activités : Elaboration d'une charte en vue de la protection des enfants en ligne		
2020	Etude d'organisation	10 000 000
Total Activité		10 000 000
Activités : Etude en vue de la mise en place d'un centre de veille sécuritaire au MINPOSTEL		
2020	Etude d'organisation	83 000 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000 000
Total Activité		88 000 000
Activités : Etude pour la mise en place d'une plateforme nationale de lutte contre la cybercriminalité		
2020	Etude d'organisation	45 000 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	3 400 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	11 000 000

6172	Indemnités de mission à l'étranger	29 600 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	9 800 000
Total Activité		98 800 000
Activités : Etude en vue de la sécurisation des applications et base de données des administrations et institutions publiques		
2020	Etude d'organisation	73 000 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 647 758
Total Activité		93 647 758
Activités : Renforcement des capacités du personnel du MINPOSTEL en matière de cyber sécurité		
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	59 017 280
Total Activité		64 017 280
Activités : Appui au processus d'identification des abonnés des réseaux de communications électroniques		
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 100 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 100 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	29 000 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	15 000 000
Total Activité		54 200 000
Activités : Edition et vulgarisation d'un recueil de textes pour le secteur des Postes, des Télécommunications et TIC		
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	22 290 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	40 000 000
COMPTE	LIBELLE	MONTANT
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	60 000 000
Total Activité		127 290 000
Activités : Mise en place au Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC) d'une plateforme de sécurisation électronique des documents du BESC		
2020	Etude d'organisation	78 466 000
Total Activité		78 466 000
Total Action		1 266 921 038
Total Programme		1 500 000 000
Total C.A.S.		1 500 000 000

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE

**FONDS SPECIAL DEVELOPPEMENT
DES TELECOMMUNICATIONS**

■ VERSION FRANÇAISE ■

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	3
I.	DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE	4
I.1.	SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS	5
I.2.	MISSIONS À ASSIGNER AU CAS	5
I.3.	DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS	5
II.	EVALUATION DES RECETTES DU CAS	6
II.1.	BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS	7
II.2.	DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	7
II.3.	PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES	7
III.	EVALUATION DES CHARGES DU CAS	9
III.1.	ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS	10
III.2.	BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS	10
III.2.a.	BILAN TECHNIQUE	10
III.2.b.	BILAN FINANCIER	18
III.3.	IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION	
III.3.a.	CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS	22
III.3.b.	MOYENS DU CAS	27
III.3.b.i.	SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE	27
III.3.b.ii.	DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS	28
	ANNEXE	39

NOTE EXPLICATIVE

Le CAS/FST est créé par la Loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant Loi des Finances pour l'exercice 2020, conformément à l'article 22^{ème} et dont le plafond des ressources a été fixé trente milliards de FCFA, suivant l'article 32^{ème}.

Il a pour vocation de financer :

- *le développement des Télécommunications et TIC sur l'ensemble du territoire national afin de satisfaire l'obligation du Service Universel ;*
- *la formation et le renforcement des capacités des ressources humaines du secteur ;*
- *le paiement des contributions financières du Cameroun aux organisations internationales du secteur des télécommunications et TIC.*

Les modalités de gestion de ce Fonds sont fixées par décret n°2012/308 du 26 juin 2012.

Les projets susceptibles d'être financés par le Fonds sont généralement axés sur les projets structurants et qui émanent de la stratégie sectorielle des Télécommunications et des TIC, du plan stratégique « Cameroun numérique 2020 » et de la politique nationale de sécurité.

Au cours de quatre (04) dernières années, le développement des Télécommunications et TIC au Cameroun, a été orienté par la vision du Chef de l'État, qui s'inscrit dans la perspective d'émergence de la société camerounaise du savoir et de la connaissance, en tenant compte des mutations profondes et rapides que le monde connaît. Il s'agit de faire du secteur des télécommunications et TIC un vecteur d'accélération du développement économique et social du Cameroun. A cet effet, il a été adopté en 2016, le Plan stratégique de développement de l'Économie Numérique « **Cameroun numérique 2020** », qui s'appuie sur trois grands piliers que sont :

- l'offre visant à accélérer le développement de l'infrastructure large bande et de mettre en place une industrie locale de développement des contenus locaux.
- la demande pour augmenter de manière significative, le taux d'accès à Internet haut débit pour les ménages et très haut débit pour les entreprises, et de rendre disponibles les services en ligne ;
- la gouvernance et la formation.

C'est dans cette perspective que le projet de budget du CAS/FST a été élaboré en vue de son inscription dans le projet de la Loi des Finances 2021.

I.

**DU FONDEMENT JURIDIQUE DU
COMPTE D'AFFECTION SPECIALE**

Le CAS/FST est créé par la Loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant Loi des Finances pour l'exercice 2020, conformément à l'article 22^{ème} et dont le plafond des ressources a été fixé trente milliards de FCFA, suivant l'article 32^{ème}.

■ I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS

Le CAS/FST est alimenté par un certain nombre de recettes dont les mécanismes de recouvrement, de suivi, de contrôle et d'exécution des dépenses y afférents, ceci afin de permettre au Gouvernement d'atteindre les objectifs fixés pour développement du secteur des Télécommunications et des TIC. Ces recettes sont notamment :

- contributions annuelles des opérateurs et exploitants de services des communications électroniques, à hauteur de 3 % de leur chiffre d'affaires hors taxes;
- subventions de l'État;
- revenus issus de la production et de l'édition de l'annuaire universel d'abonnés ;
- excédents budgétaires de l'Agence;
- quotité des droits d'entrée et de renouvellement issue de la vente et du renouvellement des autorisations;
- dons et legs.

■ I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS

- *le développement des Télécommunications et TIC sur l'ensemble du territoire national afin de satisfaire l'obligation du Service Universel ;*
- *la formation et le renforcement des capacités des ressources humaines du secteur ;*
- *le paiement des contributions financières du Cameroun aux organisations internationales du secteur des télécommunications et TIC.*

■ I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS

Les modalités de gestion de ce fonds sont fixées par le décret n°2012/308 du 26 juin 2012. Les interventions du Fonds s'opèrent à travers trois (3) guichets distincts et indépendants, à savoir :

- *le guichet du service universel ;*
- *le guichet de développement des communications électroniques sur l'ensemble du territoire national;*
- *le guichet de développement des technologies de l'information et de la communication ;*
- *le guichet de développement des activités de sécurité des réseaux et système d'Information.*

II.

EVALUATION DES RECETTES DU CAS

■ II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS

Le bilan de l'exécution des recettes au **30 septembre 2020** ainsi que les projections en fin d'année 2020 se présente comme suit:

■ **Tableau 1 : Réalisation des Recettes du C.A.S.**

NATURE DES RECETTES	REALISATION			
	2017	2018	2019	2020
Quote-part des contributions annuelles des opérateurs et exploitants de services des communications électroniques, à hauteur de 3 % de leur chiffre d'affaires hors taxes	18 943 582 660	18 555 764 768	18 418 194 581	13 169 055 816
Revenus issus de la production et de l'édition de l'annuaire universel d'abonnés	0	0	0	0
Quotité des droits d'entrée et de renouvellement issue de la vente et du renouvellement des autorisations	0	0	0	0
Dons et legs	0	0	0	0
Reports (solde à reporter)	0	0	0	19 000 000 000
TOTAL GENERAL	18 943 582 660	18 555 764 768	18 418 194 581	32 169 055 816

■ II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- Les reversements de la quote-part effectué par l'ART au FST ne précisent ni sur l'origine de la recette, ni sur la situation de la redevance (contributeurs, exercices concernés,...). Par conséquent, les arriérés de contributions dues au FST ne sont pas indiqués dans les recettes reversées ;
- Les recettes collectées transitent par les comptes de l'ART, font de ce dernier en même temps ordonnateur de recettes et chargée du recouvrement.
- Les excédents budgétaires sont réservés longtemps après la fin de l'exercice budgétaire comme c'est le cas des exercices 2017 et 2018;
- La liste des contributeurs est toujours non maîtrisée

■ II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

Au titre de l'exercice 2021, les prévisions de recettes se présentent comme suit :

- **13 milliards de FCFA** au titre des contributions annuelles des 3% des chiffres d'affaires hors taxes des opérateurs et exploitants de services des communications électroniques : Ce chiffre communiqué par l'Agent Comptable de l'ART, est en déca des attentes d'après l'audit mené par les Inspections Générales du MINPOSTEL. Une action de recouvrement auprès de ces opérateurs pourrait faire augmenter ce chiffre ;

- **2 milliards de FCFA** pour le reste des contributions annuelles à recouvrer : Plusieurs opérateurs disposent encore des créances pour les contributions dues au FST ;
- **10 milliards de FCFA** de solde à reporter en 2020 : du fait de la pandémie de la Covid-19, certaines activités ont été déplacées en 2021 (CHAN 2021 et CAN 2022). D'autres marchés en exécution entamés en 2020, pourront se terminer en 2021. Certains paiements y relatifs interviendront après la réception définitive des marchés.

Soit une estimation globale de **25 milliards de FCFA**.

Ces ressources permettront entre autres de financer les projets ci-dessous projetés au titre de l'exercice 2021.

■ **Tableau 2 : Projection des Recettes des trois prochaines années**

NATURE DES RECETTES	MONTANT DE L'AFFECTATION		
	2021	2022	2023
Quote-part des contributions annuelles des opérateurs et exploitants de services des communications électroniques, à hauteur de 3 % de leur chiffre d'affaires hors taxes	15 000 000 000	18 000 000 000	18 000 000 000
Revenus issus de la production et de l'édition de l'annuaire universel d'abonnés	0	0	0
Quotité des droits d'entrée et de renouvellement issue de la vente et du renouvellement des autorisations	0	0	0
Dons et legs	0	0	0
Subvention de l'Etat	0	0	0
Reports (solde à reporter)	10 000 000 000	0	0
TOTAL GENERAL	25 000 000 000	18 000 000 000	18 000 000 000

III.

EVALUATION DES CHARGES DU CAS

■ III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS

Le fonds trouve son ancrage dans le programme 587: « *développement et optimisation des réseaux et services de télécommunications dont l'objectif est d'accroître l'accès qualitatif, quantitatif et à moindre coût aux services de communications électroniques sur l'ensemble du territoire national.* »

L'indicateur visé par ce programme est l'indice de développement des TIC.

Ledit programme permet de mener un certain d'actions auxquelles sont fixées des objectifs.

Ces actions sont notamment :

- la coordination et suivi des activités des services des Télécommunications et TIC ;
- le développement des infrastructures à larges bandes ;
- le développement des réseaux de distribution et d'accès fixes et mobiles ;
- le développement d'une industrie locale du numérique et encouragement de la recherche et de l'innovation ;
- la transformation numérique de l'administration et des entreprises ;
- la promotion de la culture du numérique par la généralisation de l'usage des TIC dans la société ;
- la stratégie d'accès et de service universel.

ü I

■ III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS

■ III.2.a. BILAN TECHNIQUE

N °	ACTIVITES/ PROJETS	Date début		Date fin		Résultats		Écarts	Justificati fs Écarts	Activités à reprogrammer / Justifications des actions à entreprendre
	LIBELLE	Prévue	Réalis ée	Prévu e	Réalisé e	Prévus	Réalisé s			

1	Projet de mise en œuvre des TCP et RC	2016	Non	2020	Non	100% Prévue dans le budget CAS FST 2020	60.256 %	38 % non exécuté	Certaines tâches non exécutées compte tenu du temps écoulé	Il a été impulsé une nouvelle vision des TCP. Certaines actions n'ont pas été engagées compte tenu de l'état des lieux des TCP en cours. Les actions en cours consistent à assurer le paiement des créances pour les marchés relatifs : - à la construction des bâtiments des TCP, de réfection des bâtiments de certains TCP (en attente de réception ou d'exécution); - à l'acquisition de mobilier en cours ; - à la fourniture et l'installation des équipements internes et des équipements des radios communautaires, des installations d'énergie solaire ; des groupes électrogènes.
2	Couverture en réseau de télécommunications des zones frontalières et enclavées	2015	Non	2019	Non	Prévue dans le budget CAS 2020	04 chantiers sont réceptionnés	20 % non exécuté	Activité non finalisée	Le paiement du marché de la construction du site industrialo-portuaire de Kribi en service de télécommunications avait été suspendue à la demande du Maître d'ouvrage qui a demandé le démantèlement du pylône et la reconstruction d'un autre.
3	Remboursement des investissements réalisés par MTN et orange à Darak et à Bakassi	2014	Non	2018	Oui	5 Rapports d'audit produits	100%	0	Activité finalisée	RAS
4	Mise en place d'une solution de connexion hybride pour la desserte en internet haut débit des TCP lycées et collèges	2016	Non	2017	Oui	Marché entièrement exécuté	100%	0	Activité finalisée	RAS

5	Études en vue du développement des Télécommunications dans la boucle minière du DJA et la zone frontalière adjacente	2016	Non	2017	Non	Études disponibles	0	0	Activité non finalisée	Procédures de contractualisation des marchés relatifs aux études d'impact environnemental et social, aux études techniques détaillées et aux études géotechniques en cours
6	Mise en place d'un Système Mondial de Détresse et de Sécurité en Mer	2017	Non	2018	Non	Équipements radio électriques spécifiques installés et salle aménagée	40%	60%	Activité non finalisée	Marché y relatif signé le 23 septembre 2020 pour un délai d'exécution de 7 mois. Réception probable en mars 2021. Projet à caractère sécuritaire. Objectif du projet étant d'assurer la sécurité de la navigation maritime par la mise en place d'un système de radiocommunications fiable et performant.
7	Mise en place des infrastructures des télécommunications pour le CHAN 2020 et la CAN 2021	2020	Non	2021	Non	- Fourniture et installations des réseaux IT et Télécoms dans les Stades de compétitions et stades d'entraînement ; - Travaux d'aménagement et des prestations des Centres d'Accréditation	10%	90%	Activité non finalisé	Activité reportée pour cause de Covid-21. CHAN prévu en janvier-fév. 2021 et CAN en 2022. Les capacités sont fournies pendant le déroulement de l'évènement
8	Contribution de l'État pour le financement des points d'atterrissage des câbles sous-marins en fibre optique	2014	Non	2016	Non	Câbles opérationnels Études réalisées	95%	5%	Activité non finalisé	Il a été engagé l'avenant au marché NBN relatif à la construction de la liaison Kribi-Lagos dont le paiement des trois (03) phases a été effectif. La réception des travaux a eu en novembre 2018. Il reste à réaliser les études d'impact environnemental et les études techniques détaillées en vue de la construction du point d'atterrissage ACE dont les marchés sont en cours.

9	Interconnexion Transfrontalière	2017	Non	2018	Oui	Rapports d'études réalisées	100%	0	Activité finalisée	RAS
10	Extension du Backbone National à fibre optique Phase III	2015	Non	2017	Oui	Rapport de contrôle des travaux disponibles	100%	0	Activité finalisée	RAS
11	Mise en place d'infrastructures pour la couverture en service de Télécommunications et TIC des Coupes d'Afrique des Nations 2016 et 2019	2016	Non	2019	Oui	- Infrastructures de télécommunications et TIC réalisées dans les règles de l'art - Suivi assuré	100%	0	Activité finalisée	RAS
12	Connexion haut débit des Administrations Publiques	2015	Non	2020	Oui	44 administrations déjà raccordées à la fibre optique Reste à raccorder 233 Administrations	20%	80%	Activité non finalisée car procédure de contractualisation avec CAMTEL en cours	Les TDR ont été actualisés par CAMTEL et la procédure de contractualisation est en cours. Les travaux consisteront à raccorder les services déconcentrés des différentes administrations publiques dans les sites répartis sur le territoire national et d'assurer la maîtrise d'œuvre ;
13	Contrôle et suivi du projet National Broadband Network (phase I)	2017	Non	2019	Oui	Rapports de suivi disponibles	100%	0%	Activité finalisée	Activité finalisée Pris en compte de l'avenant pour les prestations supplémentaires dues au non achèvement des travaux exécutés

14.	Construction des boucles optiques urbaines et maitrises d'œuvre	2015	Non	2017	Oui	Boucles optiques réalisées et fonctionnelles dans les villes de Bafoussam, Bertoua, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua, Ebolowa, Maroua et Limbé.	95%	5%	Activité non finalisée pour non finalisation de la boucle optique de Ngaoundéré	Les marchés de construction des six boucles urbaines des villes de Bafoussam, Bertoua, Bamenda, Garoua et Ebolowa ainsi que des maitrises d'œuvre sont réceptionnés. La réception définitive du marché de construction de la boucle Ngaoundéré interviendra en 2021. Il restera à payer le dernier décompte éventuellement ou la retenue de garantie de la boucle de Ngaoundéré.
15.	Activités de contrepartie du projet e-Post	2015	Non	2018	Non	Marchés réalisés	70%	30%	Activité non finalisée pour non réception des travaux	Les travaux concernés sont liés aux marchés : - d'acquisition et l'installation des équipements de vidéoconférence dans certaines administrations et institutions publiques pilotes à partir de la plateforme e-post; - d'acquisition et l'installation des équipements d'implémentation des points d'accès TIC dans 04 bureaux de poste pilote (DAO non lancé); - d'acquisition des appareils de maintenance de la fibre optique et des terminaux VSAT (DAO non lancé).
16.	Maitrise d'œuvre e-post	2015	Non	2017	Oui	26 Rapports de la Maitrise d'œuvre disponibles	100%	0	Activité finalisée	RAS
17.	Maintenance du Datacenter de CAMPOST	2017	Non	2019	Non	Maintenance préventive et curative des équipements du datacenter	60%	40%	Activité non finalisée	Marché sur deux financements : le MINEPAT pour la première année et le FST pour la deuxième année.
18.	Mise en œuvre d'un Centre de Télémédecine à la Fondation Chantal Biya (FCB)	2020	Non	2021	Non	Centre raccordé et opérationnel	10%	90%	Activité non finalisée	Marché en cours de contractualisation

19.	Appui à la mise en œuvre d'un Centre Multimédia inclusif au Centre des Jeunes Aveugles Réhabilités du Cameroun	2020	Non	2020	Oui	Équipements du CJAR livrés	100%	0	Activité finalisée	RAS
20.	Réalisation amphithéâtre de 700 places à l'ENSPT de Yaoundé	2015	Non	2017	Non	Amphithéâtre construit et équipé	30%	70%	Activité non finalisée	Les travaux de construction de l'amphithéâtre sont en cours d'exécution. Il reste à engager le paiement de l'acquisition des équipements scientifiques.
21.	Construction du Centre sous-régional de Maintenance des Télécommunications d'Afrique Centrale	2015	Non	2016	Non	Centre construit et équipé	80%	0	Activité non finalisée	Les travaux de la deuxième phase ont été réalisés et réceptionnés. La 3 ^{ème} phase est en cours.
22.	Mise en place au MINPOSTEL d'une plateforme dynamique intégrant le fichier national des fréquences	2016	Non	2017	Oui	Plateforme disponible	100%	0	Activité finalisée	RAS
23.	Mise en place d'une plateforme technique pour le développement de l'Économie Numérique	2020	Non	2020	Non	plateforme technique pour le développement de l'économie numérique disponible	15%	85%	Activité non finalisée	Il a été engagé l'aménagement du site devant abriter la plateforme, l'acquisition et l'installation des modules techniques de la plateforme et le raccordement à fibre optique du site. Il reste à acquérir la bande passante internet et de mettre en place les différentes étapes d'incubation, l'administration et la gestion de la plateforme ainsi que la formation et l'encadrement des promoteurs des projets innovants.

24.	Appui à la mise en œuvre du projet réseau national des Télécommunications d'Urgence (RNTU)	2017	Non	2019	Non	Réseau RNTU réalisé et fonctionnel	80%	20%	Activité non finalisée pour non achèvement des travaux en cours	Pour cause de Covid-19, le marché des travaux par ZTE n'est pas encore terminé : les recettes techniques ont révélé plusieurs réserves à lever. Les formations ont été décalées pour cause de Covid-19. ZTE a sollicité et obtenu une prorogation au 30 juin 2021. De ce fait, le financement des activités de la Maîtrise d'œuvre devra être inscrit dans le budget 2021 pour la prise en compte des prestations supplémentaires
25.	Conception et mise en place d'un système d'information statistique en vue de la production d'un annuaire statistique des Telecom et TIC au Cameroun	2016	Non	2020	Oui	Annuaire statistique disponible	40%	60%	Activité finalisée budget	Il a été engagé le paiement de la dernière tranche pour le paiement de la phase 1. La phase 2 devrait permettre la mise à jour des données collectées depuis 2016 et intégrer le volet postal. Cette phase n'a pas été organisée à temps pour cause de Covid-19
26.	Appui aux initiatives entrepreneuriales des jeunes dans le domaine des TIC	2017	Non	2019	Non	Appuis accordées	100%	0	Activité finalisée	RAS

27.	Participation du Cameroun aux sommets internationaux du secteur	2020	Non	2020	Non	Prise en charge des frais de missions pour participation du Cameroun aux événements internationaux prévus en 2020 Prise en charge des contributions du Cameroun aux Organisations internationales (UIT, UAT)	0	100%	Activité non entamée	Suspension des missions à l'extérieur par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement pour cause de Covid-19 (SMSI, Conseil d'Administration UAT, UIT, AMNT,...); Montants payés partiellement aux organisations internationales du secteur (UIT, UAT)
28.	Appui au Comité de préparation des Conférences internationales du secteur des télécommunications et tic	2020	Non	2020	Oui	Contributions scientifiques pour les rencontres internationales consolidées	100%	0	Activité réalisée	RAS
29.	Gouvernance Électronique	2016	Non	2017	Oui	Stratégie e-gov disponible	100%	0	Activité finalisée	RAS
30.	Élaboration des textes législatifs et réglementaires du secteur des Télécoms et TIC et confection du recueil des textes	2020	Non	2020	Oui	projets de textes législatifs et réglementaires du secteur ainsi que leurs textes d'applications élaborés	100%	0	Activité finalisée	RAS
31.	Fonctionnement du Comité de maturation des projets du FST	2020	Non	2020	Oui	Projets maturés en collaboration avec le MINEPAT	100%	0	Activité finalisée	RAS
32.	Appui aux commissions de réception des projets du FST	2020	Non	2020	Oui	Projets réceptionnés	100%	0	Activité finalisée	RAS

33.	Recouvrement des ressources dédiées au financement des projets du FST	2020	Non	2020	Oui	Ressources du CAS recouvrées	100%	0	Activité finalisée	RAS
34.	Appui à la Commission de Passation des Marchés FST	2020	Non	2020	Oui	Projets de marchés et avenants examinés en CIPM	100%	0	Activité finalisée	RAS
35.	Appui à la formation au cycle master à l'ENSPT	2016	Non	2017	Oui	Formations dispensées	100%	0	Activité finalisée	RAS
36.	Mise en place d'une plateforme de services de messagerie électronique pour les Administrations publiques	2017	Non	2018	Oui	Rapports de formation disponibles	100%	0	Activité finalisée	RAS
37.	Renforcement des capacités des personnels du MINPOSTEL	2010	Non	2017	non	Rapports de formation disponibles	50%	50%	Activité réalisée en partie	Pour cause de Covid-19, certaines formations individuelles en Télécommunications et TIC, stages, certifications et autres formations ont été suspendues ou décalées

III.2.b. BILAN FINANCIER

N°	Intitulé du projet/Activité	Prévision budgétaire	Montant exécuté au 30/09/2020	Taux d'exécution (%)
1.	Projet de mise en œuvre des TCP et RC	1 947 313 368	253 053 909	13%
2.	Couverture en réseau de télécommunications des zones frontalières et enclavées	909 530 788	274 000 000	30%
3.	Remboursement des investissements réalisés par MTN et orange à Darak et à Bakassi	68 598 700	68 598 700	100%

4.	Mise en place d'une solution de connexion hybride pour la desserte en internet haut débit des TCP lycées et collèges	88 132 314	85 926 189	97%
5.	Études en vue du développement des Télécommunications dans la boucle minière du DJA et la zone frontalière adjacente	320 600 000	135 000 000	42%
6.	Mise en place d'un Système Mondial de Détresse et de Sécurité en Mer	580 000 000	219 999 938	38%
7.	Mise en place des infrastructures des télécommunications pour le CHAN 2020 et la CAN 2021	3 969 213 784	29 695 368	1%
8.	Contribution de l'État pour le financement des points d'atterrissage des câbles sous-marins en fibre optique	2 118 982 522	1 637 074 797	77%
9.	Interconnexion Transfrontalière	171 847 564	91 629 038	53%
10.	Extension du Backbone National à fibre optique Phase III	261 449 746	0	0%
11.	Mise en place d'infrastructures pour la couverture en service de Télécommunications et TIC des Coupes d'Afrique des Nations 2016 et 2019	839 867 625	731 914 728	87%
12.	Connexion haut débit des Administrations Publiques	1 479 347 750	411 458 900	28%
13.	Contrôle et suivi du projet National Broadband Network (phase i)	145 109 917	0	0%
14.	Construction des boucles optiques urbaines et maîtrises d'œuvre	4 022 429 074	2 934 344 383	73%

15.	Activités de contrepartie du projet e- Post	129 710 442	5 430 442	4%
16.	Maitrise d'œuvre e-post	110 008 750	110 008 750	100%
17.	Maintenance du Datacenter de CAMPOST	1 287 617 043	0	0%
18.	Mise en œuvre d'un Centre de Télémédecine à la Fondation Chantal Biya (FCB)	355 930 000	134 267 025	38%
19.	Appui à la mise en œuvre d'un Centre Multimédia inclusif au Centre des Jeunes Aveugles Réhabilités du Cameroun	150 000 000	115 000 000	77%
20.	Réalisation amphithéâtre de 700 places à l'ENSPT de Yaoundé	628 483 638	154 297 913	25%
21.	Construction du Centre sous-régional de Maintenance des Télécommunications d'Afrique Centrale	880 846 732	105 846 732	12%
22.	Mise en place au MINPOSTEL d'une plateforme dynamique intégrant le fichier national des fréquences	35 447 611	35 447 611	100%
23.	Mise en place d'une plateforme technique pour le développement de l'Économie Numérique	4 178 000 000	478 000 000	11%
24.	Appui à la mise en œuvre du projet réseau national des Télécommunications d'Urgence (RNTU)	2 241 894 250	1 876 457 559	84%
25.	Conception et mise en place d'un système d'information statistique en vue de la production d'un annuaire statistique des Telecom et TIC au Cameroun	177 667 600	23 667 600	13%

26.	Appui aux initiatives entrepreneuriales des jeunes dans le domaine des TIC	510 000 000	189 997 720	37%
27.	Participation du Cameroun aux sommets internationaux du secteur	1 180 000 000	471 000 000	40%
28.	Appui au Comité de préparation des Conférences internationales du secteur des télécommunications et tic	160 000 000	100 000 000	63%
29.	Gouvernance Électronique	68 000 000	67 167 340	99%
30.	Élaboration des textes législatifs et réglementaires du secteur des Télécoms et TIC et confection du recueil des textes	40 000 000	39 918 563	100%
31.	Fonctionnement du Comité de maturation des projets du FST	100 000 000	99 951 299	100%
32.	Appui aux commissions de réception des projets du FST	70 000 000	64 893 557	93%
33.	Recouvrement des ressources dédiées au financement des projets du FST	45 200 000	35 199 782	78%
34.	Appui à la Commission de Passation des Marchés FST	85 000 000	14 999 698	18%
35.	Appui à la formation au cycle master à l'ENSPT	79 982 750	30 016 067	38%
36.	Mise en place d'une plateforme de services de messagerie électronique pour les Administrations publiques	318788032	270 384 886	85%
37.	Renforcement des capacités des personnels du MINPOSTEL	245 000 000	57 885 200	24%
TOTAL		30 000 000 000	11 352 533 694	38%

III.3 IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION

III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS

Tableau 5 : Chaîne de résultats prévisionnels :

Activités/Projets		Extrants				Effets directs attendus des extrants	Horizon d'évaluation des effets
Libellé	Coût 2021	Libellé	Année de Référence	Valeur de Référence	Valeur Cible 2020		
Programmes : 587 - DEVELOPPEMENT ET OPTIMISATION DES RESEAUX ET SERVICES DE TELECOMMUNICATIONS ET TIC							
Actions : 01 - COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET TIC						Conditions de travail améliorés et propices aux personnels	2022
Contribution du Cameroun aux organisations internationales du secteur du secteur des Télécoms et TIC (UIT, UAT)	204 428 640						
Participation du Cameroun aux sommets internationaux du secteur des Télécommunications et TIC	175 000 000						
Appui au Comité de préparation des conférences internationales du secteur des télécommunications et TIC	65 000 000						
Élaboration des textes législatifs et réglementaires du secteur des télécommunications et TIC et confection du recueil de textes	40 000 000						
Coordination et pilotage des activités du CAS/FST	95 000 000						
Fonctionnement du Comite de maturation des projets du FST	95 000 000						
Appui aux commissions de réception des projets du FST	70 000 000						
Appui au Recouvrement des ressources dédiées au financement des projets du CAS/FST	100 000 000						
Appui à la Commission de Passation des Marches FST	65 000 000						
Élaboration du projet de performance du CAS/FST	70 000 000						
Cercle de Concertation Permanente Public - Privé pour les Postes et Télécommunications	70 000 000						
Audits, contrôle et suivi-évaluation et performances des projets réalisés sur financement FST	80 000 000						

Renforcement des capacités des personnels du MINPOSTEL	100 000 000					
Réhabilitation de l'immeuble siège du MINPOSTEL et aménagement des locaux dédiés à la paierie spécialisée auprès du MINPOSTEL	160 000 000					
Total Action	1 389 428 640					
Actions : 02 - DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES LARGE BANDE					- Meilleures interventions et protection en cas d'urgence ou de catastrophes	2022
Conception et mise en œuvre d'une plateforme de gestion des projets du secteur des postes, des télécommunications et TIC	201 907 500					
Étude en vue de l'élaboration du référentiel de mise en œuvre des infrastructures des Télécommunications, des TIC, de sécurité électronique et Postal au Cameroun	94 096 750					
Optimisation fiscale des services à valeur ajoutée dans le cadre du développement de l'économie numérique	90 331 000					
Étude en vue du raccordement par fibre optique du tronçon AMBAM-ABANMINKO dans le cadre de l'interconnexion des réseaux de communication électroniques avec le GABON	98 750 875					
Mise en place des infrastructures des télécommunications pour le CHAN 2021 et la CAN 2022	3 239 324 255					
Appui au démarrage de l'exploitation du réseau national des télécommunications d'urgence (RNTU)	205 000 000					
Maitrise d'œuvre du projet RNTU	483 000 000					
Total Action	4 412 410 380					
Actions : 08 - DÉVELOPPEMENT DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION ET D'ACCÈS FIXES ET MOBILES					Disponibilité du haut et du très haut débit dans toutes les Administrations publiques	2023
Activités/Projets		Extrants				Effets directs attendus des extrants
Libellé	Coût 2021	Libellé	Année de Référence	Valeur de Référence	Valeur Cible 2020	
Construction des boucles optiques urbaines et maîtrises d'œuvre	1 455 000 000					
Travaux de pose, de raccordement	2 080 140 871					

et de mise en service de câble à fibre optique dans certaines villes industrielles, universitaires et frontalières du Cameroun						
Extension du backbone national à fibre optique	261 449 746					
Maitrise d'œuvre des travaux de réalisation du Projet NBN	145 109 917					
Étude en vue de l'élaboration de la stratégie de mise en œuvre des villes intelligentes	339 232 250					
Réhabilitation des infrastructures des télécommunications et tic dans les zones sinistrées du Sud-ouest, Nord-ouest, Extrême-nord	2 055 000 000					
Connexion haut débit des administrations publiques	1 195 000 000					
Total Action	7 530 932 784					
Actions : 03 - DEVELOPPEMENT D'UNE INDUSTRIE LOCALE DU NUMERIQUE ET ENCOURAGEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION					- Équipements de télécommunication s des opérateurs maintenus localement ; - Amélioration de la compétitivité des produits et équipements numériques locaux	2023
Mise en place d'une plateforme technique pour le développement de l'économie numérique	3 340 000 000					
Incubateurs de N'Gaoundéré et de Maroua (location, aménagements et équipements)	80 000 000					
Promotion du développement de l'industrie 4.0 au Cameroun	248 551 000					
Étude de faisabilité pour la construction de	375 500 000					

tours de télécommunications au Cameroun						
Réalisation d'un amphithéâtre de 700 places à L'ENSPT de Yaoundé	448 445 313					
Construction des hôtels des Postes et Télécommunications (Maroua, Bafoussam, Bertoua)	406 000 000					
Construction du Centre Sous Régional de Maintenance des Télécommunications d'Afrique Centrale à Yaoundé	440 846 797					
Total Action	5 339 343 110					
Actions : 04 - TRANSFORMATION NUMERIQUE DE L'ADMINISTRATION ET DES ENTREPRISES					-satisfaction des multiples sollicitations en termes de soutien stratégique de formation médicale et sociale ou d'échange d'expériences avec les partenaires. -partage des compétences médicales entre Les sites du FCB et les partenaires	2023
Développement du programme e-Gouvernement	100 000 000					
Maintenance du datacenter de CAMPOST	1 287 617 043					
Mise en œuvre d'un centre de télémédecine à la fondation CHANTAL BIYA (FCB)	151 593 000					
Mise en œuvre d'une plateforme numérique collaborative pour les établissements d'enseignement secondaire au Cameroun	603 461 083					
MINPOSTEL INNOVATION	324 501 000					

CENTRE (Création d'un Centre de développement technologique et de conférences en ligne au Ministère des Postes et Télécommunicatio ns)							
Total Action	2 467 172 126						
Actions : 05 - PROMOTION DE LA CULTURE DU NUMÉRIQUE PAR LA GÉNÉRALISATION DE L'USAGE DES TIC DANS LA SOCIÉTÉ						évolution du secteur du numérique	2022
Semaine de l'innovation numérique et salon d'exposition / Accompagnement aux initiatives entrepreneuriales	260 000 000						
Activités/Projets		Extrants				Effets directs attendus des extrants	Horizon d'évaluation des effets
Libellé	Coût 2021	Libellé	Année de Référence	Valeur de Référence	Valeur Cible 2020		
Start-Up ACT (Étude et suivi de la mise en œuvre des incubateurs	80 000 000						
Mise à jour des statistiques et de l'observatoire de l'économie numérique en vue de la publication d'un annuaire statistique des Télécommunicatio ns et TIC et Poste au Cameroun, édition 2021	340 000 000						
Étude du niveau d'utilisation des outils TIC dans les entreprises et les ménages au Cameroun	141 909 340						
Programme de modernisation de la météorologie nationale	900 000 000						
Total Action	1 721 909 340						
Actions : 07 - STRATÉGIE D'ACCÈS ET DE SERVICE UNIVERSEL						Totalité des eaux territoriales couvertes ; Alerte rapide en cas de détresse ; Navigation maritime sécurisé	2023

						à travers le système de radiocommunications fiable et performant.	
Revitalisation des TCP et leur rétrocession aux CTD	1 294 368 014						
Couverture en réseaux de télécommunications des zones frontalières et enclavées	339 435 606						
Études en vue du développement des télécommunications dans la boucle minière du Dja et de la zone adjacente Total activité 16	162 000 000						
Mise en place d'un système mondial de détresse et de sécurité en mer	343 000 000						
Total Action	2 138 803 620						
Total Programme	25 000 000 000						
TOTAL C.A.S.	25 000 000 000						

III.3.b. MOYENS DU CAS

III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE

Tableau 6 : Synthèse des dépenses par nature économique

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
BUDGET DE FONCTIONNEMENT		2 884 428 640
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	195 000 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	70 000 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	190 000 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	200 000 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	40 000 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	250 000 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	10 000 000
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	90 000 000
6141	Abonnements et consommations d'eau	4 000 000
6142	Abonnements et consommations d'électricité	6 000 000
6143	Branchement et raccordement des compteurs	8 000 000
6165	Entretien des matériels de télécommunication	245 000 000

6171	Indemnités de mission à l'intérieur	467 000 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	85 000 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	130 000 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	75 000 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	435 000 000
6514	Subvention de Démarrage aux Micro-entreprises	180 000 000
6641	Cotisations à des organisations internationales	204 428 640
BUDGET D'INVESTISSEMENT		22 115 571 360
2020	Etude d'organisation	2 610 040 215
2025	Evaluations de projets	1 430 116 996
2030	Etudes préalables à la construction de bâtiments	90 331 000
2210	Acquisition de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	1 072 000 000
2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	1 080 219 911
2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	594 501 000
2240	Achat, installation et rénovation des équipements des locaux à usage de bureau	1 540 000 000
2248	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	958 179 389
2249	Construction, aménagement, rénovation des réseaux téléphoniques et médias	2 471 903 561
2255	Construction, aménagement, rénovation des réseaux téléphoniques et médias	5 938 232 122
2261	Achats de mobilier de bureau	170 118 849
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	493 983 562
2278	Acquisitions et rénovation des armements et autres matériels militaires	170 776 464
2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	3 495 168 291
TOTAL DEPENSES DU C.A.S.		25 000 000 000

III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS

Tableau 7 : Détails des dépenses par activités

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
Programmes : 587 - DEVELOPPEMENT ET OPTIMISATION DES RESEAUX ET SERVICES DE TELECOMMUNICATIONS ET TIC		
Actions : 01 - COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET TIC		
Activités : Contribution du Cameroun aux organisations internationales du secteur du secteur des Télécoms et TIC (UIT, UAT)		
6641	Cotisations à des organisations internationales	204 428 640
Total Activité		204 428 640
Activités : Participation du Cameroun aux sommets internationaux du secteur des Télécommunications et TIC		
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	90 000 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	85 000 000
Total Activité		175 000 000
Activités : Appui au Comité de préparation des conférences internationales du secteur des télécommunications et TIC		
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	10 000 000

6171	Indemnités de mission à l'intérieur	20 000 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	20 000 000
Total Activité		65 000 000
Activités : Élaboration des textes législatifs et réglementaires du secteur des télécommunications et TIC et confection du recueil de textes		
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	40 000 000
Total Activité		40 000 000
Activités : Coordination et pilotage des activités du CAS/FST		
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	15 000 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	15 000 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	25 000 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	20 000 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000 000
Total Activité		95 000 000
Activités : Fonctionnement du Comité de maturation des projets du FST		
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	10 000 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	35 000 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	20 000 000
Total Activité		95 000 000
Activités : Appui aux commissions de réception des projets du FST		
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	20 000 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	10 000 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	15 000 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	25 000 000
Total Activité		70 000 000
Activités : Appui au Recouvrement des ressources dédiées au financement des projets du CAS/FST		
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	15 000 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	25 000 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	25 000 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	25 000 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	5 000 000
Total Activité		100 000 000
Activités : Appui à la Commission de Passation des Marchés FST		
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	15 000 000
COMPTE	LIBELLE	MONTANT
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	10 000 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	40 000 000
Total Activité		65 000 000

Activités : Élaboration du projet de performance du CAS/FST		
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	10 000 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	20 000 000
Total Activité		70 000 000
Activités : Cercle de Concertation Permanente Public - Privé pour les Postes et Télécommunications		
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	10 000 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	10 000 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	40 000 000
Total Activité		70 000 000
Activités : Audits, contrôle et suivi-évaluation et performances des projets réalisés sur financement FST		
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	10 000 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	5 000 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	25 000 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	25 000 000
Total Activité		80 000 000
Activités : Renforcement des capacités des personnels du MINPOSTEL		
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	100 000 000
Total Activité		100 000 000
Activités : Réhabilitation de l'immeuble siège du MINPOSTEL et aménagement des locaux dédiés à la paierie spécialisée auprès du MINPOSTEL		
2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	160 000 000
Total Activité		160 000 000
Total Action		1 389 428 640
Actions : 02 - DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES LARGE BANDE		
Activités : Conception et mise en œuvre d'une plateforme de gestion des projets du secteur des postes, des télécommunications et TIC		
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	201 907 500
Total Activité		201 907 500
Activités : Étude en vue de l'élaboration du référentiel de mise en œuvre des infrastructures des Télécommunications, des TIC, de sécurité électronique et Postal au Cameroun		
2020	Etude d'organisation	94 096 750

Total Activité		94 096 750
Activités : Optimisation fiscale des services à valeur ajoutée dans le cadre du développement de l'économie numérique		
2030	Etudes préalables à la construction de bâtiments	90 331 000
Total Activité		90 331 000
Activités : Étude en vue du raccordement par fibre optique du tronçon AMBAM-ABANMINKO dans le cadre de l'interconnexion des réseaux de communication électroniques avec le GABON		
2020	Etude d'organisation	98 750 875
Total Activité		98 750 875
Activités : Mise en place des infrastructures des télécommunications pour le CHAN 2021 et la CAN 2022		
2025	Evaluations de projets	105 000 000
2249	Construction, aménagement, rénovation des réseaux téléphoniques et médias	175 536 000
2255	Construction, aménagement, rénovation des réseaux téléphoniques et médias	1 418 128 493
2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	1 455 659 762
COMPTE	LIBELLE	MONTANT
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	10 000 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	5 000 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	40 000 000
Total Activité		3 239 324 255
Activités : Appui au démarrage de l'exploitation du réseau national des télécommunications d'urgence (RNTU)		
2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	100 000 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	15 000 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	10 000 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	15 000 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	5 000 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	40 000 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	10 000 000
Total Activité		205 000 000
Activités : Maitrise d'œuvre du projet RNTU		
2025	Evaluations de projets	483 000 000
Total Activité		483 000 000
Total Action		4 412 410 380
Actions : 03 - DEVELOPPEMENT D'UNE INDUSTRIE LOCALE DU NUMERIQUE ET ENCOURAGEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION		

Activités : Mise en place d'une plateforme technique pour le développement de l'économie numérique		
2210	Acquisition de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	1 072 000 000
2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	150 000 000
2240	Achat, installation et rénovation des équipements des locaux à usage de bureau	1 540 000 000
2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	300 000 000
6141	Abonnements et consommations d'eau	4 000 000
6142	Abonnements et consommations d'électricité	6 000 000
6143	Branchement et raccordement des compteurs	8 000 000
6165	Entretien des matériels de télécommunication	245 000 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	15 000 000
Total Activité		3 340 000 000
Activités : Incubateurs de N'Gaoundéré et de Maroua (location, aménagements et équipements)		
2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	80 000 000
Total Activité		80 000 000
Activités : Promotion du développement de l'industrie 4.0 au Cameroun		
2020	Etude d'organisation	248 551 000
Total Activité		248 551 000
Activités : Étude de faisabilité pour la construction de tours de télécommunications au Cameroun		
2020	Etude d'organisation	375 500 000
Total Activité		375 500 000
Activités : Réalisation d'un amphithéâtre de 700 places à L'ENSPT de Yaoundé		
2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	275 000 000
2248	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	75 000 000
2261	Achats de mobilier de bureau	48 445 313
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	40 000 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	10 000 000
Total Activité		448 445 313
Activités : Construction des hôtels des Postes et Télécommunications (Maroua, Bafoussam, Bertoua)		
2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	406 000 000
Total Activité		406 000 000
Activités : Construction du Centre Sous Régional de Maintenance des Télécommunications d'Afrique Centrale à Yaoundé		
COMPTE	LIBELLE	MONTANT
2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de	49 219 911

	bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	
2249	Construction, aménagement, rénovation des réseaux téléphoniques et médias	361 626 886
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	10 000 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000 000
Total Activité		440 846 797
Total Action		5 339 343 110
Actions : 04 - TRANSFORMATION NUMERIQUE DE L'ADMINISTRATION ET DES ENTREPRISES		
Activités : Développement du programme e-Gouvernement		
2020	Etude d'organisation	100 000 000
Total Activité		100 000 000
Activités : Maintenance du datacenter de CAMPOST		
2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	1 287 617 043
Total Activité		1 287 617 043
Activités : Mise en œuvre d'un centre de télémedecine à la fondation CHANTAL BIYA (FCB)		
2249	Construction, aménagement, rénovation des réseaux téléphoniques et médias	112 000 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	2 900 000
2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	16 693 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	20 000 000
Total Activité		151 593 000
Activités : Mise en œuvre d'une plateforme numérique collaborative pour les établissements d'enseignement secondaire au Cameroun		
2025	Evaluations de projets	28 557 333
2248	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	207 816 449
2255	Construction, aménagement, rénovation des réseaux téléphoniques et médias	324 888 815
2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	17 198 486
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000 000
Total Activité		603 461 083
Activités : MINPOSTEL INNOVATION CENTRE (Création d'un Centre de développement technologique et de conférences en ligne au Ministère des Postes et Télécommunications)		
2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	324 501 000
Total Activité		324 501 000
Total Action		2 467 172 126
Actions : 05 - PROMOTION DE LA CULTURE DU NUMÉRIQUE PAR LA GÉNÉRALISATION DE L'USAGE DES TIC DANS LA SOCIÉTÉ		

Activités : Semaine de l'innovation numérique et salon d'exposition / Accompagnement aux initiatives entrepreneuriales		
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	15 000 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	15 000 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	25 000 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	15 000 000
6514	Subvention de Démarrage aux Micro-entreprises	180 000 000
Total Activité		260 000 000
Activités : Start-Up ACT (Étude et suivi de la mise en œuvre des incubateurs)		
2020	Etude d'organisation	80 000 000
Total Activité		80 000 000
Activités : Mise à jour des statistiques et de l'observatoire de l'économie numérique en vue de la publication d'un annuaire statistique des Télécommunications et TIC et Poste au Cameroun, édition 2021		
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	100 000 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	15 000 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	10 000 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	130 000 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	15 000 000
COMPTE	LIBELLE	MONTANT
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	30 000 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	40 000 000
Total Activité		340 000 000
Activités : Étude du niveau d'utilisation des outils TIC dans les entreprises et les ménages au Cameroun		
2020	Etude d'organisation	141 909 340
Total Activité		141 909 340
Activités : Programme de modernisation de la météorologie nationale		
2020	Etude d'organisation	900 000 000
Total Activité		900 000 000
Total Action		1 721 909 340
Actions : 07 - STRATÉGIE D'ACCÈS ET DE SERVICE UNIVERSEL		
Activités : Revitalisation des TCP et leur rétrocession aux CTD		
2020	Etude d'organisation	30 000 000
2025	Evaluations de projets	62 000 000
2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	110 000 000
2248	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	265 362 940
2255	Construction, aménagement, rénovation des réseaux téléphoniques et médias	75 073 943
2261	Achats de mobilier de bureau	121 673 536
2276	Acquisitions, rénovations des installations et	152 481 131

	matériels des services informatiques	
2278	Acquisitions et rénovation des armements et autres matériels militaires	170 776 464
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	15 000 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	15 000 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	20 000 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	15 000 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	62 000 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	100 000 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	80 000 000
Total Activité		1 294 368 014
Activités : Couverture en réseaux de télécommunications des zones frontalières et enclavées		
2249	Construction, aménagement, rénovation des réseaux téléphoniques et médias	302 740 675
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	36 694 931
Total Activité		339 435 606
Activités : Études en vue du développement des télécommunications dans la boucle minière du Dja et de la zone adjacente		
Total activité 16		
2020	Etude d'organisation	132 000 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000 000
Total Activité		162 000 000
Activités : Mise en place d'un système mondial de détresse et de sécurité en mer		
2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	318 000 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000 000
Total Activité		343 000 000
Total Action		2 138 803 620
Actions : 08 - DÉVELOPPEMENT DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION ET D'ACCÈS FIXES ET MOBILES		
Activités : Construction des boucles optiques urbaines et maîtrises d'œuvre		
2025	Evaluations de projets	135 000 000
2255	Construction, aménagement, rénovation des réseaux téléphoniques et médias	1 290 000 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000 000
COMPTE	LIBELLE	MONTANT
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	20 000 000

Total Activité		1 455 000 000
Activités : Travaux de pose, de raccordement et de mise en service de câble à fibre optique dans certaines villes industrielles, universitaires et frontalières du Cameroun		
2025	Evaluations de projets	210 000 000
2255	Construction, aménagement, rénovation des réseaux téléphoniques et médias	1 830 140 871
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	15 000 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	25 000 000
Total Activité		2 080 140 871
Activités : Extension du backbone national à fibre optique		
2025	Evaluations de projets	261 449 746
Total Activité		261 449 746
Activités : Maitrise d'œuvre des travaux de réalisation du Projet NBN		
2025	Evaluations de projets	145 109 917
Total Activité		145 109 917
Activités : Étude en vue de l'élaboration de la stratégie de mise en œuvre des villes intelligentes		
2020	Etude d'organisation	309 232 250
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	10 000 000
Total Activité		339 232 250
Activités : Réhabilitation des infrastructures des télécommunications et tic dans les zones sinistrées du Sud-ouest, Nord-ouest, Extrême-nord		
2020	Etude d'organisation	100 000 000
2248	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	410 000 000
2249	Construction, aménagement, rénovation des réseaux téléphoniques et médias	1 520 000 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000 000
Total Activité		2 055 000 000
Activités : Connexion haut débit des administrations publiques		
2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	120 000 000
2255	Construction, aménagement, rénovation des réseaux téléphoniques et médias	1 000 000 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	5 000 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	20 000 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	10 000 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	20 000 000
Total Activité		1 195 000 000

Total Action	7 530 932 784
Total Programme	25 000 000 000
Total C.A.S.	25 000 000 000

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE

**SOUTIEN DE LA POLITIQUE
CULTURELLE**

■ VERSION FRANÇAISE ■

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	3
I. DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE	4
I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS	5
I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS	5
I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS	5
II. EVALUATION DES RECETTES DU CAS	6
II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS	7
II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	7
II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES	7
III. EVALUATION DES CHARGES DU CAS	8
III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS	9
III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS	9
III.2.a. BILAN TECHNIQUE	9
III.2.b. BILAN FINANCIER	9
III.3. IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION	
III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS	9
III.3.b. MOYENS DU CAS	10
III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE	10
III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS	11
ANNEXE	13

NOTE EXPLICATIVE

I.

**DU FONDEMENT JURIDIQUE DU
COMPTE D'AFFECTION SPECIALE**

- I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS
- I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS
- I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS

II.

EVALUATION DES RECETTES DU CAS

■ II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS

■ **Tableau 1 : Réalisation des Recettes du C.A.S.**

NATURE DES RECETTES	REALISATION			
	2017	2018	2019	2020
Redevances versées au titre de la représentation ou de fixation du folklore	0	0	0	0
Rémunération pour copie privée des phonogrammes, vidéogrammes et œuvres imprimées	0	2 750 000	0	18 500 000
Contributions des organismes de gestion collective à la promotion de la politique culturelle	0	0	0	4 000 000
Doits issus de l'activités des spectacles	0	18 358 500	12 440 000	462 000
Doits d'exploitation du patrimoine culturel	0	0	0	1 035 800
Contribution des services rattachés au Ministère en charge des arts et de la culture	0	0	0	5 063 400
Droits d'exploitation des activités du livre et de la lecture	0	0	0	754 500
Revenus de la location des centres culturels, des salles et des cars podium	0	0	0	655 000
Subvention de l'état	1 000 000 000	750 000 000	1 000 000 000	300 000 000
TOTAL GENERAL	1 000 000 000	771 108 500	1 012 440 000	330 470 700

■ II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

■ II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

■ **Tableau 2 : Projection des Recettes des trois prochaines années**

NATURE DES RECETTES	MONTANT DE L'AFFECTATION		
	2021	2022	2023
Redevances versées au titre de la représentation ou de fixation du folklore	100 000 000	150 000 000	150 000 000
Rémunération pour copie privée des phonogrammes, vidéogrammes et œuvres imprimées	250 000 000	350 000 000	350 000 000
Contributions des organismes de gestion collective à la promotion de la politique culturelle	50 000 000	70 000 000	70 000 000
Doits issus de l'activités des spectacles	30 000 000	50 000 000	50 000 000
Doits d'exploitation du patrimoine culturel	13 000 000	13 000 000	13 000 000
Doits d'exploitation des activités liées à la cinématographie	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Contribution des services rattachés au Ministère en charge des arts et de la culture	20 000 000	20 000 000	20 000 000
Droits d'exploitation des activités du livre et de la lecture	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Revenus de la location des centres culturels, des salles et des cars podium	30 000 000	40 000 000	40 000 000
TOTAL GENERAL	500 000 000	700 000 000	700 000 000

III.

EVALUATION DES CHARGES DU CAS

- III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS
- III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS
- III.2.a. BILAN TECHNIQUE
- III.2.b. BILAN FINANCIER
- III.3 IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION
- III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS

■ Tableau 5 : Chaîne de résultats prévisionnels :

Activités/Projets		Extrants				Effets directs attendus des extrants	Horizon d'évaluation des effets
Libellé	Coût 2021	Libellé	Année de Référence	Valeur de Référence	Valeur Cible 2020		
Programmes : 181 - CONSERVATION DE L'ART ET DE LA CULTURE CAMEROUNAIS							
Actions : 02 - RECONSTITUTION DE LA MEMOIRE COLLECTIVE NATIONALE						Redynamisation culturelle	
Promotion du Patrimoine Culturel	0						
Promotion du Patrimoine Culturel	0						
Promotion du Patrimoine Culturel	0						
Venir en aide au artistes malades, aux conjoints et descendants d'artistes décédés	25 000 000						
Participer aux festivals et évènements culturels nationaux	17 500 000						
appuyer les productions locales concernant l'audio-visuel	7 500 000	nombre de production locale	2021	0,00	21,00		
Total Action	50 000 000						
Total Programme	50 000 000						
Programmes : 182 - RENFORCEMENT DE L'APPAREIL DE PRODUCTION DES BIENS ET SERVICES CULTURELS							
Actions : 01 - VALORISATION ET VULGARISATION DE LA CULTUREL CAMEROUNAISE						vitalité culturelle	
Aider à organiser des concours des Arts	2 500 000	nombre de concours	2021	0,00	4,00		
Appuyer à l'organisation des grands évènements culturels (RECAN, FENAC)	30 000 000	nonmbre d'évènement organisé	2021	0,00	4,00		
Accompagnement à l'organisation des grands évènements culturels	35 000 000						

Accompagnement à l'organisation des grands événements culturels	2 500 000					
Accompagnement à l'organisation des grands événements culturels	5 000 000					
Accompagnement à l'organisation des grands événements culturels	5 000 000					
Promotion et diffusion de l'Art et de la Culture	75 500 000					
Promotion et diffusion de l'Art et de la Culture	78 000 000					
Promotion et diffusion de l'Art et de la Culture	2 500 000					
Promotion et diffusion de l'Art et de la Culture	7 500 000					
Promotion et diffusion de l'Art et de la Culture	17 500 000					
Mise en place d'un cadre structurel du mouvement artistique et culturel	1 500 000					
Mise en place d'un cadre structurel du mouvement artistique et culturel	167 500 000					
Total Action	430 000 000					
Actions : 02 - REDYNAMISATION DE LA COOPERATION CULTURELLE NATIONALE ET INTERNATIONALE						accords de partenariats internationaux
Prospection culturelle et recherche des nouveaux partenaires	7 500 000					
Prospection culturelle et recherche des nouveaux partenaires	12 500 000					
Total Action	20 000 000					
Total Programme	450 000 000					
TOTAL C.A.S.	500 000 000					

III.3.b. MOYENS DU CAS

III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE

Tableau 6 : Synthèse des dépenses par nature économique

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
BUDGET DE FONCTIONNEMENT		498 500 000
6539	Subvention en capital aux établissements culturels et sportifs	431 000 000
6617	Aides et secours	25 000 000
6901	Provisions de fonctionnement	42 500 000
BUDGET D'INVESTISSEMENT		1 500 000
2277	Gros achats de documentation professionnelle, rayonnages de bibliothèque	1 500 000
TOTAL DEPENSES DU C.A.S.		500 000 000

III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS

Tableau 7 : Détails des dépenses par activités

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
Programmes : 181 - CONSERVATION DE L'ART ET DE LA CULTURE CAMEROUNAIS		
Actions : 02 - RECONSTITUTION DE LA MEMOIRE COLLECTIVE NATIONALE		
Activités : Promotion du Patrimoine Culturel		
6617	Aides et secours	0
Total Activité		0
6539	Subvention en capital aux établissements culturels et sportifs	0
Total Activité		0
6539	Subvention en capital aux établissements culturels et sportifs	0
Total Activité		0
Activités : Venir en aide au artistes malades, aux conjoints et descendants d'artistes décédés		
6617	Aides et secours	25 000 000
Total Activité		25 000 000
Activités : Participer aux festivals et événements culturels nationaux		
6539	Subvention en capital aux établissements culturels et sportifs	17 500 000
Total Activité		17 500 000
Activités : appuyer les productions locales concernant l'audio-visuel		
6539	Subvention en capital aux établissements culturels et sportifs	7 500 000
Total Activité		7 500 000
Total Action		50 000 000
Total Programme		50 000 000
Programmes : 182 - RENFORCEMENT DE L'APPAREIL DE PRODUCTION DES BIENS ET SERVICES CULTURELS		
Actions : 01 - VALORISATION ET VULGARISATION DE LA CULTUREL CAMEROUNAISE		
Activités : Aider à organiser des concours des Arts		
6539	Subvention en capital aux établissements culturels et sportifs	2 500 000
Total Activité		2 500 000
Activités : Appuyer à l'organisation des grands événements culturels (RECAN, FENAC)		
6539	Subvention en capital aux établissements culturels et sportifs	30 000 000
Total Activité		30 000 000
Activités : Accompagnement à l'organisation des grands événements culturels		
6539	Subvention en capital aux établissements culturels et sportifs	35 000 000
Total Activité		35 000 000
6539	Subvention en capital aux établissements culturels et sportifs	2 500 000
Total Activité		2 500 000
6539	Subvention en capital aux établissements culturels et sportifs	5 000 000
Total Activité		5 000 000
6539	Subvention en capital aux établissements culturels et sportifs	5 000 000
Total Activité		5 000 000
Activités : Promotion et diffusion de l'Art et de la Culture		
6539	Subvention en capital aux établissements culturels et sportifs	75 500 000
Total Activité		75 500 000

6539	Subvention en capital aux établissements culturels et sportifs	78 000 000
Total Activité		78 000 000
COMPTE	LIBELLE	MONTANT
6539	Subvention en capital aux établissements culturels et sportifs	2 500 000
Total Activité		2 500 000
6539	Subvention en capital aux établissements culturels et sportifs	7 500 000
Total Activité		7 500 000
6539	Subvention en capital aux établissements culturels et sportifs	17 500 000
Total Activité		17 500 000
Activités : Mise en place d'un cadre structurel du mouvement artistique et culturel		
2277	Gros achats de documentation professionnelle, rayonnages de bibliothèque	1 500 000
Total Activité		1 500 000
6539	Subvention en capital aux établissements culturels et sportifs	125 000 000
6901	Provisions de fonctionnement	42 500 000
Total Activité		167 500 000
Total Action		430 000 000
Actions : 02 - REDYNAMISATION DE LA COOPERATION CULTURELLE NATIONALE ET INTERNATIONALE		
Activités : Prospection culturelle et recherche des nouveaux partenaires		
6539	Subvention en capital aux établissements culturels et sportifs	7 500 000
Total Activité		7 500 000
6539	Subvention en capital aux établissements culturels et sportifs	12 500 000
Total Activité		12 500 000
Total Action		20 000 000
Total Programme		450 000 000
Total C.A.S.		500 000 000

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE

**FONDS NATIONAL DE
L'ENVIRONNEMENT ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE**

■ VERSION FRANÇAISE ■

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	3
I. DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE	4
I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS	5
I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS	5
I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS	6
II. EVALUATION DES RECETTES DU CAS	8
II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS	9
II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	10
II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES	10
III. EVALUATION DES CHARGES DU CAS	13
III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS	14
III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS	16
III.2.a. BILAN TECHNIQUE	16
III.2.b. BILAN FINANCIER	19
III.3. IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION	
III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS	21
III.3.b. MOYENS DU CAS	23
III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE	23
III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS	24
ANNEXE	29

NOTE EXPLICATIVE

Le **Fonds National de l'Environnement et du Développement Durable** (FNEDD) est un Compte d'Affectation Spéciale (CAS) crée pour le soutien de la politique environnementale et le développement durable. Il a été créé par l'article 17 de la Loi des Finances 2020. Le FNEDD a pour objectif d'appuyer les actions de protection et de restauration de l'environnement, de lutte contre le changement climatique et de promouvoir le développement durable. A cet effet, il assure le financement des projets de développement durable dans le domaine de l'environnement, la recherche et l'éducation environnementale et la promotion des technologies propres.

Le FNEDD appuie le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED) dans la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière d'environnement et de protection de la nature dans une perspective de développement durable. Pour ce faire, le CAS MINEPDED doit contribuer auprès du MINEPDED à l'atteinte des objectifs globaux du DSCE à savoir assurer la compatibilité sociale et environnementale par la prise en compte de l'environnement dans les politiques publiques pour un développement durable.

Le Compte d'affectation spéciale devra appuyer le MINEPDED dans l'atteinte de ses missions qui sont les suivantes : la définition des modalités et des principes de gestion rationnelle et durable des ressources naturelles; l'élaboration des plans directeurs sectoriels de protection de l'environnement en liaison avec les Départements Ministériels intéressés; le suivi de la conformité environnementale dans la mise en œuvre des grands projets; l'information du public en vue de susciter sa participation à la gestion, à la protection et à la restauration de l'environnement et la nature.

Le présent Projet de Performance des Administrations du CAS MINEPDED comprend les fondements juridiques du CAS, l'évaluation des recettes et des moyens du CAS. Il est élaboré conformément à l'article 47 alinéa1 du nouveau régime financier de l'Etat qui dispose que « les comptes d'affectation spéciale retracent, dans les conditions prévues par une loi de finances, les opérations budgétaires financées au moyen de recettes particulières qui sont, par nature, en relation directe avec les dépenses concernées » et l'article 44 alinéa 3 de la même loi qui dispose que « Tout compte spécial concourt à l'atteinte des objectifs d'un ou de plusieurs programmes ». Le budget du FNEDD est arrêté en recettes et en dépenses à la somme de **1 200 000 000** (un milliards deux cent millions) pour l'exercice 2021.

I.

**DU FONDEMENT JURIDIQUE DU
COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE**

Le Fonds National de l'Environnement et du Développement Durable est un Compte d'Affectation Spéciale créée pour le soutien de la politique environnementale et le développement. Il a été créé par l'article 17 de la Loi des Finances 2020. Le fonctionnement du FNEDD est fixé par le Décret n° 2008/064 du 04 février 2008 fixant les modalités de gestion du Fonds National de l'Environnement et du Développement Durable.

IL s'appuie également sur l'article 11 de la loi n°96/12 du 5 août 1996 portant loi-cadre relative à la gestion de l'environnement qui a institué ledit Fonds.

■ I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS

Les recettes destinées à alimenter le FNEDD sont constituées selon le Décret susmentionné par :

- 1) le produit des amendes des transactions prévues par la loi relative à la gestion de l'environnement et la loi relative aux établissements classés dangereux, insalubres et incommodes ;
- 2) des sommes recouvrées aux fins de remise en l'Etat des sites;
- 3) des frais d'inspections et produits des amendes prévues par la loi n°2003/996 du 21 avril 2003 portant régime de sécurité en matière de biotechnologie moderne au Cameroun;
- 4) des frais d'examen des dossiers des études d'impact et d'audits environnementaux;
- 5) des contributions de l'Etat;
- 6) des contributions des Collectivités Territoriales Décentralisées et/ou des associations désireuses de promouvoir la protection de l'environnement et le développement durable
- 7) des dons et legs, aides diverses ;
- 8) de toutes autres ressources autorisées par les lois et règlements en vigueur.

■ I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS

Le Compte d'Affectation Spéciale du MINEPDED a pour objet selon le Décret n° 2008/064 du 04 février 2008 fixant les modalités de gestion du Fonds National de l'Environnement et du Développement Durable:

- 1) d'appuyer les projets de Développement durables ;
- 2) d'appuyer la recherche et l'éducation environnementales ;
- 3) de contribuer aux financements de la remise en l'état des sites ;
- 4) de contribuer au financement de l'audit environnemental réalisé par l'Administration en charge de l'environnement ;
- 5) d'appuyer les programmes de promotion des technologies propres;
- 6) de contribuer aux frais de fonctionnement et d'audit du Fonds ;
- 7) d'encourager les initiatives locales en matière de protection de l'environnement et développement durable;

- 8) d'appuyer les associations agréées engagées dans la protection de l'environnement qui mènent des actions significatives dans ce domaine;
- 9) de contribuer aux frais de fonctionnement du Comité Interministériel pour l'environnement ;
- 10) de contribuer aux frais de fonctionnement de la commission Nationale consultative de l'environnement du développement durable ;
- 11) de contribuer au paiement de la quote-part de 25% des agents, des produits des amendes, dommages et intérêts, résultant de la vente aux enchères publiques ou de gré à gré des objets divers saisis et affectés au Fonds.

■ 1.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS

L'objectif stratégique du MINEPDED est de prévenir et protéger l'environnement contre toutes formes de dégradation. Les Ressources du Fonds sont destinées, suivant les priorités arrêtées par le MINEPDED, à :

- 1) appuyer les projets de Développement durable;
- 2) appuyer la recherche et l'éducation environnementale;
- 3) contribuer aux financements de la remise en l'état des sites;
- 4) contribuer aux financements de l'audit environnemental réalisé par l'Administration en charge de l'environnement;
- 5) appuyer les programmes de promotion des technologies propres;
- 6) contribuer aux frais de fonctionnement et d'audit du Fonds ;
- 7) encourager les initiatives locales en matière de protection de l'environnement et de développement durable ;
- 8) appuyer la recherche environnementale;
- 9) appuyer les programmes de sensibilisation et d'éducation environnementale;
- 10) contribuer à l'élaboration du rapport sur l'état de l'environnement;
- 11) contribuer au renforcement des capacités humaines, matérielles, et financières en matière de recouvrement des recettes environnementales
- 12) appuyer les opérations de restauration des écosystèmes dégradés;
- 13) appuyer les projets de lutte contre les pollutions et les nuisances environnementales;
- 14) appuyer les projets de promotion du genre dans le sous-secteur environnement;
- 15) contribuer aux frais de fonctionnement du comité d'examen des permis environnementaux et de suivi de la traçabilité des déchets;
- 16) contribuer au paiement et la quote-part de 25% aux agents, des produits des recettes environnementales, dommages et intérêts, résultant de la vente aux enchères public ou de gré à gré des objets divers saisis et affectés au Fonds;
- 17) appuyer les associations agréer engagées dans la protection de l'environnement qui mène des actions significatives dans ce domaine;
- 18) contribuer aux frais de fonctionnement du Comité Interministériels pour l'environnement;
- 19) contribuer au financement des journées dédiées à l'environnement;
- 20) contribuer aux frais de fonctionnements de la commission Nationale consultative de

l'environnement du développement durable;

21) financer les études stratégiques dans le domaine de l'environnement.

II.

EVALUATION DES RECETTES DU CAS

Au vu des nombreuses atteintes à l'environnement et en application des textes réglementaires en vigueur y afférents, les recettes actuelles du FNEDD proviennent en détail :

- des produits des amendes et des transactions prévues par la Loi N°96/12 du 05 Août 1996 portant Loi-cadre relative à la Gestion de l'Environnement et ses textes d'applications.
- des frais d'examen des TDR et des rapports relatifs aux Etudes d'Impact Environnemental et Social (EIES) et Audits Environnementaux (AE) crée par décret N° 2013/0171/PM du 14 février 2013 fixant les modalités de réalisation des Etudes d'Impact Environnemental et Social en son article 17 alinéa (01)
- des frais de visas techniques; institués par arrêté conjoint N°005/MINEPDED/MINCOMMERCE du 24 octobre 2012 fixant les conditions spécifiques de gestion des équipements électriques et électroniques ainsi que l'élimination des déchets issus de ces équipements article 4 alinéa (2)
- des frais de délivrance des manifestes de traçabilité institués par la Loi cadre art 12 (1); l'arrêté N°002/MINEPDED du 15 octobre 2012 fixant les conditions spécifiques de gestion des déchets industriels (toxiques et/ou dangereux)
- des frais d'examen des demandes de permis environnemental institués par l'Article 12 (1) de la Loi N°96/12 du 05 Août 2012 portant Loi-cadre relative à la Gestion de l'Environnement; Décret 2012/2809/PM du 26 septembre 2012 (Articles 9, 14, 27 et 30), Arrêté N°001/MINEPDED du 15 octobre 2012 (Articles 5, 8, 11, 12 et 17).

■ II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS

Le tableau ci-après présente les recettes collectées par type et par année (entre 2017 et 2020) et les éléments essentiels à l'évaluation du potentiel actuel en termes de recettes du FNEDD.

La majorité des recettes prévues ont été recouvrées à l'exception des sommes recouvrées aux fins de remise en l'état des sites et des Dons et legs, subventions et aides diverses.

■ **Tableau 1 : Réalisation des Recettes du C.A.S.**

NATURE DES RECETTES	REALISATION			
	2017	2018	2019	2020
Produit des amendes de transaction telle que prévue par la loi cadre relative à la gestion de l'environnement	128 804 000	118 750 000	54 470 000	124 000 000
Sommes recouvrées aux fins de remise en l'état des sites	0	0	0	1 000 000
Frais d'examen des termes de références relatifs aux Etudes d'impact Environnemental et social et Audits Environnementaux	400 500 000	479 500 000	248 700 000	460 000 000
Frais d'examen des rapports d'Etudes d'impact Environnemental et social et Audits Environnementaux	475 000 000	561 000 000	372 000 000	511 000 000
Frais d'examen des dossiers d'agrément des bureaux d'Etudes aux Etudes d'impact Environnemental et social et Audits Environnementaux	0	0	50 000	1 200 000

Frais de Visas techniques	50 000	3 250 000	10 000 000	13 000 000
Frais de délivrance des manifestes de traçabilité des déchets	5 425 000	46 462 000	17 225 000	22 300 000
Frais d'examen des dossiers de permis environnemental	19 800 000	23 205 000	24 500 000	40 000 000
Contributions des donateurs internationaux	0	0	0	0
Contributions volontaires	0	0	0	0
Subvention de l'Etat	0	0	0	0
Dons, legs et aides diverses	0	0	0	1 000 000
Reports (solde à reporter)	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	1 029 579 000	1 232 167 000	726 945 000	1 173 500 000

■ II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

La mobilisation desdites recettes se heurte aux difficultés suivantes :

- 1) Le taux de recouvrement des amendes environnementales est évalué à environ 10% des pénalités dues. Les contrevenants qui sont dans ce cas les entreprises privées refusent de payer leurs amendes. Le MINEPDED ne dispose d'aucun de moyen de contrainte efficace sur lesdits contrevenants.
- 2) Le recouvrement des frais de visas techniques pour les équipements importés est confronté à : la non exhaustivité de la liste des produits assujettis auxdits visas, l'insuffisance du contrôle physique dans les ports par les agents ; absence des bureaux du MINEPDED au niveau des portes d'entrée (aéroports, ports et frontières terrestres), la non sécurisation des documents, l'absence des matériels et d'appareils de contrôle.
- 3) La collecte des frais de délivrance des manifestes de traçabilité est confrontée à l'absence des postes de contrôle aux frontières et à l'intérieur du pays, l'absence des moyens nécessaires au suivi de la traçabilité des déchets, l'absence de sécurisation des manifestes de traçabilité et des recettes générées.
- 4) Le potentiel des frais d'examen des dossiers de permis environnemental n'est pas atteint à cause de l'insuffisance de contrôle des mouvements des déchets.
- 5) Le non reversement d'une quote-part des taxes environnementales telles que les droits d'assise sur les emballages non biodégradables, la taxe à la pollution au FNEDD.

■ II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

Dans cette partie, après avoir analysé les recettes produit pour l'année en cours, les perspectives pour l'optimisation des recttes seront présentées.

a) Analyse des recettes

L'exécution des recettes du Fonds National de l'Environnement et du Développement Durable (FNEDD) pour l'exercice 2020, s'est effectuée dans un contexte marqué par le ralentissement de l'activité économique, en raison de la crise sanitaire mondiale due au COVID-19.

Les recettes du FNEDD en début du mois d'octobre 2020 s'élèvent à la somme de 821 367 000 (huit cent vingt un millions trois cent soixante-sept mille) de francs CFA, soit un taux de

réalisation de 68,5 %. Le niveau de recettes est inférieur au niveau des prévisions de la Loi de Finances 2020. Nous pouvons attribuer cette moins-value au manque de pression sur les contrevenants qui refusent de payer leurs amendes et la pandémie du COVID 19.

La majorité des recettes prévues ont été recouvrées à l'exception des sommes recouvrées aux fins de remise en l'état des sites que le MINEPDED n'arrive pas à recouvrer jusqu'à présent.

En termes de recettes le potentiel du FNEDD est estimé à **1 200 000 000** (un milliard deux cent millions) Francs CFA pour l'exercice 2021. Le CAS MINEPDED n'a reçu aucun don et aucune subvention. On note une baisse de la demande des documents administratifs environnementaux pendant la période de la pandémie du COVID 19.

Pour 2021 le MINEPDED a sollicité du MINFI l'inscription dans la Loi des Finances des mesures de recouvrement forcé des amendes environnementales.

b) Perspectives 2021

Au vu des prévisions d'augmentation des recettes pour les trois prochaines années, on pourrait estimer les recettes du FNEDD à environ 1 200 000 000 (**un milliard deux cent millions**) de FCFA pour l'exercice 2021. Ceci ne sera possible que si les mesures suivantes sont mises en place. Il s'agit

- 1) d'intensifier les missions de recouvrement des amendes ;
- 2) créer des régies de recettes;
- 3) de définir les mécanismes d'accompagnement pour le recouvrement forcé des amendes environnementales avec le MINFI/DGI ;
- 4) d'intensifier les missions d'inspections environnementales en dotant les brigades des inspections et les services de recouvrement des moyens de déplacement ;
- 5) de sécuriser les documents de traçabilité des déchets et les recettes y relatives ;
- 6) de sécuriser le document de visa technique;
- 7) d'élaborer un guide de procédures de recouvrement des recettes
- 8) d'octroyer au MINEPDED le privilège du trésor pour recouvrer facilement les recettes environnementales.

Les prévisions de recettes pour les trois prochaines années se présentent ainsi qu'il suit :

■ **Tableau 2 : Projection des Recettes des trois prochaines années**

NATURE DES RECETTES	MONTANT DE L'AFFECTATION		
	2021	2022	2023
Produit des amendes de transaction telle que prévue par la loi cadre relative à la gestion de l'environnement	124 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
Sommes recouvrées aux fins de remise en l'état des sites	0	100 000	100 000
Frais d'examen des termes de références relatifs aux Etudes d'impact Environnemental et social et Audits Environnementaux	350 000 000	465 000 000	465 000 000
Frais d'examen des rapports d'Etudes d'impact Environnemental et social et Audits Environnementaux	400 000 000	555 000 000	555 000 000
Frais d'examen des dossiers d'agrément des bureaux d'Etudes aux Etudes d'impact Environnemental et social et Audits Environnementaux	0	0	0
Frais de Visas techniques	15 000 000	32 000 000	33 000 000
Frais de délivrance des manifestes de traçabilité des déchets	40 000 000	60 000 000	60 000 000

Frais d'examen des dossiers de permis environnemental	50 000 000	41 000 000	41 000 000
Contributions des donateurs internationaux	0	0	0
Contributions volontaires	0	0	0
Frais d'inspection et produit des Amendes prévues par le régime de sécurité en matière de biotechnologie moderne au Cameroun	0	0	0
Contributions des collectivités territoriales décentralisées et ou des associations désireuses de promouvoir la protection de l'environnement et le développement durable	0	0	0
Subvention de l'Etat	120 000 000	215 400 000	215 520 000
Dons, legs et aides diverses	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Reports (solde à reporter)	100 000 000	0	0
TOTAL GENERAL	1 200 000 000	2 369 500 000	2 370 620 000

III.

EVALUATION DES CHARGES DU CAS

L'évaluation des charges du Compte d'Affectation du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable pour les exercices budgétaires futurs se fera suivant trois axes.

Dans un premier temps, il sera question de présenter l'encrage stratégique du CAS, dans un second temps de présenter le bilan de l'exécution technique et financière des activités du CAS et, dans un troisième temps, d'identifier les Activités/Projets par programme et action à financer dans le cadre du budget en cours d'élaboration.

■ III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS

L'objectif poursuivi par le MINEPDED est de prévenir et protéger l'environnement contre toutes formes de dégradation. Dans cet esprit, il s'inscrit dans les objectifs poursuivis par le DSCE et relevant du sous-secteur environnement, à savoir :

- assurer un environnement durable en réduisant de moitié la proportion de la population qui n'a pas accès à l'eau potable (OMD N° 7) ;
- améliorer sensiblement l'habitat en intégrant les principes de développement durable dans les politiques nationales ;
- inverser les tendances actuelles de la déperdition des ressources naturelles ;
- organiser et encourager les initiatives des particuliers, des associations, des partenaires de la société civile en faveur d'un développement durable et rationnel de l'environnement.

Par ailleurs, il convient de rappeler qu'au sommet des Nations Unies sur le développement durable le 25 Septembre 2015, les États membres de l'ONU ont adopté un nouveau programme de développement durable, qui comprend un ensemble de 17 objectifs mondiaux pour mettre fin à la pauvreté, la lutte contre les inégalités et l'injustice, et faire face au changement climatique d'ici à 2030. Dans cet agenda mondial, le MINEPDED trouve son ancrage, entre autres, sur les ODD suivants :

- éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable (ODD 2) ;
- garantir l'accès de tous à l'eau, l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau (ODD 6) ;
- garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables, modernes et abordables (ODD 7) ;
- prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et répercussions (ODD 13) ;
- conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources (ODD 14) ;
- préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable (ODD 15).

Sur la base de la corrélation entre l'objectif ministériel et les objectifs visant notre contribution dans la mise en œuvre de la stratégie décennale nationale de développement, trois programmes opérationnels et un programme support ont été extraits du Plan d'Actions, de la Revue des Programmes et du Cadre de Dépenses à Moyen terme pour la période 2021-2023 du MINEPDED :

PROGRAMME 361: LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES avec pour objectif de réduire la dégradation des terres et promouvoir les mesures de résilience, d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques ;

PROGRAMME 362: GESTION DURABLE DE LA BIODIVERSITE avec pour objectif de restaurer les écosystèmes de mangrove et de plans d'eau dégradés ;

PROGRAMME 363: LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS, LES NUISANCES ET SUBSTANCES CHIMIQUES NOCIVES ET/OU DANGEREUSES avec pour objectif de réduire les pollutions et nuisances environnementales ;

PROGRAMME 364 : GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR ENVIRONNEMENT, PROTECTION DE LA NATURE ET DEVELOPPEMENT DURABLE avec pour objectif d'améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes.

Le FNEDD a pour missions :

- 1) d'appuyer les projets de Développement durable ;
- 2) d'appuyer la recherche et l'éducation environnementales ;
- 3) de contribuer aux financements de la remise en l'état des sites ;
- 4) de contribuer au financement de l'audit environnemental réalisé par l'Administration en charge de l'environnement ;
- 5) d'appuyer les programmes de promotion des technologies propres;
- 6) de contribuer aux frais de fonctionnement et d'audit du Fonds ;
- 7) d'encourager les initiatives locales en matière de protection de l'environnement et développement durable;
- 8) d'appuyer les associations agréées engagées dans la protection de l'environnement qui mène des actions significatives dans ce domaine;
- 9) de contribuer aux frais de fonctionnement du Comité Interministériel pour l'environnement ;
- 10) de contribuer aux frais de fonctionnement de la commission Nationale consultative de l'environnement du développement durable ;
- 11) de contribuer au paiement de la quote-part de 25% des agents, des produits des amendes, dommages et intérêts, résultant de la vente aux enchères publiques ou de gré à gré des objets divers saisis et affectés au Fonds.

Compte-tenu de missions assignées au CAS du MINEPDED, l'ancrage stratégique du CAS MINEPDED est le programme, 362. Le FNEDD viendra renforcer les actions menées dans le Programme opérationnel 362.

III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS

Au cours de l'année 2020, le FNEDD a réalisé un certains nombre d'activités qui ont permis d'avoir un impact significatif dans le domaine de l'environnement et du développement durable.

III.2.a. BILAN TECHNIQUE

Dans le cadre de la restauration des zones à écologie fragiles :

- 150 000 plants acquis et mis à terre ;
- 230 femmes et jeunes employés pour arroser les sites ;
- 5100 plants de bambou entretenus et sécurisés.

Dans le cadre des évaluations environnementales :

- 111 TDR et 80 rapports d'étude d'impact environnemental et social et d'audit environnemental et social ont été examinés et 73 certificats de conformité environnementale ont été délivrés.

01 plateforme de gestion de déchets a été mise en ligne;

39 permis environnementaux ont été délivrés.

Les activités réalisées en 2020 se trouvent dans le tableau ci-après :

Activités	Date début		Date fin		Résultats		Ecart	Justification des écarts	Activités à reprogrammer / Action à entreprendre
	Prévue	Réalisée	Prévue	Réalisée	Prévus	Réalisés			
Restauration de la biodiversité des zones à écologies fragiles (projet bambou et Sahel vert)	1/12 020	1/120 20	31/12/20 20	31/12/20 20	1250 ha à reboiser, 150 000 plants à acquérir et à mettre en terre; 200 femmes et jeunes à employer pour arroser; 15 gardiens à recruter pour sécuriser les 05 sites ; Entretenir et sécuriser 5100 plants de bambou mis en terre dans les localités	1250 ha reboisé ; 150 000 plants acquis et mis en terre; 200 femmes et jeunes employés pour arroser les sites; 15 gardiens recrutés pour sécuriser les 05 sites; 5100 plants de bambou entretenus et sécurisés			
Opérationnalisation des comités de lutte contre la désertification	1/12 020	1/120 20	31/12/20 20	31/12/20 20	1 plateforme				
Atelier de sensibilisation et de renforcement des capacités des populations et des communes sur les risques d'inondation	1/12 020	1/120 20	31/12/20 20	31/12/20 20	1 rapport				

révision de la Contribution Déterminé au niveau national	1/12 020	1/120 20	31/1 2/20 20	31/12/ 2020	1 doc				
Coordination des activités d'Investissement	1/12 020	1/120 20	31/1 2/20 20	31/12/ 2020	1 rap				
examen des rapports d'EIE,AE, TDR	1/12 020	1/120 20	31/1 2/20 20	31/12/ 2020		111 TDR examinés. 80 rapports examinés .73 CCE délivrés			
opérationnalisation de la plateforme des AMES	1/12 020	1/120 20	31/1 2/20 20	31/12/ 2020	1 plateforme				
mise en œuvre du plan sectoriel de sensibilisation	1/12 020	1/120 20	31/1 2/20 20	31/12/ 2020	1 rapport de sensibilisation	01 rapport	0		
Appui à la célébration des Journées Mondiales de l'Environnement	1/12 020	1/120 20	31/1 2/20 20	31/12/ 2020	rapports	05 journées dédiées à l'environnement,05 rapports			
Révision de la Stratégie du Sous-secteur sectorielle du MINEPDED	1/12 020	1/120 20	31/1 2/20 20	31/12/ 2020	1 doc				
Etude économique et financière de la bourse nationale des déchets	1/12 020	1/120 20	31/1 2/20 20	31/12/ 2020	1 plat	mise en ligne de la plateforme de gestion des déchets			
Etude de la qualité de l'air dans les villes de Yaoundé et douala	1/12 020	1/120 20	31/1 2/20 20	31/12/ 2020	1 doc				à reprogrammer
acquisition des véhicules tout terrain	1/12 020	1/120 20	31/1 2/20 20	31/12/ 2020	6 véhicules				
Examen des demandes de permis environnementaux	1/12 020	1/120 20	31/1 2/20 20	31/12/ 2020		139 permis environnementaux délivrés			
suivi et évaluation de la mise en œuvre des plans de gestion	1/12 020	1/120 20	31/1 2/20 20	31/12/ 2020	1 rap				
suivi et évaluation de la gestion des manifestes de traçabilité des déchets	1/12 020	1/120 20	31/1 2/20 20	31/12/ 2020	Rapport de mission	-			

production de 400 carnets de manifestes de traçabilité de déchets	1/12 020	1/120 20	31/1 2/20 20	31/12/ 2020	400 carnets	200 carnets produits			
production de l'annuaire statistique du MINEPDED	1/12 020	1/120 20	31/1 2/20 20	31/12/ 2020	1 doc	-			
Appui aux postes de contrôle environnementaux	1/12 020	1/120 20	31/1 2/20 20	31/12/ 2020	matériel	-			
appui au fonctionnement du bureau des affaires générales	1/12 020	1/120 20	31/1 2/20 20	31/12/ 2020	matériel	-			
Contribution au fonctionnement Comité programme (02)	1/12 020	1/120 20	31/1 2/20 20	31/12/ 2020	fournitures				
Appui au suivi du recouvrement des recettes	1/12 020	1/120 20	31/1 2/20 20	31/12/ 2020	rapport				
appui au fonctionnement du bureau technique	1/12 020	1/120 20	31/1 2/20 20	31/12/ 2020	matériel				
missions de suivi, contrôle des activités financées par le FNEDD	1/12 020	1/120 20	31/1 2/20 20	31/12/ 2020	rapport				
sensibilisation et communication du Sous-secteur EDD	1/12 020	1/120 20	31/1 2/20 20	31/12/ 2020	rapport				
production du magazine actu-environnement	1/12 020	1/120 20	31/1 2/20 20	31/12/ 2020	doc				
Mission de visite des camps des réfugiés	1/12 020	1/120 20	31/1 2/20 20	31/12/ 2020	rapport	01 rapport			
frais d'honoraires du cabinet d'Avocats	1/12 020	1/120 20	31/1 2/20 20	31/12/ 2020	doc	doc			
frais de loyer dus pour la location du bâtiment abritant la DR/MINEPDED	1/12 020	1/120 20	31/1 2/20 20	31/12/ 2020	doc	doc			
frais de mission de suivi du contentieux	1/12 020	1/120 20	31/1 2/20 20	31/12/ 2020	rapport				

Acquisition des carnets de bons de commandes et des ordres de paiement	1/12 020	1/120 20	31/1 2/20 20	31/12/ 2020	doc	Doc disponibles			
Atelier de relecture et de validation du plaidoyer pour la mondialisation du Fonds	1/12 020	1/120 20	31/1 2/20 20	31/12/ 2020	doc	01 plaidoyer produit			
organisation de l'émission cartoon sur la sensibilisation au COVID 19	1/12 020	1/120 20	31/1 2/20 20	31/12/ 2020	doc	rapport			
Frais de mission d'enquêtes	1/1 2020	1/12 020	31/1 2/20 20	31/12 /2020	rapport	01 rapport de mission			
Opérationnalisation de la Commission Nationale Consultative sur l'environnement	1/1 2020	1/12 020	31/1 2/20 20	31/12 /2020	doc				

III.2.b. BILAN FINANCIER

Malgré la pandémie du COVID 19, le CAS du MINEPDED a permis de mettre en œuvre plusieurs activités au cours de l'exercice budgétaire 2020. Ces activités ont été pour la plupart des activités de fonctionnement. Le tableau ci-après présente les différentes dépenses effectuées au cours de l'exercice 2020.

Compte	Libellé	Exécution en FCFA	prévisions en FCFA	Taux d'exécution %
BUDGET DE FONCTIONNEMENT				
6101	Achats de fournitures et petits entretiens de bureau	10 000 000	10 000 000	100
6102	Achats du matériel courant, informatique et bureautique	13 500 000	13 500 000	100
6104	Achats d'autres fournitures courantes des services	9 000 000	12 080 000	75
6111	Fournitures et prestations de services pour éditions, impressions et distributions des documents	7 831 350	13 200 000	59
6121	Carburant et lubrifiants des véhicules automobiles	29 620 000	37 370 000	79

6135	Péage routier	0	200 000	-
6153	Loyer des immeubles et services	14 960 000	15 000 000	100
6166	Entretien et réparations des véhicules courants, achats des pièces et rechanges pneumatiques	0	2 000 000	-
6171	Indemnités et missions à l'intérieur	12 935 000	17 385 000	74
6175	Journée Mondiale de L'Environnement et la Journée Mondiale de lutte contre la Désertification	70 615 000	70 615 000	100
6181	Abonnement et consommation de téléphone, fax, télex, téléphone portable	0	500 000	-
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	3 028 000	3 500 000	87
6186	Honoraires et frais annexes	16 454 762	16 454 762	100
6187	Frais de formation, stage et organisation des séminaires	518 600 000	706 105 000	73
6188	Services extérieurs de gardiennage	5 400 000	5 400 000	100
6189	Autres rémunérations des prestations extérieures	3 806 000	3 806 000	100
BUDGET D'INVESTISSEMENT				
Etudes générales		56 000 000	56 000 000	100
Dépenses pour acquisition de biens et services pour la viabilisation des terrains		162 650 000	163 804 238	99
Travaux de mise en valeur des terres		58 080 000	58 080 000	100
TOTAL		992 480 112	1 200 000 000	82

■ III.3 IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION

Pour l'exercice 2021, le MINEPDED a identifié un certains nombre d'activités à réaliser dans les domaines tels que:

la restauration des terres dégradées, l'assainissement de l'environnement, le respect des normes environnementales, la promotion du développement durable.

■ III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS

III.3.1.1 PROGRAMME 362 : GESTION DURABLE DE LA BIODIVERSITE

Le Cameroun dispose d'une richesse biologique remarquable. Elle se compose d'une flore et d'une faune continentale et aquatique ; d'une biodiversité agricole et microbienne, d'une banque de gènes, qui sont les principales pourvoyeuses de matières premières pour les secteurs forestiers, de l'agriculture, de l'élevage et des pêches, de la pharmacie, de la recherche fondamentale et appliquée.

Toutefois, sous l'effet de la pression démographique et des actions anthropiques, la biodiversité subit une destruction matérialisée par :

- 1) la déforestation provenant de l'exploitation industrielle des forêts, de l'urbanisation ou encore des projets de développement entraînant des modifications irréversibles de la biodiversité originelle ;
- 2) les systèmes cultureux inappropriés comme l'agriculture itinérante sur brûlis compromettant les cycles biologiques de reconstitution des écosystèmes et entraînant la dégradation des forêts ;
- 3) les feux de brousse, le surpâturage, le braconnage et la pollution des eaux qui constituent de graves menaces sur la stabilité de la biodiversité du Cameroun ;
- 4) la dégradation des écosystèmes de mangroves, en poursuivant ses actions dans les mangroves des estuaires du Rio Ntem, du Wouri et du Rio Del Rey. Cela demandera également des investissements importants pour les travaux de production et de mise en terre des plants, de sensibilisation et de formation des groupes cibles sur les techniques de gestion durable des mangroves.

Le programme Gestion durable de la biodiversité vient résoudre les problèmes sus-évoqués et contribuer aux objectifs du DSCE à travers le renforcement de la gestion participative de l'environnement, la gestion de l'information environnementale, la promotion du développement durable, la restauration des écosystèmes aquatiques et le contrôle des OVMs.

Le **CAS MINEPDED** dans le cadre du programme 362 mènera des activités visant à accompagner le renforcement des évaluations environnementales à travers le suivi des plans de gestion environnementale et sociale .

D'autres activités telles que le reboisement seront exécutés à travers le projet restauration des

plaines et pediplaines dans Région du Nord et le projet une école un hectare de forêt.

La promotion du développement durable sera assuré à travers le projet de la valorisation de la biomasse à partir d'une unité de pyrolyse et l'étude sur la qualité de l'air.

La gestion et la conservation des ressources naturelles est prise en compte à travers le consentement convenu d'un commun accord pour les négociation à l'accès et le partage liés à l'exploitation des ressources naturelles.

■ **Tableau 5 : Chaîne de résultats prévisionnels :**

Activités/Projets		Extrants				Effets directs attendus des extrants	Horizon d'évaluation des effets
Libellé	Coût 2021	Libellé	Année de Référence	Valeur de Référence	Valeur Cible 2020		
Programmes : 362 - GESTION DURABLE DE LA BIODIVERSITE							
Actions : 01 - RENFORCEMENT DES ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES						améliorer la gestion des dechets;	2021
examen des rapports des EIE;AE;TDR des évaluations environnementales	491 000 000						
	50 000 000						
défense des intérêts de l'Etat en justice	20 000 000						
Examen des demandes des permis environnementaux	10 000 000						
Total Action	571 000 000						
Actions : 02 - DEVELOPPEMENT ET INSTITUTION D'UN SYSTEME NATIONAL DE MONITORING ET DE CONTROLE DES ORGANISMES VIVANTS MODIFIES ET ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES						documents de cca	2021
appui à la négociation des conditions convenues d'1 commun accord (NCCCA) pour Accès et partage des avantages liées à l'exploitation des ressources naturelles	20 000 000						
Total Action	20 000 000						
Actions : 03 - RENFORCEMENT DE LA SENSIBILISATION ENVIRONNEMENTALE						maires sensibilises	2021
sensibilisation des élus locaux et responsables communaux en charge de l'environnement sur les compétences transférées aux communes	10 000 000						
Total Action	10 000 000						
Actions : 04 - PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE						amélioration de la politique environnementale	2021
valorisation de la biomasse à partir d'une unité de pyrolyse	32 000 000						
Etude de la qualité de l'air dans les villes de Douala et Yaoundé	150 000 000						
mise en oeuvre de la commission nationale consultative sur	50 000 000						

l'environnement et développement durable						
suivi-évaluation de la gestion des manifestes de tracabilité des déchets	8 000 000					
production des carnets de manifestes de tracabilités des déchets	5 000 000					
appui aux postes des contrôles environnementaux	20 000 000					
appui au suivi du recouvrement des recettes environnementales	40 000 000					
appui au fonctionnement du CAS	62 000 000					
appui au comité des programmes du CAS	50 000 000					
production de l'annuaire statistique du MINEPDED	8 000 000					
Total Action	425 000 000					
Actions : 06 - PROMOTION DE LA CONSERVATION ET DE LA RESTAURATION DES ECOSYSTEMES DE MANGROVES						terres restaurées
						2021
projet de restauration des terres et des paysages dans les plaines et pédiplaines du Nord	114 000 000					
projet une école un hectare de forêts	60 000 000					
Total Action	174 000 000					
Total Programme	1 200 000 000					
TOTAL C.A.S.	1 200 000 000					

III.3.b. MOYENS DU CAS

Le FNEDD a un budget équilibré en recettes et en dépenses d'un montant d'un milliard deux cent millions (1 200 000 000) de Francs CFA pour l'exercice 2021. Ce budget est équivalent à celui de l'exercice précédent. Aucune augmentation n'a été observée.

III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE

Le budget du FNEDD est reparti comme suit:

- 304 500 000 FCFA en investissement;
- 895 500 000 FCFA pour le fonctionnement.

Soit un taux de 25,3 % pour l'investissement et 74,7 % pour le fonctionnement.

■ **Tableau 6 : Synthèse des dépenses par nature économique**

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
BUDGET DE FONCTIONNEMENT		895 500 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	55 000 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	41 000 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	51 500 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	22 500 000
6118	Achats de matières, intrants agricoles, produits vétérinaires, consommations intermédiaires	1 750 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	5 000 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	58 000 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	2 000 000
6163	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes, sanitaires et plomberies	5 000 000
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	4 000 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	27 000 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	50 000 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	5 000 000
6186	Honoraires et frais annexes	60 000 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	307 000 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	1 000 000
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	187 000 000
6197	Entretien des installations hydrauliques	10 750 000
6410	Frais bancaires	2 000 000
BUDGET D'INVESTISSEMENT		304 500 000
2020	Etude d'organisation	150 000 000
2201	Dépenses pour acquisitions de biens et services pour la viabilisation des terrains	122 500 000
2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	32 000 000
TOTAL DEPENSES DU C.A.S.		1 200 000 000

■ **III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS**

Les détails de dépenses du FNEDD pour l'exercice 2021 se présentent ainsi qu'il suit:

■ **Tableau 7 : Détails des dépenses par activités**

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
Programmes : 362 - GESTION DURABLE DE LA BIODIVERSITE		
Actions : 01 - RENFORCEMENT DES ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES		
Activités : examen des rapports des EIE;AE;TDR des évaluations environnementales		
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	30 000 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	15 000 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	15 000 000

6171	Indemnités de mission à l'intérieur	9 000 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	5 000 000
6186	Honoraires et frais annexes	40 000 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	225 000 000
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	150 000 000
6410	Frais bancaires	2 000 000
Total Activité		491 000 000
Activités :		
6175	Fêtes officielles et cérémonies	50 000 000
Total Activité		50 000 000
Activités : défense des intérêts de l'Etat en justice		
6118	Achats de matières, intrants agricoles, produits vétérinaires, consommations intermédiaires	0
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	0
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	0
6186	Honoraires et frais annexes	20 000 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	0
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	0
6197	Entretien des installations hydrauliques	0
Total Activité		20 000 000
Activités : Examen des demandes des permis environnementaux		
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	8 000 000
Total Activité		10 000 000
Total Action		571 000 000
Actions : 02 - DEVELOPPEMENT ET INSTITUTION D'UN SYSTEME NATIONAL DE MONITORING ET DE CONTROLE DES ORGANISMES VIVANTS MODIFIES ET ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES		
Activités : appui à la négociation des conditions convenues d'1 commun accord (NCCCA) pour Accès et partage des avantages liées à l'exploitation des ressources naturelles		
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	6 000 000
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	12 000 000
Total Activité		20 000 000
Total Action		20 000 000
Actions : 03 - RENFORCEMENT DE LA SENSIBILISATION ENVIRONNEMENTALE		
Activités : sensibilisation des élus locaux et responsables communaux en charge de l'environnement sur les compétences transférées aux communes		
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	10 000 000
Total Activité		10 000 000
Total Action		10 000 000
Actions : 04 - PROMOTION DU DEVELOPPEMENT DURABLE		
Activités : valorisation de la biomasse à partir d'une unité de pyrolyse		
2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	32 000 000
Total Activité		32 000 000
Activités : Etude de la qualité de l'air dans les villes de Douala et Yaoundé		

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
2020	Etude d'organisation	150 000 000
Total Activité		150 000 000
Activités : mise en oeuvre de la commission nationale consultative sur l'environnement et développement durable		
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	10 000 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	30 000 000
Total Activité		50 000 000
Activités : suivi-évaluation de la gestion des manifestes de tracabilité des déchets		
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	500 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	500 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	2 000 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000 000
Total Activité		8 000 000
Activités : production des carnets de manifestes de tracabilités des déchets		
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	5 000 000
Total Activité		5 000 000
Activités : appui aux postes des contrôles environnementaux		
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	20 000 000
Total Activité		20 000 000
Activités : appui au suivi du recouvrement des recettes environnementales		
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	15 000 000
Total Activité		40 000 000
Activités : appui au fonctionnement du CAS		
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	15 000 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	10 000 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	4 000 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000 000
6163	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes, sanitaires et plomberies	5 000 000

6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	4 000 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	8 000 000
Total Activité		62 000 000
Activités : appui au comité des programmes du CAS		
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	10 000 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	5 000 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	5 000 000
Total Activité		50 000 000
Activités : production de l'annuaire statistique du MINEPDED		
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	8 000 000
Total Activité		8 000 000
Total Action		425 000 000
Actions : 06 - PROMOTION DE LA CONSERVATION ET DE LA RESTAURATION DES ECOSYSTEMES DE MANGROVES		
Activités : projet de restauration des terres et des paysages dans les plaines et pédiplaines du Nord		
COMPTE	LIBELLE	MONTANT
2201	Dépenses pour acquisitions de biens et services pour la viabilisation des terrains	62 500 000
6118	Achats de matières, intrants agricoles, produits vétérinaires, consommations intermédiaires	1 750 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	5 000 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	1 000 000
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	25 000 000
6197	Entretien des installations hydrauliques	10 750 000
Total Activité		114 000 000
Activités : projet une école un hectare de forêts		
2201	Dépenses pour acquisitions de biens et services pour la viabilisation des terrains	60 000 000
Total Activité		60 000 000
Total Action		174 000 000
Total Programme		1 200 000 000
Total C.A.S.		1 200 000 000

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE

**PRODUCTION DES DOCUMENTS
SECURISES DE TRANSPORT**

■ VERSION FRANÇAISE ■

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	3
I.	DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE	4
I.1.	SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS	5
I.2.	MISSIONS À ASSIGNER AU CAS	6
I.3.	DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS	6
II.	EVALUATION DES RECETTES DU CAS	7
II.1.	BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS	9
II.2.	DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	9
II.3.	PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES	10
III.	EVALUATION DES CHARGES DU CAS	11
III.1.	ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS	12
III.2.	BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS	12
III.2.a.	BILAN TECHNIQUE	12
III.2.b.	BILAN FINANCIER	14
III.3.	IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION	
III.3.a.	CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS	15
III.3.b.	MOYENS DU CAS	15
III.3.b.i.	SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE	16
III.3.b.ii.	DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS	16
	ANNEXE	19

NOTE EXPLICATIVE

L'article 47 : *Alinéa 1* : Dispose que les comptes d'affectation spéciale retracent, dans les conditions prévues par une loi de finances, des opérations budgétaires financées au moyen de recettes particulières qui sont, par nature, en relation directe avec les dépenses concernées.

L'article 44 : *Alinéa 3* : Dispose que « Tout compte spécial concourt à l'atteinte des objectifs d'un ou de plusieurs programmes.

Le Compte CAS/MINT ne déroge pas à ces deux règles, dans ce sens où il gère des ressources propres qui lui permettent de couvrir ses charges.

I.

**DU FONDEMENT JURIDIQUE DU
COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE**

Le CAS MINT est créé par les dispositions de l'article treizième de la loi n°2009/018 du 15 décembre 2009 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2010.

La réorganisation et le fonctionnement du Compte CAS/MINT est établi par le décret n°2020/2233/PM du 01 juin 2020.

Les modalités de fonctionnement du Compte CAS/MINT (470571) sont enfin précisées par l'instruction n°026/MINFI/SG/DGTCFM/DT/DER du 06 décembre 2010.

■ I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS

Les ressources du compte d'affectation spéciale sont essentiellement constituées par les frais de délivrance des documents sécurisés de transport maritime d'une part et transport routier d'autres part, à savoir :

Transport maritime

- Les certificats de jauge ;
- Les rôles d'équipage ;
- Les actes de camerounisation ;
- Les permis de navigation ;
- Les cartes de circulation ;
- Les certificats de radiation ;
- Les visites de sécurité ;
- Les certificats de capacité ;
- Les livrets professionnels maritimes ;
- Les cartes d'identité des marins ;
- Les autorisations provisoires ;
- Les inscriptions provisoires ;
- Les agréments aux professions de transporteurs maritime et para-maritime.
- ***Le certificat de capacité des pirogues motorisées ;***
- ***Le certificat des capacités des remorqueurs ;***
- ***Les certificats d'immatriculation ;***
- ***Les permis de conduire des bateaux de plaisance.***

Le transport routier

- Les certificats de capacité ;
- Les permis de conduire national et international ;
- Les certificats d'immatriculation des véhicules (cartes grises) ;
- Les cartes de transport public routier (cartes bleues) ;
- Les licences de transport ;
- Les agréments aux professions de transporteur routier et d'auxiliaire des transports

routiers.

- ***Les agréments de gestionnaire de terminal de transport routier interurbain ;***
- ***Les agréments de gestionnaire de voyage dans un terminal de transport routier interurbain ;***
- ***Les agréments de groupeur et de dégroupéur de marchandises ;***
- ***Les agréments des établissements de formation à la conduite automobile.***

■ I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS

Le compte est chargé de :

- mettre en place et de suivre les mécanismes permettant le recouvrement optimal des ressources suscitées;
- d'évaluer les ressources affectées au Compte et de veiller à leur saine gestion;
- de commettre un audit annuel indépendant des activités du Compte;
- d'élaborer et de soumettre aux ministres chargés des Finances et des Transports un rapport annuel sur la gestion des ressources et sur les conclusions de l'audit;
- de veiller, en rapport avec la maîtrise d'œuvre, au contrôle de la régularité des contrats et au respect de l'exécution des termes du contrat par les concessionnaires;
- d'élaborer et de proposer le budget du fonctionnement de la Cellule;
- proposer les avantages de l'ensemble des membres de la Cellule, ainsi que les primes de rendement aux personnels concourant à la collecte des recettes et à la production des titres de transport sécurisés.

■ I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS

II.

EVALUATION DES RECETTES DU CAS

Les ressources du compte d'affectation spéciale sont essentiellement constituées par les frais de délivrance des documents sécurisés de transport maritime d'une part et transport routier d'autres part, à savoir :

Transport maritime

- Les certificats de jauge ;
- Les rôles d'équipage ;
- Les actes de camerounisation ;
- Les permis de navigation ;
- Les cartes de circulation ;
- Les certificats de radiation ;
- Les visites de sécurité ;
- Les certificats de capacité ;
- Les livrets professionnels maritimes ;
- Les cartes d'identité des marins ;
- Les autorisations provisoires ;
- Les inscriptions provisoires ;
- Les agréments aux professions de transporteurs maritime et para-maritime.
- ***Le certificat de capacité des pirogues motorisées ;***
- ***Le certificat des capacités des remorqueurs ;***
- ***Les certificats d'immatriculation ;***
- ***Les permis de conduire des bateaux de plaisance.***

Le transport routier

- Les certificats de capacité ;
- Les permis de conduire national et international ;
- Les certificats d'immatriculation des véhicules (cartes grises) ;
- Les cartes de transport public routier (cartes bleues) ;
- Les licences de transport ;
- Les agréments aux professions de transporteur routier et d'auxiliaire des transports routiers.
- ***Les agréments de gestionnaire de terminal de transport routier interurbain ;***
- ***Les agréments de gestionnaire de voyage dans un terminal de transport routier interurbain ;***
- ***Les agréments de groupeur et de dégroupéur de marchandises ;***
- ***Les agréments des établissements de formation à la conduite automobile.***

■ II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS

Les recettes collectées pour le compte du CAS/MINT concernant les trois dernières années budgétaires, contenues dans le tableau ci-dessus parviennent sensiblement à couvrir l'enveloppe budgétaire à lui alloué.

Afin de pouvoir atteindre ses objectifs, notamment, assumer ses charges pour éviter l'accumulation des dettes des Concessionnaires vis-à-vis de l'Etat, le **déplafonnement à 5 000 000 000 CFA** de l'enveloppe budgétaire 2021 allouée au CAS/MINT, apporterait une solution adéquate aux multiples problèmes auxquels il fait face.

■ Tableau 1 : Réalisation des Recettes du C.A.S.

NATURE DES RECETTES	REALISATION			
	2017	2018	2019	2020
Permis de conduire national et international	603 655 000	587 215 000	632 560 000	780 200 000
Certificats d'immatriculation des véhicules (cartes grises)	2 457 116 000	2 112 571 500	2 096 535 000	2 305 000 000
Cartes de transport public routier (cartes bleues)	492 359 000	409 227 000	482 117 000	512 000 000
Licences de transport	51 082 000	46 350 500	48 827 000	59 000 000
Livrets professionnels maritimes	4 542 000	3 983 000	43 940 000	118 500 000
TOTAL GENERAL	3 608 754 000	3 159 347 000	3 303 979 000	3 774 700 000

■ II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Le CAS/MINT, depuis sa création, est plombé par un certain nombre de difficultés, empêchant ainsi l'atteinte de ses objectifs. Il s'agit entre autres de :

- L'enveloppe budgétaire à lui allouée, qui est sous-évaluée par rapport aux charges ; La demande est forte et va crescendo.
- Le déséquilibre du CAS/MINT, qui est déficitaire d'année en année, entraine l'amoncellement des dettes des prestataires vis-à-vis de l'Etat.
- L'évasion des recettes dans le processus de collecte et de recouvrement, du fait de **l'encaissement direct**, et de la multitude de personnes qui interviennent dans cette chaîne. Cela implique des écarts considérables entre ce qui est réellement collecté et ce qui est reversé dans le compte « 470571 ».
- Les agents intermédiaires de recettes qui encaissent pour le CAS ne rendent pas compte à l'agent comptable. Le processus de reversement des recettes ainsi encaissées ne peut donc pas être suivi par ce dernier.
- Le coût de la subvention des titres qui reste assez élevé favorise par ailleurs le déficit de ce compte. Une révision est entrevue.

■ II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

Les simulations contenues dans les tableaux ci-contre montrent les projections des recettes du CAS/MINT à l'horizon 2021/ 2022/ 2023, en prenant en compte l'élargissement du champ d'application, la baisse des coûts de subvention pour certains titres, la suppression totale de la subvention sur d'autres titres et la dématérialisation effective du circuit de recouvrement des recettes.

■ **Tableau 2 : Projection des Recettes des trois prochaines années**

NATURE DES RECETTES	MONTANT DE L'AFFECTATION		
	2021	2022	2023
Permis de conduire national et international	837 725 000	1 061 379 500	886 860 885
Certificats d'immatriculation des véhicules (cartes grises)	3 222 881 000	2 930 237 500	2 976 144 625
Cartes de transport public routier (cartes bleues)	576 000 000	587 520 000	605 145 600
Licences de transport	66 375 000	67 702 500	69 733 575
Agréments aux professions de transporteur routier et d'auxiliaire des transports routiers	7 087 500	7 229 250	7 446 128
Autorisations provisoires	4 500 000	4 590 000	4 727 700
Livrets professionnels maritimes	3 768 750	3 844 125	3 959 449
Certificats de jauge	2 250 000	4 295 000	3 363 850
Rôles d'équipage	12 562 500	13 753 750	20 046 363
Actes de « camerounisation »	21 250 000	22 475 000	31 819 250
Permis de navigation	15 750 000	16 065 000	16 546 950
Cartes de circulation	18 000 000	20 360 000	28 910 800
Certificats de radiation	6 750 000	6 885 000	7 091 550
Visites de sécurité	66 000 000	70 080 000	86 732 400
Certificats de capacité	19 125 000	19 507 500	20 092 725
Inscriptions provisoires	4 250 000	5 295 000	7 363 850
Agréments aux professions de transporteurs maritime et para-maritime	46 000 000	56 720 000	87 821 600
Cartes d'identité des marins	30 475 000	50 884 500	71 511 035
Certificats de capacité	39 250 000	59 835 000	70 730 050
TOTAL GENERAL	4 999 999 750	5 008 658 625	5 006 048 385

III.

EVALUATION DES CHARGES DU CAS

Le décret n°2020/2233/PM du 01 juin 2020 portant réorganisation et fonctionnement du CAS/MINT, stipule que : la principale mission assignée au CAS MINT est de mobiliser les ressources pour le paiement de certaines prestations liées à la production des documents de transports sécurisés, notamment :

- Les prestations des opérateurs concessionnaires agréés ;
- De la maîtrise d'œuvre pour la production des documents de transports sécurisés ;
- Des audits indépendants des opérations effectuées dans le cadre de la production des documents de transports sécurisés ;
- Du fonctionnement de la cellule de gestion du compte ;

■ III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS

L'objectif stratégique du MINT est d'énoncer les principes d'une politique qui vise au développement à long terme d'un secteur des transports modernisé et efficient, au bénéfice du développement économique du Cameroun et ce, conformément aux principes retenus dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE).

Les principaux programmes du MINT sont :

- **Le programme 607** : Développement et réhabilitation des infrastructures de transport ;
- **Le programme 602** : Amélioration du système de sûreté et de sécurité des différents modes de transports ;
- **Le programme 604** : Développement et réhabilitation du réseau météorologique national ;
- **Le programme 603** : Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur des transports.

Les activités du Compte CAS/MINT s'inscrivent dans le programme 602 du Ministère des Transports, car la production des documents sécurisés de transport participe nécessairement à l'amélioration du système de sûreté et de sécurité de deux modes de transport, à savoir : le transport terrestre d'une part et le transport maritime d'autre part.

■ III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS

■ III.2.a. BILAN TECHNIQUE

A. Bilan technique : présenter les principaux extrants obtenus et justifier les écarts par rapport à ce qui était attendu ;

ACTIVITÉS	DATE DÉBUT	DATE FIN	RÉSULTATS	ECARTS	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	ACTIONS À REPROGRAMMER
-----------	------------	----------	-----------	--------	--------------------------	------------------------

	PRÉ VUE	RÉA LISÉ E	PRÉ VUE	RÉA LISÉ E	PRÉVUS	RÉA LISÉ S			
prestations des opérateurs concessionnaires agréés	au 31 dec 2019	oui	au 31 dec 2019	oui	paiement des factures liées à la production des OCA	85%	-	difficultés liées au plafonnement du budget du CAS à 3.500.000 .000	oui
Maîtrise d'œuvre pour la production des documents sécurisés	au 31 dec 2019	oui	au 31 dec 2019	oui	paiement de la prestation opérée par la maîtrise d'œuvre du MINT	100 %	RAS	RAS	RAS
audits indépendants des opérations effectuées	au 31 dec 2019	oui	au 31 dec 2019	oui	paiement de la facture de l'auditeur du compte CAS	100 %	RAS	RAS	RAS
fonctionnement de la cellule de gestion du compte	au 31 dec 2019	oui	au 31 dec 2019	oui	prise en charge des frais liés au fonctionnement de la cellule de gestion du CAS	100 %	RAS	RAS	RAS

III.2.b. BILAN FINANCIER

B. Bilan financier : Présenter et commenter le taux d'exécution financière global du plafond des dépenses autorisé par la dernière loi de finances (exercice 2019).

COMPTE	LIBELLÉS	PRÉVISION BUDGÉTAIRE	EXÉCUTION	TAUX D'EXÉCUTION
6111	Prestation des opérateurs concessionnaires agréés	3.318.750.000	3.318.750.000	100%
6186	Rémunération des services extérieurs (Maîtrise d'œuvre)	70.000.000	70.000.000	100%
6186	Audit indépendant	26.250.000	26.236.000	99,94%
6101	Fournitures de bureau	2.000.000	1.957.460	99,9%
6102	Achat de matériel courant	3.000.000	2.995.560	99,9%
6121	Carburant et lubrifiant véhicule auto	2.000.000	2.000.000	100%
6152	Location véhicule auto	0.2500.000	999.000	100%
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5.500.000	5.050.000	89%
6174	Frais de réception	0.2500.000	950.000	100%
6263	Indemnités de session des membres de la Cellule	10.250.000	10.152.000	100%
6263	Expertise de la marine marchande	8.750.000	8.750.000	100%
6263	Appui à la Cellule de gestion	1.500.000	1.500.000	100%
6267	Appui à la production et la collecte des recettes	50.000.000	50.000.000	100%
TOTAL		3 500 000 000	3 499 340 020	

III.3 IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION

III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS

Chaîne de résultats prévisionnels

Pour chaque programme où le CAS a des activités à inscrire rappeler la stratégie programme avant de montrer le lien avec une action du programme et la pertinence des activités ou des projets proposés par rapport à l'atteinte de l'objectif de l'action.

Tableau 5 : Chaîne de résultats prévisionnels :

Activtés/Projets		Extrants				Effets directs attendus des extrants	Horizon d'évaluation des effets
Libellé	Coût 2021	Libellé	Année de Référence	Valeur de Référence	Valeur Cible 2020		
Programmes : 602 - AMELIORATION DU SYSTEME DE SURETE ET DE SECURITE DES DIFFERENTS MODES DE TRANSPORT							
Actions : 05 - Mise en œuvre du plan d'actions sur la sécurité routière						Sécurisation des titres de transport terrestre	2021
Acticvité 1 : Production et sécurisation des titres de transport terrestres	4 816 828 283	nombre de titre securisé/produit terrestre	2019		360 395,00		
Total Action	4 816 828 283						
Actions : 04 - COORDINATION DU PROGRAMME 602						Tenue régulière des comités	2021
Suivi et contrôle du processus de production des documents de transport sécurisés	80 004 000	nombre de rapport de suivi/contrôle disponible	2019		6,00		
Coordination et suivi des activités du CAS MINT	39 996 000	nombre de session tenue	2019		6,00		
Total Action	120 000 000						
Actions : 03 - RENFORCEMENT DE LA SURETÉ/SÉCURITÉ DANS LE DOMAINE PORTUAIRE ET MARITIME						Sécurisation des titres de transport maritime	2021
Production et sécurisation des titres de transport maritimes	63 171 717	nombre de titres securisés/produits maritimes	2019	0,00	1 875,00		
Total Action	63 171 717						
Total Programme	5 000 000 000						
TOTAL C.A.S.	5 000 000 000						

III.3.b. MOYENS DU CAS

III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE

Tableau 6 : Synthèse des dépenses par nature économique

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
BUDGET DE FONCTIONNEMENT		5 000 000 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 000 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 000 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	4 880 000 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	18 000 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 496 000
6174	Frais de réception	1 500 000
6186	Honoraires et frais annexes	80 004 000
TOTAL DEPENSES DU C.A.S.		5 000 000 000

III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS

Tableau 7 : Détails des dépenses par activités

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
Programmes : 602 - AMELIORATION DU SYSTEME DE SURETE ET DE SECURITE DES DIFFERENTS MODES DE TRANSPORT		
Actions : 03 - RENFORCEMENT DE LA SURETÉ/SÉCURITÉ DANS LE DOMAINE PORTUAIRE ET MARITIME		
Activités : Production et sécurisation des titres de transport maritimes		
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	63 171 717
Total Activité		63 171 717
Total Action		63 171 717
Actions : 04 - COORDINATION DU PROGRAMME 602		
Activités : Suivi et contrôle du processus de production des documents de transport sécurisés		
6186	Honoraires et frais annexes	80 004 000
Total Activité		80 004 000
Activités : Coordination et suivi des activités du CAS MINT		
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 000 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 000 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	18 000 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 496 000
6174	Frais de réception	1 500 000
Total Activité		39 996 000
Total Action		120 000 000
Actions : 05 - Mise en œuvre du plan d'actions sur la sécurité routière		
Activités : Activité 1 : Production et sécurisation des titres de transport terrestres		
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	4 816 828 283
Total Activité		4 816 828 283
Total Action		4 816 828 283

Total Programme	5 000 000 000
Total C.A.S.	5 000 000 000

ANNEXE

ANNEXE 1 : EXECUTION DU BUDGET 2020 EN RECETTES A MI-PARCOURS

EXECUTION DU BUDGET EN RECETTES							
Libellé de la recette	Prévisions LF 2020	Montant recouvrés au 1er trimestre	Montant recouvrés au 2ème trimestre	Montant recouvrés au 3ème trimestre	Montant recouvrés total	Taux de recouvrement	Difficultés et observations
report de l'année 2019					509 000		
Permis de conduire	1 130 462 000	167 585 000	185 260 000	190 120 000	542 965 000	37,38 %	
Cartes grises	2 234 040 000	611 221 000	548 882 000	560 778 000	1 720 881 000	66,00 %	
Cartes bleues	512 020 000	138 494 000	108 550 000	122 650 000	369 694 000	64,44 %	
Licences de transports	95 128 000	49 137 500	9 820 000	10 780 000	69 737 500	66,58 %	
Agrément s des établissements de formation à la conduite automobile	3 000 000				0	0,00%	
Agrément s donnant lieu à la profession de gestionnaire de terminal	600 000				0	0,00%	

Agrément donnant lieu à la profession de gestionnaire de voyage dans un terminal	150 000				0	0%	
Agrément de gestionnaire donnant lieu à la profession d'organisateur de transports routiers de marchandises	500 000				0	0,00%	
Agrément donnant lieu à la profession de groupeur de marchandises	100 000				0	00%	
Certificat d'immatriculation Wagon garage	24 000 000				0	0,00%	
Livrets professionnels		240 000	520 000	898 000	1 658 000	RAS	
Livrets maritimes		95 000	90 000	114 000	299 000	RAS	
Autorisation provisoire de marin		395 000	390 000	412 800	1 197 800	RAS	
Carte d'identité marin			10 000	10 800	20 800	RAS	

TOTAL	4 000 000 000	967 167 500	853 522 000	885 763 600	2 706 962 100	57,51 %	
--------------	--------------------------	----------------	----------------	----------------	--------------------------	--------------------	--

Impressio n autres cartes grises							
Impressio n des titres maritimes							
Maîtrise d'œuvre	60 000 000			60 000 000	0		
Fonctionn ement cellule de gestion	33 750 000			20 150 000	2 150 000		
Recouvre ment pour l'audit indépenda nt	26 250 000			26 249 996	26 249 996		
TOTAL	4 000 000 000		286 672 230	2 382 347 629	2 591 019 859	64,6%	

ANNEXE 3: SITUATION OU PROJECTION DU CAS/MINT POUR 2020 OU 2021

SITUATION 2020		PROJECTION 2021	
NATURE DE LA RECETTE	MONTANT	NATURE DE LA DEPENSE	MONTANT
Report	509 000	Prestation des opérateurs concessionnaires agréés	4 880 000 000
Permis de conduire	542 965 000	Rémunération des services extérieurs (Maitrise d'œuvre)	60 000 000
Cartes grises	1 720 881 000	Audit indépendant	20 004 000
Cartes bleues	369 694 000	Fournitures de bureau	4 000 000

Licences de transports	69 737 500	Achat de matériel courant	3 000 000
Livrets professionnels	1 658 000	Achat des fournitures courantes de service	3 000 000
Livrets maritimes	299 000	Carburant et lubrifiant véhicule auto	18 000 000
Autorisation provisoire de marin	1 197 800	Indemnités de mission à l'intérieur	10 496 000
Carte d'identité marin	20 800	Frais de réception	1 500 000
TOTAL	2 706 962 100	TOTAL	5 000 000 000

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE

**SOUTIEN ET DEVELOPPEMENT DES
ACTIVITES DE TOURISME ET DE
LOISIRS**

■ VERSION FRANÇAISE ■

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	3
I.	DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE	4
I.1.	SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS	5
I.2.	MISSIONS À ASSIGNER AU CAS	5
I.3.	DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS	6
II.	EVALUATION DES RECETTES DU CAS	7
II.1.	BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS	8
II.2.	DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	8
II.3.	PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES	8
III.	EVALUATION DES CHARGES DU CAS	10
III.1.	ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS	11
III.2.	BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS	11
III.2.a.	BILAN TECHNIQUE	11
III.2.b.	BILAN FINANCIER	12
III.3.	IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION	
III.3.a.	CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS	16
III.3.b.	MOYENS DU CAS	17
III.3.b.i.	SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE	17
III.3.b.ii.	DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS	18
	ANNEXE	21

NOTE EXPLICATIVE

Le compte d'affectation spéciale du MINTOUL est créé en application des dispositions de l'article 27 de la loi numéro 98/006 du 14 avril 1998 relative à l'activité touristique. Il est créé par décret N 99/111 du 27 mai 1999 a pour objectif de garantir le développement et le soutien de l'activité touristique. A cet effet, il assure la promotion avec le concours des promoteurs privés de la destination Cameroun et des attractions et potentialités touristiques.

I.

**DU FONDEMENT JURIDIQUE DU
COMPTE D'AFFECTION SPECIALE**

■ I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS

Les recettes destinées à alimenter le CAS du MINTOUL telles que définies dans la loi des finances 200 et proviennent essentiellement des produits de :

- La redevance liée au panonceau ;
- Quote part des droits d'accès aux parcs nationaux ;
- Droits de licence ;
- Location des établissements hôteliers construits sur capitaux publics et donné en gérance libre ;
- Location immeuble bâtis ou non ;
- Concession à des personnes physiques ou morales des sites touristiques ;
- Pénalités ;
- Des quittances de paiement des frais de dossiers en vue de l'obtention des concessions touristiques ;
- Amendes pour absences d'autorisation d'ouverture ou de construire ;
- Amendes pour production tardive de statistique ;
- Des dons et legs de toute origine ;
- Des amendes et transactions ;
- subvention de l'Etat;
- De la quote-part des du produit de la taxe de séjour.

■ I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS

A la faveur du décret portant réorganisation du gouvernement de 2011, le volet loisirs a été confié au MINTOUL ce qui a augmenté le portefeuille des activités financées aux activités de loisirs. Pour assurer la promotion du tourisme et des loisirs, un Compte d'Affectation Spéciale (CAS), « Soutien et Développement des Activités de Tourisme et de Loisirs » a été créé à la faveur de la loi des finances n° 2018/012 du 11 juillet 2021. Ce CAS-MINTOUL est ouvert par la Loi N°2019/023 du 24 décembre 2019 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 en son article 25.

Le Compte d'Affectation Spéciale du MINTOUL est chargé d'assurer la participation adéquate du Cameroun aux foires, salons et festivals touristiques à l'étranger ; Il permet de mobiliser les tours opérateurs et communicateurs spécialisés. Cette mobilisation d'acteurs nécessite une prise en charge en temps réel, il assure l'appui aux initiatives privées à caractères touristiques ; la production de supports promotionnelles multilingues ; les insertions publicitaires dans les magazines et médias internationaux ; l'organisation de salons de tourisme et d'éductour ; le fonctionnement des commissions techniques nationales et de classement des établissements de tourisme et de loisirs, la tenue des sessions du Conseil National du Tourisme, l'organisation

et l'encadrement technique des colonies de vacances et classes promenades, l'organisation des activités de loisirs pour enfants, jeunes et personnes vulnérables etc.

■ 1.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS

Les dépenses éligibles au CAS sont les dépenses relatives à :

- La Lutte contre la clandestinité;
- L'organisation de la Journée mondiale du tourisme;
- Le Renforcement des capacités des acteurs du secteur touristique;
- L'Appui technique à la coordination des activités;
- La Valorisation des sites touristiques;
- La Communication institution et animation du site Web du Ministère ;
- La réalisation des travaux spéciaux relatifs à la promotion;
- La Participation du MINTOUL aux foires à l'extérieur;
- Au Fonctionnement des stands dans les aéroports à travers le pays ;
- La Participation aux assises de l'Organisation Mondiale du Tourisme ;
- La Participation aux autres manifestations touristiques;
- La Production de la documentation promotionnelle;
- L'Amélioration de l'offre en infrastructures de loisir;
- Contrôle et inspection des établissements de tourisme et de loisirs;
- fonctionnement du Conseil National du tourisme;
- Fonctionnement de la Commission Technique National des Etablissements de Tourisme;
- Fonctionnement de la Commission de Classement;
- L'Organisation des activités de loisir.

II.

EVALUATION DES RECETTES DU CAS

■ II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS

■ Tableau 1 : Réalisation des Recettes du C.A.S.

NATURE DES RECETTES	REALISATION			
	2017	2018	2019	2020
Quote-part du produit de la taxe de séjour	0	0	1 407 500	50 000 000
Redevance liée aux panonceaux	5 826 000	3 589 000	6 002 000	10 000 000
Location des établissements hôteliers construits sur capitaux publics et donnés en gérance libre à des personnes physiques ou morales nationales ou étrangères	21 542 800	2 500 000	18 000 000	100 000 000
Amendes et transactions	65 838 000	12 183 000	42 829 000	9 000 000
Quote-part des recettes provenant des droits d'accès dans les parcs nationaux et les réserves de faunes	0	0	0	2 000 000
Concession à des personnes physiques ou morales des sites touristiques classés	0	0	0	0
Dons et legs de toute origine	0	0	0	0
Redevance perçue lors de la délivrance des autorisations de construction et d'ouverture d'établissement hôteliers	4 610 000	2 970 000	5 255 000	5 000 000
Subvention de l'Etat	0	0	0	100 000 000
TOTAL GENERAL	97 816 800	21 242 000	73 493 500	276 000 000

■ II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

L'exécution des dépenses liées au CAS du MINTOUL se heurte régulièrement à des difficultés liées au déblocage des fonds de la subvention de fonctionnement au niveau du MINFI. Les activités de promotion du tourisme et des loisirs nécessitant pour la plupart pour leur exécution des moyens disponibles en temps réel pour souscrire à des participations, des animations de stands, pour l'organisation de manifestation, pour l'encadrement et les appuis multiformes, les descentes sur le terrain, la conduite des éductours de journalistes, la réalisation des activités de loisirs. D'autres difficultés sont liées à la survenue d'activités ponctuelles sur Hautes Instructions en milieu d'exercice qui nécessite de faire recours à des virements de crédits.

La non-disponibilité desdits fonds entraîne des pénalités, et des suspensions du Cameroun lors des grandes manifestations touristiques à l'extérieur d'où le manque de crédibilité.

■ II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

Avec l'amélioration du contexte sanitaire, les missions d'inspection et de contrôle seront relancées et la révision à la hausse des taux de droits et taxes en vigueur à travers la signature du décret d'application de la loi sur l'activité touristique.

■ **Tableau 2 : Projection des Recettes des trois prochaines années**

NATURE DES RECETTES	MONTANT DE L'AFFECTATION		
	2021	2022	2023
Quote-part du produit de la taxe de séjour	500 000 000	500 000 000	500 000 000
Location des établissements hôteliers construits sur capitaux publics et donnés en gérance libre à des personnes physiques ou morales nationales ou étrangères	160 000 000	160 000 000	160 000 000
Concession à des personnes physiques ou morales des sites touristiques classés	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Redevance liée aux panonceaux	50 000 000	50 000 000	50 000 000
Quote-part des recettes provenant des droits d'accès dans les parcs nationaux et les réserves de faunes	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Amendes et transactions	145 000 000	145 000 000	145 000 000
Dons et legs de toute origine	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Redevance perçue lors de la délivrance des autorisations de construction et d'ouverture d'établissement hôteliers	25 000 000	25 000 000	25 000 000
Subvention de l'Etat	100 000 000	100 000 000	100 000 000
TOTAL GENERAL	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000

III.

EVALUATION DES CHARGES DU CAS

Le Compte d'Affectation Spéciale du MINTOUL est chargé d'assurer la participation adéquate du Cameroun aux foires, salons et festivals touristiques à l'étranger ; Il permet de mobiliser les tours opérateurs et communicateurs spécialisés. Cette mobilisation d'acteurs nécessite une prise en charge en temps réel, il assure l'appui aux initiatives privées à caractères touristiques ; la production de supports promotionnelles multilingues ; les insertions publicitaires dans les magazines et médias internationaux ; l'organisation de salons de tourisme et d'éductour ; le fonctionnement des commissions techniques nationales et de classement des établissements de tourisme et de loisirs, la tenue des sessions du Conseil National du Tourisme, l'organisation et l'encadrement technique des colonies de vacances et classes promenades, l'organisation des activités de loisirs pour enfants, jeunes et personnes vulnérables etc.

■ III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS

L'objectif stratégique du MINTOUL est d'accueillir au moins 6000000 de touristes internes et 1000000 de touristes internationaux par an à l'horizon 2020. Le CAS du MINTOUL est logé dans le programme 318 « promotion du tourisme et des loisirs ».

■ III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS

■ III.2.a. BILAN TECHNIQUE

Activités	Date début		Date fin		Résultats		Ecart	Justification des écarts	Activités à reprogrammer/Action à entreprendre
	Prévue	réalisée	Prévue	réalisée	Prévue	réalisée			
Lutte contre la clandestinité	Janvier	oui	Décembre	oui	Sortir les établissements de tourisme en partie de la clandestinité	oui	RAS	Contexte sanitaire	Oui Relancer les missions de contrôle
Journée mondiale du tourisme	27 septembre	Oui	27 septembre	Oui	Message de l'OMT au aux promoteurs	oui		RAS	Oui Permanente
Renforcement des capacités des acteurs du secteur touristique	Janvier	oui	Décembre	oui	Arrimage aux standards internationaux	Encours		RAS	Activité permanente
Appui technique à la coordination des activités	Janvier	oui	Décembre	oui	Annuelle	Encours		Contexte sanitaire	Oui Permanente

Valorisation des sites touristiques	Janvier	non	Décembre	non	Mise en exploitation des sites	Non		Indisponibilité des fonds	Classement des sites touristiques
Communication institution et animation du site Web	Janvier	oui	Décembre	oui	Améliorer la visibilité du Cameroun	Encours	RAS	RAS	Promotion de la communication digitale
Travaux spéciaux	Janvier	oui	Décembre	oui	RAS	Encours		RAS	Oui Permanente
Participation aux foires à l'extérieur	Janvier	non	Décembre	non	Vendre l'image du Cameroun à l'extérieur			Contexte sanitaire	Animation des Stands
Fonctionnement des stands dans les aéroports	Janvier	oui	Décembre	oui	Accueil et information des touristes mise à disposition d'information fiable	Encours	RAS	RAS	Oui Permanente
Participation aux assises de l'OMT	Janvier	non	Décembre	non				Contexte sanitaire	Oui Permanente
Participation aux autres manifestations touristiques	Janvier	non	Décembre	non	Promouvoir le Tourisme Camerounais	La requise des manifestations est envisagée		Contexte sanitaire	Redynamiser le tourisme interne, organiser plusieurs Endroits de séjour des étrangers au Cameroun
Production de la documentation promotionnelle	Janvier	oui	Décembre	oui	Produire les dépliants et les affiches	Encours	RAS	RAS	Oui film documentaire et spots à réaliser
Amélioration de l'offre en infrastructures de loisir	Janvier	oui	Décembre	oui	Développer les infrastructures de loisir	Encours	RAS	RAS	Activités de Loisirs pour toutes les couches de populations
Organisation des activités de loisir	Janvier	oui	Décembre	oui	Inciter les jeunes à la culture de loisirs	Encours	RAS	RAS	Oui Permanente

III.2.b. BILAN FINANCIER

COMPTE	Libellés	Prévisions Budgétaires	Exécution	Taux d'exécution
BUDGET DE FONCTIONNEMENT				
61 00 12	Achat consommables informatiques	35 000 000	27 469 692	78,48%

61 00 11	Achatfournitures de bureau	85 000 000	70 975 541	83,50%
61 00 20	Voyage de presse	10 000 000	5 000 000	50,00%
61 00 23	Production du Magazine du Ministère : "CAMEROON DESTINATION"	15 000 000	9 600 000	64,00%
61 00 28	Indemnités de sessions de la Commission de Classement des Etablissements de Tourisme (CC-ET)	15 000 000	14 475 000	96,50%
61 00 41	Production des documents promotionnels	37 000 000	10 000 000	27,03%
61 00 43	Travauxspéciaux	35 000 000	24 405 000	69,73%
61 00 44	Élaboration des documents de synthèse	15 000 000	3 840 000	25,60%
61 00 45	Insertion publicitaire, abonnement, publication	40 000 000	17 825 247	44,56%
61 01 20	Achatautresfourniturescourantes de service	80 000 000	69 491 456	86,86%
61 02 20	Achat carburant	35 000 000	19 675 800	56,22%
61 11 00	Achat billet d'avion	30 000 000	22 844 065	76,15%
61 20 01	Mise à niveau des administrateurs et animateurs des outils de promotion électronique du MINTOUL	5 000 000	5 000 000	100%
61 20 06	Miseen exploitation des Parcs de loisirspilotes du MINTOUL	5 000 000	5 000 000	100%
61 20 07	Organisationd'uneJournée de Loisirs pour Travailleurs	3 000 000	3 000 000	100%
61 20 10	Frais de tenue des sessions du CNT	25 000 000	11 075 000	44,30%
61 20 20	Frais de mission à l'interieur	20 500 000	7 275 000	35,45%
61 20 21	Frais de mission à l'extérieur	20 000 000	6 570 000	32,85%
61 20 30	Priseen charge des délégations et éductour	20 000 000	8 955 000	44,78%

61 20 32	Prise en charge de l'équipe de journalistes(Electron libre)	4 600 000	4 502 853	97,89%
61 20 33	Animation du stand d'information touristique	60 000 000	44 991 870	74,99%
61 20 80	Organisation de la Cérémonie de la Journée Mondiale du Tourisme	10 000 000	9 032 000	90,32%
64 05 01	Tenue des sessions de la Commission Technique Nationale des Etablissements de Tourisme (CTN-ET)	20 000 000	18 315 000	91,58%
65 00 00	Appui financier au ONG et promoteurs de tourisme et des loisirs	25 000 000	16 850 000	67,40%
67 00 00	Appui au fonctionnement de l'Agence Comptable	15 000 000	9 949 199	66,33%
67 00 01	frais de souveraineté/MINETAT	30 000 000	7 000 000	23,33%
67 00 02	Organisation des colonies de vacances	50 000 000	50 000 000	100%
67 00 05	Atelier de renforcement des Capacités des Moniteurs et promoteurs de Loisirs	7 000 000	7 000 000	100%
67 01 15	Frais de participation au Foire FITUR ,Madrid	17 500 000	17 500 000	100%
67 01 26	Promotion du bilinguisme	8 000 000	5 175 000	64,59%
67 01 27	Mise en œuvre de l'Office du Tourisme	15 000 000	6 000 000	40,00%
67 02 06	Participation aux Foires Nationales	20 000 000	15 185 000	75,93%
67 01 23	Elaboration de l'annuaire de statistique du tourisme	20 000 000	20 000 000	100%
67 02 01	Descentes de contrôle et recouvrement	20 000 000	0	0%
61 20 02	Poursuite du partenariat MINTOUL/FEICOM/ANOR/MINFOF/MINFOP	5 000 000	0	0%
67 01 10	Prise en charge des arriérés et autres charges	30 000 000	0	0%
67 02 05	Organisation du festival des saveurs	25 000 000	0	0%

67 02 07	Promotion du tourisme au sein des collectivités territoriales décentralisées	15 000 000	0	0%
65 00 01	Appui pour aménagement des sites touristiques	8 000 000	0	0%
61 00 29	Commission de classement de sites	17 000 000	0	0%
67 01 24	Participation aux assises de l'OMT	10 000 000	0	0%
67 01 25	Participation aux autres manifestations touristiques	14 000 000	0	0%
67 01 12	Participation à la Foire Youth Connect	3 500 000	0	0%
67 01 14	Adhésion et participation aux organismes et Salons Internationaux de loisirs	8 000 000	0	0%
67 02 16	Organization d'un village de loisirs en plein air	10 000 000	0	0%
61 20 05	Organization des classes promenades	3 500 000	0	0%

III.3 IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION

Le compte d'affectation spéciale du MINTOUL est logé dans le programme 318 « promotion du tourisme et des loisirs »

Dans le cadre de la promotion du tourisme, le MINTOUL envisage d'arrimer aux standards internationaux en prélude aux grands événements sportifs prochains, les techniques d'accueil et de réception de touristes, de développer des circuits touristiques, d'assainir et de relever le standing des structures d'hébergement, viabiliser et amorcer le classement de certains sites touristiques, opérationnaliser les plates formes de collaborations et le suivi de la gestion des sites, améliorer la visibilité du Cameroun à travers la promotion électronique, poursuivre la promotion de l'image à travers les participations aux foires internationales et les insertions publicitaires, organiser des rencontres avec les promoteurs du tourisme du secteur pour la mise en place d'un plan concerté de promotion.

III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS

Tableau 5 : Chaîne de résultats prévisionnels :

Activités/Projets		Extrants				Effets directs attendus des extrants	Horizon d'évaluation des effets
Libellé	Coût 2021	Libellé	Année de Référence	Valeur de Référence	Valeur Cible 2020		
Programmes : 317 - DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE TOURISTIQUE ET DES LOISIRS							
Actions : 01 - DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES HOTELIERES						bonne qualité des prestations hôtelières	2022
controles des etablisements hoteliers	0						
Total Action	0						
Total Programme	0						
Programmes : 318 - PROMOTION DU TOURISME ET DES LOISIRS							
Actions : 01 - PROMOTION DU TOURISME INTERNE						Bonne présentation des documents Bonne exécution du budget CAS	Permanent
Organisation Journée Mondiale du Tourisme	15 000 000						
Renforcement des capacités des acteurs du secteur touristique	140 000 000						
Lutte contre la clandestinité	110 000 000						
Appui technique de participation aux foires nationaux	130 000 000						
Communication institutionnelle dans le sous-secteur tourisme et loisirs	165 000 000						
Exécution des travaux spéciaux	80 000 000						
Total Action	640 000 000						
Actions : 02 - PROMOTION DU TOURISME RECEPTEUR						Visibilité de la Destination Cameroun Devise et augmentation du chiffre d'affaires des promoteurs du secteur Création des richesses et d'emploi Entrée des taxes fiscales et autres droits	2021
Participation aux foires internationaux	190 000 000						
Assurer les frais de transport à l'extérieur	0						
Total Action	190 000 000						
Actions : 04 - PROMOTION DE LA CULTURE DES LOISIRS SAINS ET EDUCATIFS						Limitation des activités de loisirs malsains Responsabilistaion de la jeunesse	2021
Organisation foire des jeux et loisirs traditionnelles	120 000 000						
Total Action	120 000 000						

Actions : 05 - PROMOTION DES ACTIVITES DE LOISIRS POUR ENFANTS, JEUNES, ADULTES ET PERSONNES VULNERABLES						Créer une émulation au niveau des jeunes pour les activités touristiques créer un lien d'amitié entre les jeunes scolaires développer le vivre ensemble entre les jeunes	2021
Organisation des colonies de vacances	50 000 000						
Total Action	50 000 000						
Total Programme	1 000 000 000						
TOTAL C.A.S.	1 000 000 000						

III.3.b. MOYENS DU CAS

III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE

Tableau 6 : Synthèse des dépenses par nature économique

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
BUDGET DE FONCTIONNEMENT		1 000 000 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	95 000 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	30 000 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	40 000 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	40 000 000
6114	Fournitures pédagogiques et scolaires ou paquets minima des écoles	2 000 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	25 000 000
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	20 000 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	45 000 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	20 000 000
6174	Frais de réception	323 000 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	45 000 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	145 000 000
6182	Sites web, abonnements et consommations internet	15 000 000
6183	Abonnements et consommations de radiocommunication	35 000 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	15 000 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	20 000 000
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	20 000 000
6524	Subventions de fonctionnement aux ONG et associations	45 000 000
TOTAL DEPENSES DU C.A.S.		1 000 000 000

III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS

Tableau 7 : Détails des dépenses par activités

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
Programmes : 317 - DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE TOURISTIQUE ET DES LOISIRS		
Actions : 01 - DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES HOTELIERES		
Activités : controles des etablissements hoteliers		
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	0
Total Activité		0
Total Action		0
Total Programme		0
Programmes : 318 - PROMOTION DU TOURISME ET DES LOISIRS		
Actions : 01 - PROMOTION DU TOURISME INTERNE		
Activités : Organisation Journée Mondiale du Tourisme		
6175	Fêtes officielles et cérémonies	15 000 000
Total Activité		15 000 000
Activités : Renforcement des capacités des acteurs du secteur touristique		
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	75 000 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	30 000 000
6174	Frais de réception	35 000 000
Total Activité		140 000 000
Activités : Lutte contre la clandestinité		
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	15 000 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	25 000 000
6174	Frais de réception	50 000 000
Total Activité		110 000 000
Activités : Appui technique de participation aux foires nationales		
6174	Frais de réception	45 000 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	20 000 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	30 000 000
6524	Subventions de fonctionnement aux ONG et associations	35 000 000
Total Activité		130 000 000
Activités : Communication institutionnelle dans le sous-secteur tourisme et loisirs		
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	20 000 000
6174	Frais de réception	95 000 000
6182	Sites web, abonnements et consommations internet	15 000 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	15 000 000
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	20 000 000
Total Activité		165 000 000
Activités : Exécution des travaux spéciaux		
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	20 000 000
6114	Fournitures pédagogiques et scolaires ou paquets minima des écoles	2 000 000

6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	10 000 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	20 000 000
6174	Frais de réception	18 000 000
Total Activité		80 000 000
Total Action		640 000 000
Actions : 02 - PROMOTION DU TOURISME RECEPTEUR		
Activités : Participation aux foires internationaux		
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	20 000 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	20 000 000
COMPTE	LIBELLE	MONTANT
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	115 000 000
6183	Abonnements et consommations de radiocommunication	35 000 000
Total Activité		190 000 000
Activités : Assurer les frais de transport à l'extérieur		
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	0
Total Activité		0
Total Action		190 000 000
Actions : 04 - PROMOTION DE LA CULTURE DES LOISIRS SAINS ET EDUCATIFS		
Activités : Organisation foire des jeux et loisirs traditionnelles		
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	15 000 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	35 000 000
6174	Frais de réception	30 000 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	10 000 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	20 000 000
6524	Subventions de fonctionnement aux ONG et associations	10 000 000
Total Activité		120 000 000
Total Action		120 000 000
Actions : 05 - PROMOTION DES ACTIVITES DE LOISIRS POUR ENFANTS, JEUNES, ADULTES ET PERSONNES VULNERABLES		
Activités : Organisation des colonies de vacances		
6174	Frais de réception	50 000 000
Total Activité		50 000 000
Total Action		50 000 000
Total Programme		1 000 000 000
Total C.A.S.		1 000 000 000

